

# KARAPA 5

REVUE D'ANTHROPOLOGIE DES SOCIÉTÉS AMÉRINDIENNES ANCIENNES,  
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE COLONIALE DU BASSIN AMAZONIEN ET DU PLATEAU DES GUYANES



DÉCEMBRE 2019

# KARAPA 5

REVUE D'ANTHROPOLOGIE DES SOCIÉTÉS AMÉRINDIENNES ANCIENNES,  
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE COLONIALE DU BASSIN AMAZONIEN ET DU PLATEAU DES GUYANES

2

**Éditrices du numéro:** Catherine Losier et Nathalie Cazelles

**Conception de la couverture:** Catherine Losier

**Relecture:** Catherine Losier, Nathalie Cazelles, Françoise Armanville, Lydie Joanny, Martjin van den Bel

**Infographie:** Catherine Losier

**Coordination:** Catherine Losier

**Responsabilité des auteurs:**

Les auteurs sont responsables de leurs contributions, en particulier de leurs citations et références. L'origine des figures, tableaux, etc. doit être indiquée dans le manuscrit.

Un manuscrit proposé à la revue ne doit pas être soumis en même temps à une autre revue, ni avoir été publié précédemment.

Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité des auteurs des textes.

© 2019 Association AIMARA  
Rémire-Montjoly, Siret: 43189562200022  
[www.archeoaimara.net](http://www.archeoaimara.net)



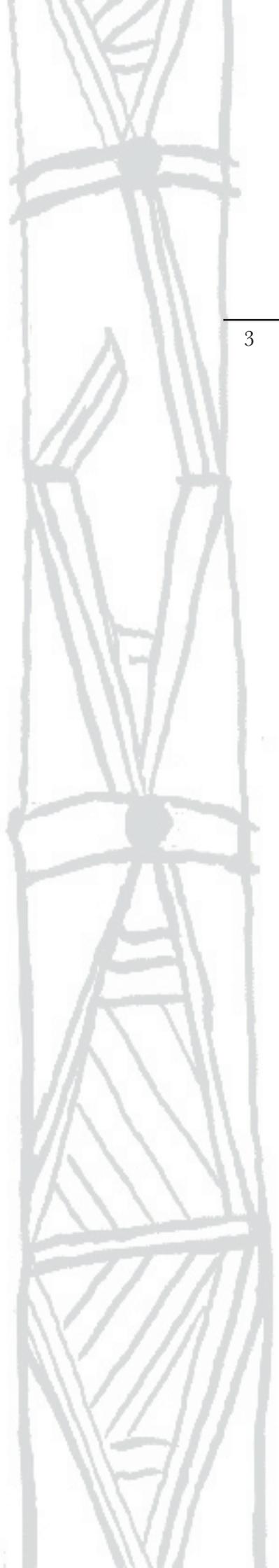
# KARAPA 5

REVUE D'ANTHROPOLOGIE DES SOCIÉTÉS AMÉRINDIENNES ANCIENNES,  
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE COLONIALE DU BASSIN AMAZONIEN ET DU PLATEAU DES GUYANES

3

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LE SITE DES MOMBINS III, RÉMIRE-MONTJOLY</b>	<b>4</b>
Guillaume Séguin, Sylvie Barrier, Lydie Clerc	
<b>NOUVEAUX SITES AMÉRINDIENS LITTORAUX ENTRE IRACOUBO ET ORGANABO DANS L'OUEST DE LA GUYANE</b>	<b>66</b>
Bertrand Poissionnier, Martjin van den Bel	
<b>UNE ESQUISSE CHRONOLOGIQUE DE LA GUYANE FRANÇAISE AUX XVI<sup>E</sup> ET XVII<sup>E</sup> SIÈCLES</b>	<b>56</b>
Gérard Collomb, Martjin van den Bel	
<b>TIPOLOGIE ET ORGANISATION DES VILLAGES D'ORPAILLEURS EN GUYANE FRANÇAISE</b>	<b>97</b>
Pierre Rostan	



# LE SITE DES MOMBINS III, RÉMIRE-MONTJOLY

GUILLAUME SEGUIN, Éveha

SYLVIE BARRIER, Université de Lausanne

LYDIE CLERC, Éveha

4

Le site des Mombins III se positionne sur le versant ouest de la Montagne à Colin, sur la commune de Rémire-Montjoly, à une altitude comprise entre 19 et 25 m. Il est implanté dans un environnement archéologique déjà dense, à proximité immédiate des sites des Mombins II (Delpech 2015) et des Alamandas (Cornette 1988). Il fait également face au site de Poncel situé sur le flanc oriental du Mont Cabassou (Van den Bel 2014). Le site des Mombins III a été localisé lors d'une opération de diagnostic menée par Mickaël Mestre (Inrap), en février 2015 (Mestre 2015). La fouille, mise en œuvre par le bureau d'études Évêha, a duré quatre semaines entre le 12 octobre et le 6 novembre 2015.

## DISTRIBUTION DES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES

La fouille s'est étendue sur une superficie de 1300 m<sup>2</sup> et a permis de localiser trois zones de concentrations en vestiges céramiques formant de petits « îlots », distants de 10-15 m les uns des autres (figure 1). Chacun regroupe un petit nombre de structures (4 ou 5) s'organisant sur des surfaces de 10-15 m<sup>2</sup>. La zone 1 a livré quatre structures contenant des dépôts de céramiques organisés (ST 36, 37, 38 et 40) et une potentielle cinquième structure en grande partie remaniée par le passage d'animaux fouisseurs (ST 39). La zone 2 rassemble 5 fosses à dépôts de céramiques (ST 4, 5, 6, 7 et 8) (figure 2). Parmi celles-ci, la structure ST 5 apparaît comme exceptionnelle, tant par les dimensions et la morphologie de la fosse que par la quantité et la diversité des objets céramiques exhumés. La zone 3 est quant à elle beaucoup plus perturbée et le mobilier récolté s'apparente davantage à un épandage détritique qu'à de véritables dépôts structurés. Ce type d'organisation spatiale semble également caractériser d'autres sites contemporains de l'Île de Cayenne comme ceux

de Chennebras (Delpech 2010a), de Kreola Park (Delpech 2011) et de Mombin II (Delpech 2015).

À l'exception de la fosse ST 5 qui constitue un cas unique sur le site, les fosses ayant livré des dépôts de céramiques sont peu profondes. En outre, l'étude géomorphologique a mis en évidence la présence de couches de colluvions épaisses, relativement récentes. Par conséquent, les fosses devaient être encore moins profondes à l'origine par rapport au niveau de sol et certains dépôts céramiques devaient très certainement affleurer en surface.

Une dizaine de trous de poteau a également été enregistrée sur l'ensemble de l'aire décapée, sans qu'aucun plan de bâtiment ne puisse être mis en évidence. La présence de poteaux cérémoniels ou d'un cheminement ponctué de marqueurs de surface peut être évoquée.

## LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Le mobilier céramique recueilli sur le site des Mombins III présente la particularité d'être constitué de nombreux vases semi-complets voir complets, déposés dans la plupart des structures sous forme de gros tessons. Par la suite, ce mobilier a subi les altérations du temps (réseau racinaire, ruissellement, piétinement) accentuant la fragmentation post-dépôt.

Ainsi après remontage, 136 individus ont été identifiés pour un nombre total de 7675 fragments, cumulant une masse de 123 kg. L'objet de cet article n'est pas de dresser en détail l'inventaire du mobilier céramique mis au jour dans chacune des fosses (voir pour cela Seguin et al. 2017) mais de présenter une vision synthétique du corpus et de le confronter aux données issues des autres sites apparentés connus sur l'Île de Cayenne.

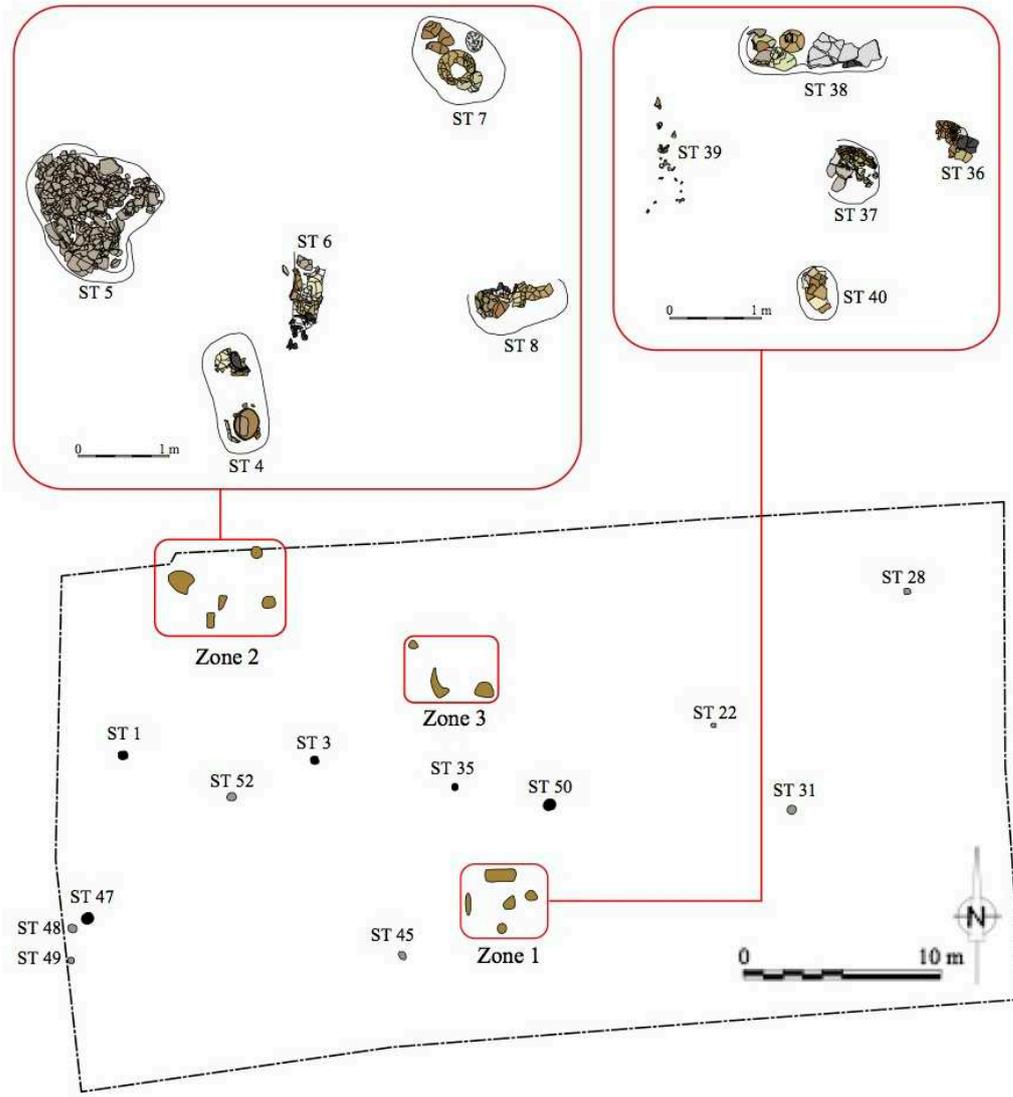


Figure 1 Plan de masse de la fouille Mombins III et vues de détail des principales zones de concentrations en céramiques. G. Seguin© Éveha 2016.



Figure 2 Concentration de fosses à dépôts de céramiques, zone 2 vue depuis le sud. G. Seguin© Éveha 2016

## LES GROUPES DE PÂTES

L'analyse microscopique des tessons, en lames minces, a permis de définir deux grands groupes de pâtes. Le premier, à matrice argilo-silteuse, contient des quantités plus ou moins élevées de sables quartzeux et de chamotte. Tous les vases ont été montés à partir de colombins ou de colombins écrasés, martelés par la suite. L'argile ayant servi à l'élaboration des différents vases qui constituent ce groupe semble avoir une origine commune, mais les traitements qu'ils ont subis lors du façonnage diffèrent légèrement (ajout de dégraissant en plus ou en moins grande quantité, traitement de surface). Ce premier groupe de pâte a donc été subdivisé en plusieurs sous-groupes, en fonction de critères macroscopiques portant sur ces différences de façonnage.

Le second groupe de pâtes présente une matrice très différente, de nature silto-argileuse, très chargée en chamotte et montée à l'aide de grandes plaques assemblées par compression. Ce groupe correspond à une forme bien caractéristique du répertoire morphologique, la platine à cuisson (Van den Bel 2013).

La céramique des Mombins III présente de nombreuses similitudes de pâtes avec celle du site de PK 11 Route des Plages, où l'analyse macroscopique avait mis en évidence des groupes avec dégraissant de chamotte majoritaire, puis dégraissant de quartz et de sable (Van den Bel 2015 : 370-376, 382-383). En revanche, sur ce site, l'emploi de cendre et de charbon avait également été attesté, alors qu'il n'a pas été reconnu dans le corpus des Mombins III. Ce facteur dissocie également le site des Mombins de celui du Cimetière Paysager Poncel où le mode mixte associant des dégraissants de charbon et de minéraux était majoritaire, suivi par le mode dégraissant minéral, le mode dégraissant à la chamotte et enfin le mode charbon seul (Van den Bel 2015 : 420). En comparaison, la céramique du site des Mombins III présente des types de dégraissants beaucoup moins diversifiés et largement dominés par le groupe chamotté. De manière plus globale, le traitement de l'argile qui a connu un ajout de chamotte en plus ou moins grandes quantités, et la présence d'engobe rouge en surface de certains vases s'accorde avec le groupe stylistique du Cayenne peint mis en évidence par Rostain dans le complexe Thémire (Rostain 1994 : 446-447).

## LES FORMES

Le bon état de conservation du mobilier céramique et les nombreux remontages réalisés nous ont permis de distinguer sept grandes formes au sein du corpus (figures 3 et 4). Ces formes, en particulier les formes basses, peuvent elles-mêmes être séparées en grands groupes morphologiques. Les jattes, par exemple, ne comprennent pas moins de six morphologies distinctes (convexe, hémisphérique, en S, carénée, tronconique et naviforme). Elles constituent la forme la mieux représentée sur le site avec 57 individus (figure 5), les autres formes ne comptabilisant que cinq à dix individus. Les platines sont au nombre de neuf. Les gros récipients dont la contenance est comprise entre 50 et 100 litres sont représentés par cinq bassines, sept jarres ainsi que dix bouteilles.

Si l'on reprend les formes caractéristiques définies dans le complexe Thémire (Rostain 1994 : 431; Van den Bel 2015 : 385), et plus particulièrement celles des sites de PK 11 et du Cimetière Poncel (Van den Bel 2015 : 384-385, 430-431), on constate que quatre d'entre elles sont présentes aux Mombins III. Ainsi, la forme A qui correspond à une jatte ou un bol à profil hémisphérique et décors de traits incisés verticaux, obliques ou en chevrons est représentée par près d'une cinquantaine d'individus (figure 3= Jt 2, Jt 4, Bl 2 et Bs 2 ; figure 6). La forme B est figurée aux Mombins par quatre jarres avec un décor de chevrons, deux individus avec un bandeau rouge peint sur le bord et des boutons pour l'un d'entre eux (figures 4 et 7). La forme C est représentée par les bouteilles dont dix individus sont répertoriés uniquement dans la structure 5. Ces dernières présentent une grande variété de décors : à bandeau rouge associé à des lignes ondées, des chevrons ou des appliques (zoomorphes ?) ou à décors incisés de résilles, lignes ondées, appliques ou chevrons sans engobe rouge (figures 4 et 7). Enfin, une écuelle à bord dentelé et engobe rouge interne présentant des motifs de peinture noire (figure 8) se rapproche de la forme D du site de PK 11 (Van den Bel 2015 : 384). La jatte naviforme (figure 8), qui constitue elle aussi un élément bien spécifique, trouve des équivalents à Chennebras et au Cimetière Poncel.

Si l'on reprend les parallèles typologiques dans leur ensemble, on constate que les jarres (forme B) sont aussi attestées sur le site de Montabo sud, de Katoury et de Chennebras tandis que la bouteille Bt 1.5 (forme

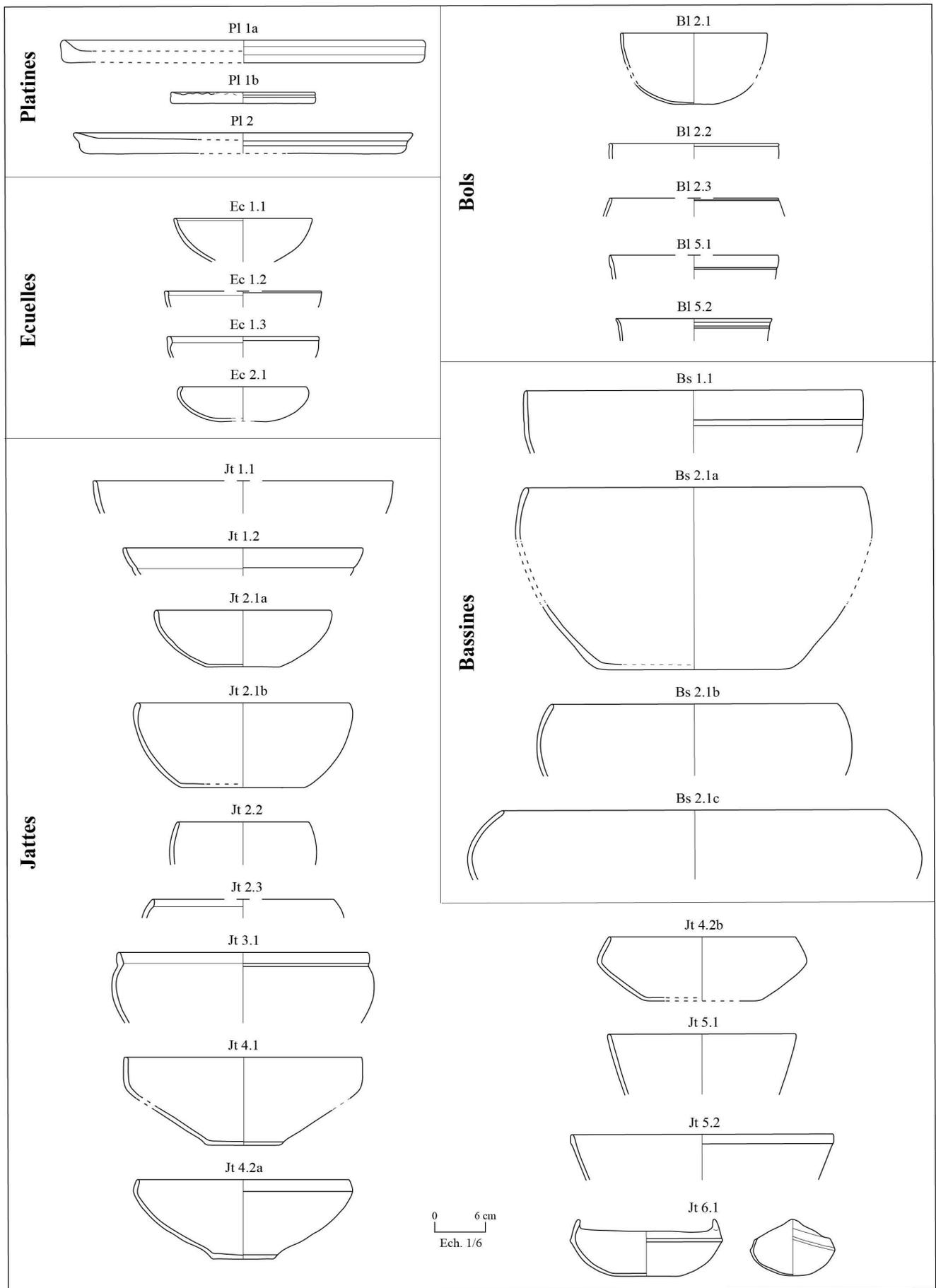


Figure 3 Mombins III : typologie récapitulative de l'ensemble des formes basses. S. Barrier © Éveha 2016

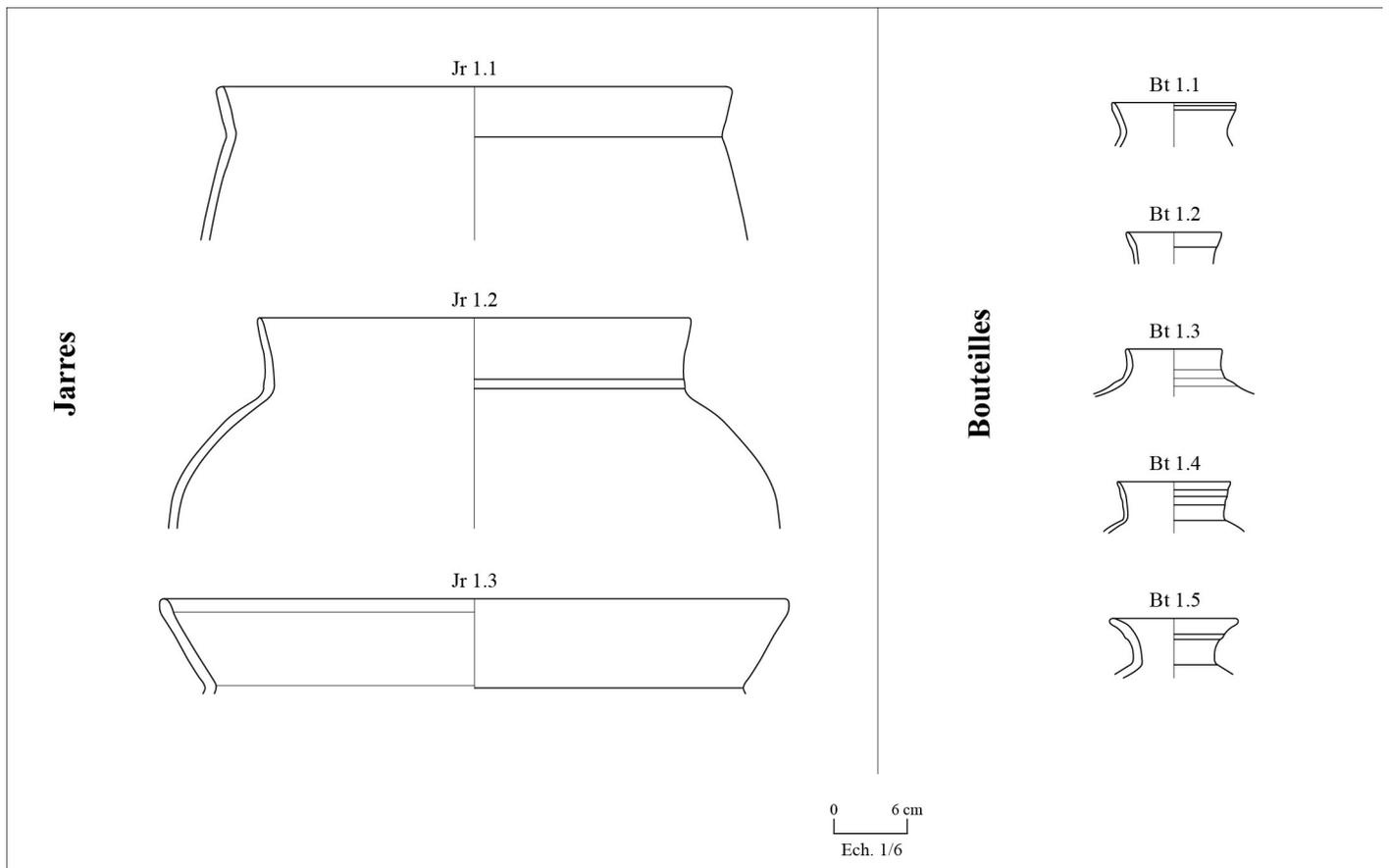


Figure 4 Mombins III : typologie récapitulative des formes hautes. S. Barrier © Éveha 2016

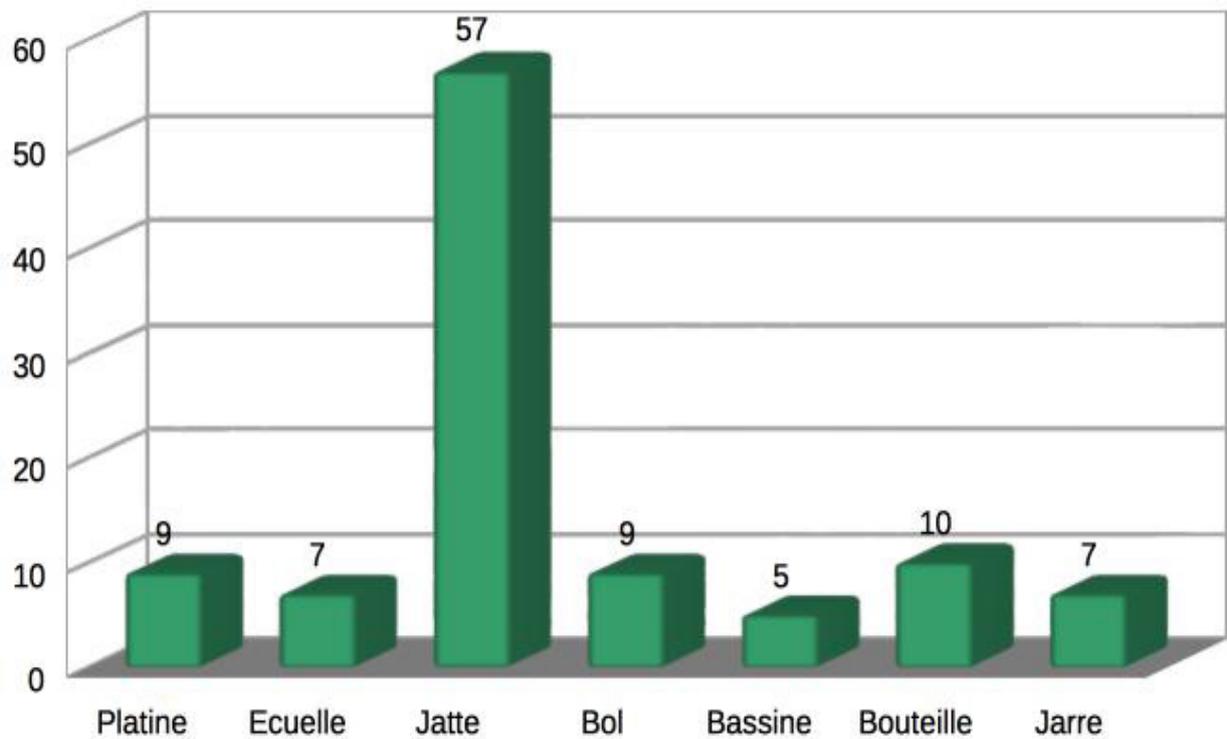


Figure 5 Mombins III : comparaison des effectifs de formes, toutes structures confondues

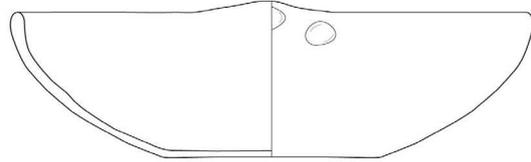
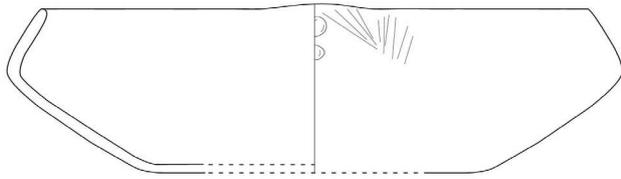


Figure 6 Mombins III : exemples de jattes et de bols correspondant à la forme A de la culture Thémire. S. Barrier © Éveha 2016



Diam. 54 cm

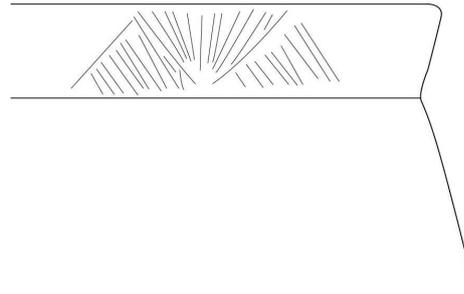
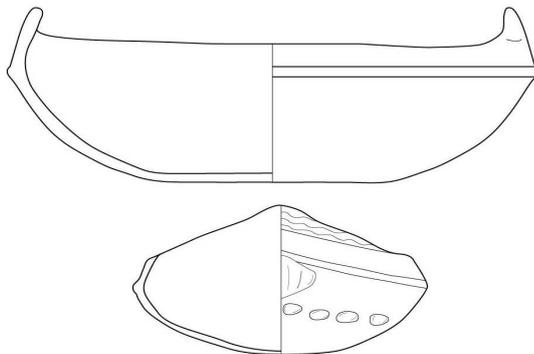
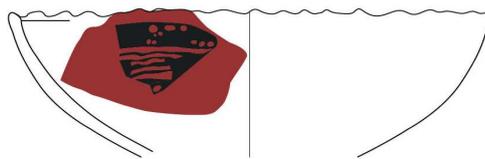


Figure 7 Mombins III : exemples de jarres et de bouteilles correspondant aux formes B et C de la culture Thémire. S. Barrier © Éveha 2016



0 4 cm  
Ech. 1/4

Figure 8 Mombins III : exemples de jatte peinte correspondant à la forme D de la culture Thémire et de jatte naviforme. S. Barrier © Éveha 2016

C) est illustrée à Montabo sud et à Katoury (Mestre 2005).

Les platines, quant à elles, se retrouvent sur la plupart des sites mentionnés précédemment, mais leur large utilisation durant une très longue période ne permet pas d'en faire un bon marqueur culturel et, a fortiori, chronologique.

## LES DÉCORS

De nombreux décors ont été identifiés sur les céramiques des Mombins III où près de la moitié des individus porte au moins un registre. Trois grands types de décors ont été distingués : les incisions à l'aide d'un objet pointu, les engobes rouges et les appliques. Les plus fréquents sont les incisions avec 49 individus, représentés par des traits qui peuvent être verticaux, ondes, obliques ou encore croisés (figure 9). Les décors engobés de rouge couvrant sont au nombre de dix et sept formes hautes (bouteilles et jarres) présentent un col à bandeau rouge. Seul un motif bicolore de rouge et noir a été identifié sur l'écuelle à bord dentelé déjà mentionnée précédemment. Les décors rapportés, enfin, constitués principalement par des boutons ou de petites barrettes crantées ou non, sont attestés sur une quinzaine de vases. De manière beaucoup plus rare, quelques décors très émoisés en appliques, évoquant des animaux (tortue, grenouille ?, serpent ?), ont été observés sur des cols de bouteilles ou sur la jatte naviforme.

Les décors sont principalement associés aux jattes hémisphériques ou carénées ainsi qu'aux bouteilles et aux jarres qui sont elles systématiquement décorées par un ou plusieurs registres. Ainsi 16 individus, dont six bouteilles, comportent des décors complexes associant au moins deux registres. Les associations de décors peuvent être les suivantes : appliques et chevrons ; boutons et bandeau rouge ; appliques et bandeau rouge ; appliques, résille et bandeau rouge ; lignes ondes, appliques et boutons, etc.

Ces décors apparaissent typiques du style Cayenne peint (Rostain 1994 : 446-447) et plus globalement du complexe Thémire, en particulier pour les décors incisés et dans une moindre mesure pour les décors peints. Néanmoins, si l'on compare en détail les proportions de vases décorés avec les sites de PK11 et du Cimetière Poncel, plusieurs différences signi-

ficatives sont à souligner. Sur le site des Mombins III, les éléments décorés totalisent 45 % du corpus tandis qu'ils ne représentent que 12,5 et 12 % sur les deux autres sites. L'absence complète de peinture ou d'engobe blanc constitue un second élément de différenciation. Enfin, la céramique du site des Mombins III ne présente pas d'applique clairement identifiable comme anthropomorphe, contrairement au site du Cimetière Poncel.

## ORIENTATIONS CHRONOLOGIQUES

En dépit de ces spécificités propres au site, le faciès des Mombins III s'inscrit dans le style Cayenne peint. Les marqueurs typologiques observés nous permettent de rattacher sans aucun doute l'occupation du site à la culture Thémire. La présence de charbon de bois dans le plus profond des trous de poteau (à une profondeur de 1,10 m) a permis une analyse radiocarbone attestant une occupation du site durant les années 1155-1265 AD, soit à la fin du Thémire récent (900-1250), et à la transition avec le Thémire tardif (1250-1400). L'absence de remontage de mobilier entre les structures permet de considérer que les fosses et leur remplissage ne correspondent pas à un événement unique, mais l'homogénéité du faciès tant du point de vue des argiles que des formes nous permet néanmoins de suggérer des dépôts assez rapprochés dans le temps.

## LE MOBILIER LITHIQUE

Le mobilier lithique exhumé lors de la fouille est rare et se limite à 23 éléments pour la plupart mis au jour lors du décapage, en dehors de toute structure archéologique clairement identifiée. Dans cette mesure, leur stricte contemporanéité avec les structures livrant des céramiques n'est pas pleinement acquise. Les outils caractérisés correspondent à des percuteurs, des broyeurs, des enclumes, des meules ou des molettes, principalement destinés à la préparation d'aliments. Ce type d'outillage est très commun sur l'ensemble des sites amérindiens de Guyane et n'apporte pas d'autre précision quant au contexte chronologique ou à la vocation du site des Mombins III. On notera cependant que des éléments lithiques ont été intentionnellement positionnés dans deux fosses (ST 7 et 37) et participent ainsi à la gestuelle des dépôts.

### Décors incisés



Traits verticaux



Lignes ondulées



Traits croisés



Chevrons



Points

### Décors engobés



Bandeaux rouges



Engobe rouge et motifs noirs

### Décors mixtes : engobes, appliques et incisions



Engobe rouge et ligne ondulée



Engobe rouge, applique zoomorphe



Engobe rouge, anse zoomorphe



Bandeau rouge, chevrons, applique zoomorphe?

Figure 9 Mombins III : exemples de décors incisés, engobés ou mixtes. S. Barrier © Éveha 2016

## GESTES ET PARTIQUES

Concernant la nature de l'occupation du site, elle demeure en partie énigmatique, mais il est indéniable que les assemblages céramiques constituent des dépôts organisés d'objets sélectionnés, très différents des rejets détritiques couramment rencontrés en contexte domestique. Toutes les structures se caractérisent par un agencement de larges fragments résultant selon toute vraisemblance du bris intentionnel de récipients entiers. Certains modes de fractures apparaissent standardisés. Ce fait est particulièrement éloquent sur les cols des bouteilles de la fosse ST 5. Les plus grands tessons ont été sélectionnés et déposés à plat, ou en oblique, et montés entre eux par juxtaposition et superposition. Lorsque le bord est conservé, il est très majoritairement orienté vers le bas. Ces gestes ont été clairement caractérisés dans les structures ST 5, 6, 7, 8, 36, 37, 38 et 40.

Les récipients déposés complets et intacts sont beaucoup plus rares. Dans deux cas (ST 7 et ST 38), une jatte carénée complète était en position retournée. Cette position de dépôt est récurrente et a déjà été observée sur plusieurs sites de l'île de Cayenne, dont Katoury (Mestre 2005), Chennebras (Delpech 2010a), Poncel (Van den Bel 2014), Mombin 2 (Delpech 2015) et Ecolodge-Stoupan (Delpech 2010b), mais également sur d'autres sites bien plus lointains. En outre, la fosse ST 7 a livré un dépôt étonnamment symétrique dont l'organisation évoque un personnage ou un animal (figure 10).

À la lueur des découvertes réalisées ces dernières années, l'observation répétée de ces mêmes gestes sur plusieurs dizaines de fosses analogues implique que ces dépôts organisés soient codifiés et sans doute ritualisés.

La taphonomie des tessons a clairement mis en évidence que la grande majorité d'entre eux n'étaient pas en position primaire de dépôt, mais avaient basculé. Certains groupes de tessons montrent des pendages convergents qui attestent la formation d'un espace vide secondaire en position centrale dans les fosses. Dans d'autres cas, des groupes de tessons adoptent des pendages divergents formant des montages en « château de cartes », qui témoignent d'affaissements périphériques et/ou de la conservation temporaire d'un élément central ayant permis leur maintien. Les mouvements de chute et de



Figure 10 Fosse ST 7 au terme de la fouille. G. Seguin © Évecha 2016

basculer des tessons indiquent assurément la présence d'espaces vides sous-jacents. Il pourrait s'agir d'un espace vide primaire si ces tessons ont été déposés sur un « couvercle » (un assemblage de branches, de larges fragments d'écorces ou une natte par exemple), ou d'un espace vide secondaire si les tessons ont été déposés directement au contact d'un élément périssable (une offrande alimentaire ou un corps humain par exemple). Ces deux types d'espaces vides ne sont pas exclusifs et peuvent, bien évidemment, se combiner. Si la nature exacte de ces matériaux disparus, de toute évidence d'origine organique, nous échappe encore cette observation récurrente nous oriente vers l'hypothèse d'un dépôt funéraire.

## UN SITE FUNÉRAIRE ?

Le principal obstacle à l'interprétation funéraire de ce type d'occupation réside dans l'absence de restes osseux humains conservés. Cet écueil a été en partie levé sur le site des Mombins III avec la découverte de discrets vestiges osseux et dentaires dans un bol de la fosse ST 4 (figure 11). Ces restes étant considérablement dégradés, leur attribution au genre humain n'est pas pleinement acquise, même si le format et



Figure 11 – Restes osseux et dentaires dans le remplissage du bol 4.2.  
G. Seguin © Éveha 2016

l'aspect général s'accorde avec cette détermination. Le bol qui contenait ces restes était déposé à l'endroit. Dans cette mesure, si ces ossements sont bien ceux d'un humain, il ne peut s'agir que d'une sépulture secondaire, pratique par ailleurs documentée chez certaines populations amérindiennes. L'hypothèse d'une offrande alimentaire carnée ne peut être entièrement rejetée.

En outre, le fait de déposer sur la tête du défunt une poterie en position retournée est une pratique funéraire bien attestée chez les Tupi du Brésil (Rostain 2011 : 234). On retrouve le même geste dans la culture Barbakoeba, dans la sépulture Tukuwali 4 à Awala-Yalimpo (Coutet et al. 2014) ou encore sur le site funéraire AM 43 (Sable Blanc) à l'ouest

d'Iracoubo (Van den Bel 2009). Chez les Wayana, les funérailles s'accompagnent également du bris de poteries (Rostain 2011 : 243).

On remarquera également que certains dépôts céramiques, de forme oblongue, s'accordent avec les dimensions d'un corps humain adulte en position allongée, ce qui caractériserait en ce cas plutôt des inhumations primaires (ST 38). Les dépôts céramiques plus modestes et de moindres dimensions pourraient alors correspondre à la couverture de sépultures d'enfants (ST 6, 8 et 36). D'autres dépôts adoptent des formes plus circulaires ou ovoïdes (ST 7, 37 et 40). Il pourrait s'agir d'inhumations en position foetale ou accroupie, cette dernière position étant par ailleurs bien attestée dans les pratiques funéraires chez les Kali'na, les Palikurs (Guyane-Suriname-Brésil) et les Araona (Bolivie) (Rostain 2011).

La fosse ST 5 diffère grandement des autres par la quantité, la diversité et la richesse de son assemblage céramique (76 kg pour un NMI de 52). Les dimensions (1,75 x 1,05 x 0,86 m) et la morphologie de la fosse, dont les parois partent en sape, sont également atypiques (figure 12). Si on conserve l'hypothèse funéraire, on peut supposer que l'individu inhumé présentait un statut social privilégié (chef de famille, chef de clan, guerrier de haut rang, personnage religieux...). Ceci étant dit, la forme générale de la fosse n'est pas sans rappeler celle d'un puits funéraire à chambre latérale, comme on en connaît dans la région d'Amapá dans la culture Aristé (Meggers



Figure 12 Fosse ST 5 en cours de fouille G. Seguin © Éveha 2016

et Evans 1957 : 126). Cet élément de comparaison pose la question du caractère individuel, pluriel, ou collectif d'une telle structure ; les puits funéraires Aristé étant généralement des sépultures collectives.

Ainsi, les gestes mis en évidence, combinés aux données ethnologiques existantes, nous orientent clairement vers une interprétation funéraire du site des Mombins III. Néanmoins, la diversité des dépôts reflète assurément une certaine variabilité des pratiques. Nous pourrions être en présence de sépultures primaires et/ou secondaires, individuelles pour certaines, plurielles ou collectives pour d'autres. La diversité des assemblages pourrait également être le reflet d'une distinction sociale suivant l'âge, le sexe ou le statut hiérarchique du défunt, qui en l'absence de reste osseux conservés demeurent systématiquement indéterminés. On rappellera le caractère très superficiel de l'inhumation de ces dépôts céramiques qui devaient originellement affleurer au sol. De ce fait, les sépultures devaient être clairement identifiables en surface, participant ainsi d'une appropriation du territoire. Enfin, il faut garder à l'esprit que les vestiges céramiques mis au jour lors de la fouille ne correspondent qu'à la fraction imputrescible de ces dépôts qui auraient pu être associés à des feuilles, des écorces, des plumes, des tissus, des peaux, des offrandes alimentaires. Autant d'éléments associés à des gestes indécélables par l'investigation archéologique et qui concourent à une certaine mise en scène du défunt dans le cadre de pratiques funéraires que l'on imagine complexes et diversifiées.

## BIBLIOGRAPHIE

- Cornette A.  
1988 *Sauvetage urgent, site des Alamandas, Remire, décembre 1988*. DAC/SA Cayenne, 243.
- Coutet C., Romont T. et Serrand N.  
2014 «Ossements et perles en coquillage des sépultures précolombiennes de Yalimpo (Awala-Yalimpo)». *Karapa 3*, p. 21-34.
- Delpech S.  
2010a *Chennebras-Avenue de Saint-Cyr*. Rapport de diagnostic archéologique Inrap.
- Delpech S.  
2010b *Stoupan Ecolodge, Stoupan, Matoury*. Rapport de diagnostic archéologique Inrap.
- Delpech S.  
2011 *Kreola Park*. Rapport de diagnostic archéologique Inrap.
- Delpech S.  
2015 «Rites funéraires précolombiens de l'Île de Cayenne : l'exemple du site de Mombin II, Rémire-Montjoly». *Karapa 4*, p. 8-19
- Meggers B.J. & Evans C.  
1957 "Archaeological Investigations at the Mouth of the Amazon". In *Smithsonian Institution, Bulletin of the Bureau of American Ethnology*, 167 Washington, United States Government Printing Office.
- Mestre M.  
2005 *Katoury, Cayenne, Guyane Française*. Rapport final de fouille. Inrap – Direction interrégionale Grand-Sud-Ouest et Dom-Tom
- Mestre M.  
2015 *Mombins III*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap, Cayenne 2015.
- Rostain S.  
1994 *L'occupation amérindienne ancienne du littoral de la Guyane*. Thèse soutenue à l'université de Paris I / Panthéon-Sorbonne sous la direction de José Garanger.
- Rostain S.  
2011 «La mort amérindienne en Amazonie». In Grunberg B. (dir) *Les Indiens des Petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne*. Cahiers d'Histoire de l'Amérique Coloniale n°5, Éditions L'Harmattan, p. 221-254.
- Seguin G., Barrier S. et Brenot J.  
2017 *Les Mombins III, Rémire-Montjoly (973)*. Une aire funéraire du Néoindien récent. Rapport de fouille archéologique, Éveha Guyane.



Van den Bel M.

2009 «Les dépôts funéraires d'Iracoubo : les résultats d'une fouille préventive d'une nécropole précolombienne en Guyane Française». *Amazónica 1*, p. 230-249.

Van den Bel M.

2013 *Cimetière paysager Poncel. Le morne Poncel : Un site néoindien récent dans l'arrière pays marécageux de l'Île de Cayenne*. Rapport final d'opération. Inrap Grand Sud-Ouest.

Van den Bel M.

2014 "Excavation at Poncel : an update of the Late Ceramic Age of Cayenne". In Rostain dir. *Antes de Orellana*. Actes del 3er Encuentro Internacional de Arqueología Amazónica. Simposio «Guyanas e Orinico », p. 75-88.

Van den Bel M.

2015 *Archaeological Investigations between Cayenne Island and the Maroni River. A cultural sequence of western coastal French Guiana from 5000 BP to present*. Sidestone Press.

# NOUVEAUX SITES AMÉRINDIENS LITTORAUX ENTRE IRACOUBO ET ORGANABO DANS L'OUEST DE LA GUYANE

BERTRAND POISSONNIER, INRAP

MARTIJN VAN DEN BEL, INRAP

## INTRODUCTION

Le projet d'ouverture d'une carrière d'extraction de sable jaune sur la commune d'Iracoubo déclencha un diagnostic archéologique qui fut réalisé en mars 2017. Les 5,5 hectares de l'emprise sont localisés sur la commune d'Iracoubo, au lieu-dit Macoua, au nord de la savane du même nom (figure 1 et 2). Macoua fait vraisemblablement référence au *mákawá* ou tinamou (Tinamidae) en Kali'na (Ahlbrinck 1931 : 263), un oiseau terrestre dodu de l'Amérique du Sud qui fréquente entre autre les savanes de la bande littorale de Guyane. Cependant, le macoua désigne également le noddie brun (*Anous stolidus pileatus*) qui s'appelle *tuweru* en Guyane. Ce dernier mot dérive, selon le père Ahlbrinck, du mot *tukuruwe / akókowa* qui désigne à son tour un pigeon des savanes (Ahlbrinck 1931 : 475 et 73).

D'un point de vue géologique, l'opération se situe sur un cordon littoral ou *chenier* de la plaine holocène constituée de sables et argiles appartenant aux séries Coswine et Demarara (figure 3) (Cautru 1993). Au nord du cordon concerné, large d'environ 150 m et qui s'étend entre Iracoubo et Organabo, le site se positionne à l'interface entre les mangroves au nord, qui bordent le linéament océanique distant d'environ 2 km à cet endroit, et les savanes de Macoua au sud. L'épaisseur du cordon sableux constitué de sables jaunes et ayant développé le début d'un podzol par brunissage du sol, est de 4 mètres et il repose sur des vases de Coswine (Caex Reah 2011).

Les savanes de Macoua sont drainées par de petites criques au tracé mal défini et qui se perdent au passage de zones basses humides puis dans les mangroves. Les abords immédiats du *chenier*, qu'ils donnent sur la mangrove, la savane ou la forêt adjacente, sont très marécageux (figure 4 et 5). En 1950, le trait de côte se trouvait à peine à 250 m vers le nord de l'emprise de l'opération, la mangrove s'est développée depuis (figure 5).

De nombreux sites amérindiens anciens sont disséminés le long de la bande côtière entre Iracoubo et Organabo (Jérémie et Kayamaré 2001 ; Gassies *et al.* 2002 ; Migeon et Mestre 2004). La prospection du chenier de Macoua avec sondages systématiques, réalisée en 2010 sous la direction de Laure Déodat immédiatement à l'ouest de notre secteur, a révélé la présence de niveaux d'occupation (Déodat *et al.* 2011). Deux ensembles de sondages positifs ont été repérés, se distinguant par la différence de profondeur dans l'apparition du niveau d'occupation : entre 0,18 et 0,50 m de profondeur pour le premier et à partir de 1,10 m pour le second. La prospection a également montré la présence de champs surélevés sous couvert forestier en bordure sud du chenier, côté savane.

Des études scientifiques liant écologie et archéologie, dirigées par Doyle McKey et Stéphane Rostain, ont eu lieu de 2007 à 2010 sur une grande partie de la côte occidentale de Guyane (de Kourou à Mana), particulièrement dans le secteur de la savane Grand Macoua, soutenant l'hypothèse d'un important complexe de 200 hectares de champs surélevés amérindiens (McKey *et al.* 2010 ; Renard 2010).

La cartographie ancienne des côtes de la Guyane montre un aperçu du secteur concerné à la toute fin du XVI<sup>e</sup> siècle (figure 6) que l'on peut comparer avec l'état au XVIII<sup>e</sup> siècle (figure 7). Les données historiques les plus anciennes indiquent, à l'est de ce secteur littoral, des Amérindiens *Ipaïos* et *Ch[aribes]* à la fin du XVI<sup>e</sup> s. du côté de Malmanoury (Manmanuri). Lawrence Keymis, l'un des premiers explorateurs, décrit ses habitants comme anthropophages, parlant la langue de l'île de La Dominique aux Antilles, et responsables de la faible occupation humaine de la côte du fait de leurs guerres incessantes (Keymis dans Collomb et van den Bel 2014). Il précise cependant que désormais, partout jusqu'à l'Orénoque, ils vivent en paix et en association. En 1598, le commis hollan-

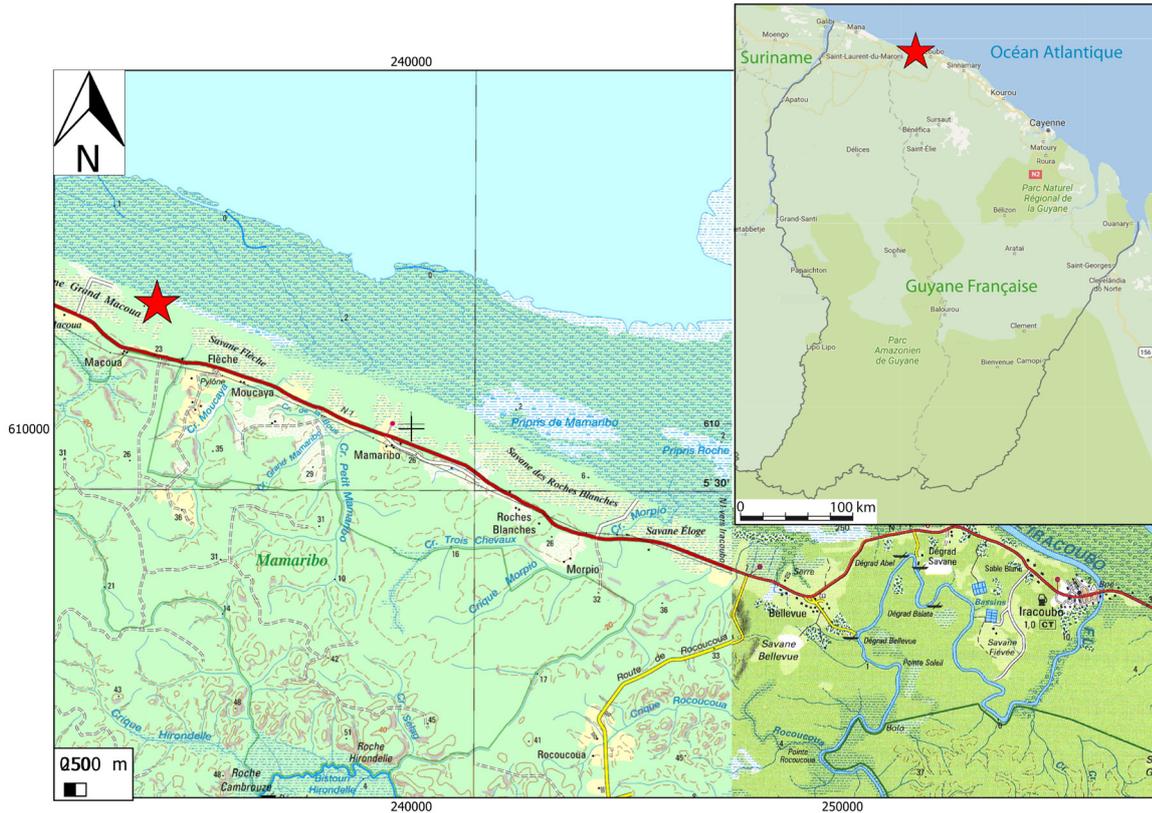


Figure 1 Localisation de l'opération sur le fond IGN (éch. : 1/100 000) (© A. Coulaud, Inrap)

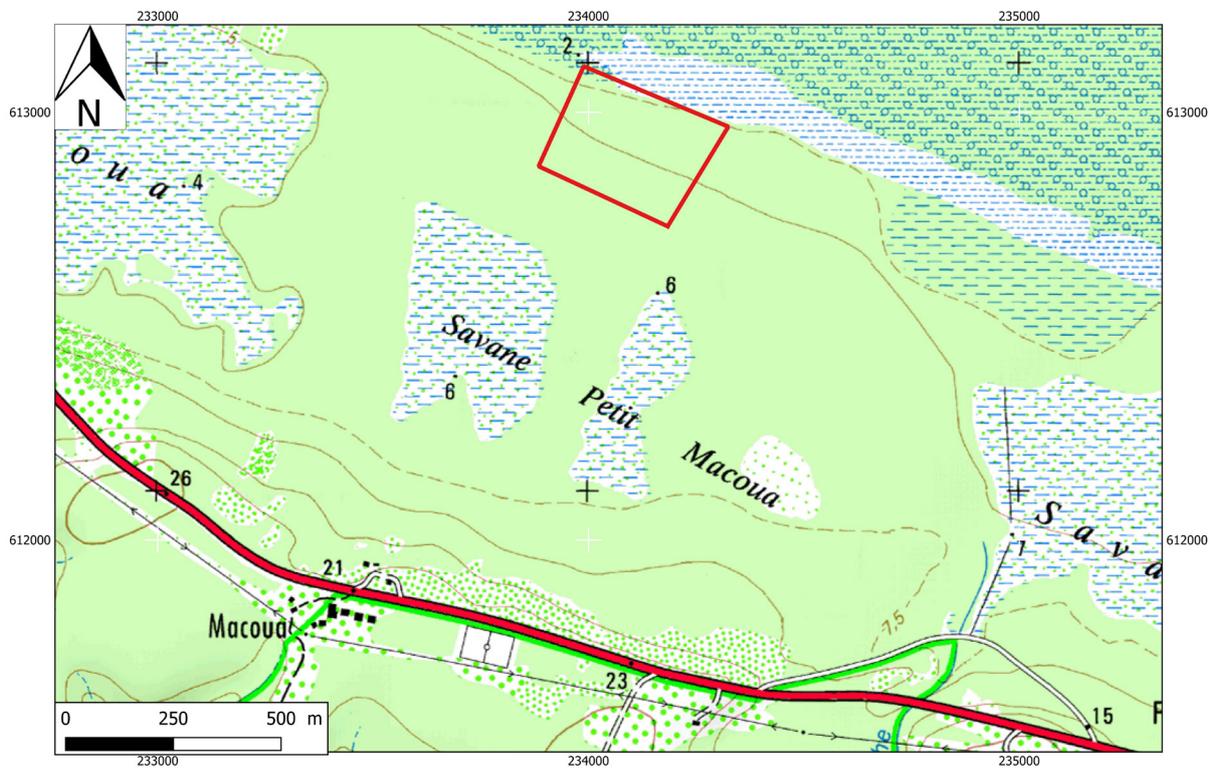


Figure 2 Localisation de l'opération sur le fond IGN (éch. : 1/10 000) (© A. Coulaud, Inrap)

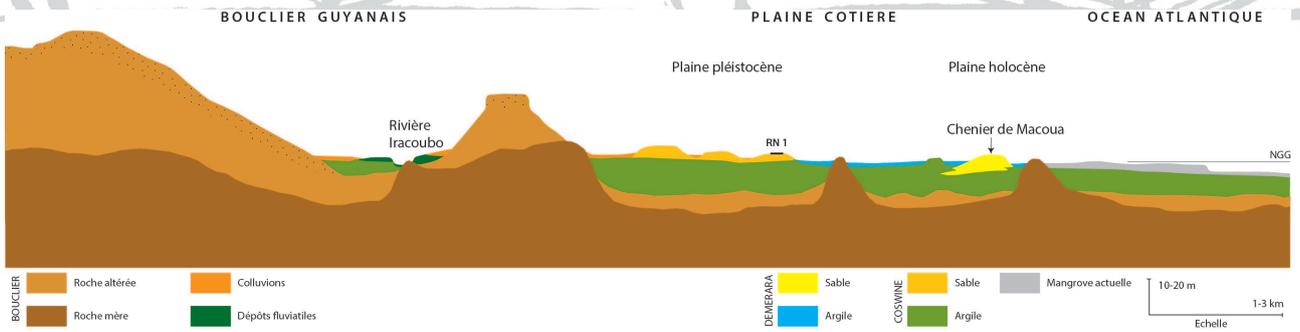


Figure 3 Coupe transversale de la plaine occidentale de la Guyane (adapté par M. van den Bel d'après Cautru 1993)



Figure 4 Situation de l'opération en 2014 (cl. IGN) (éch. : 1/10 000) (© A. Coulaud, Inrap)

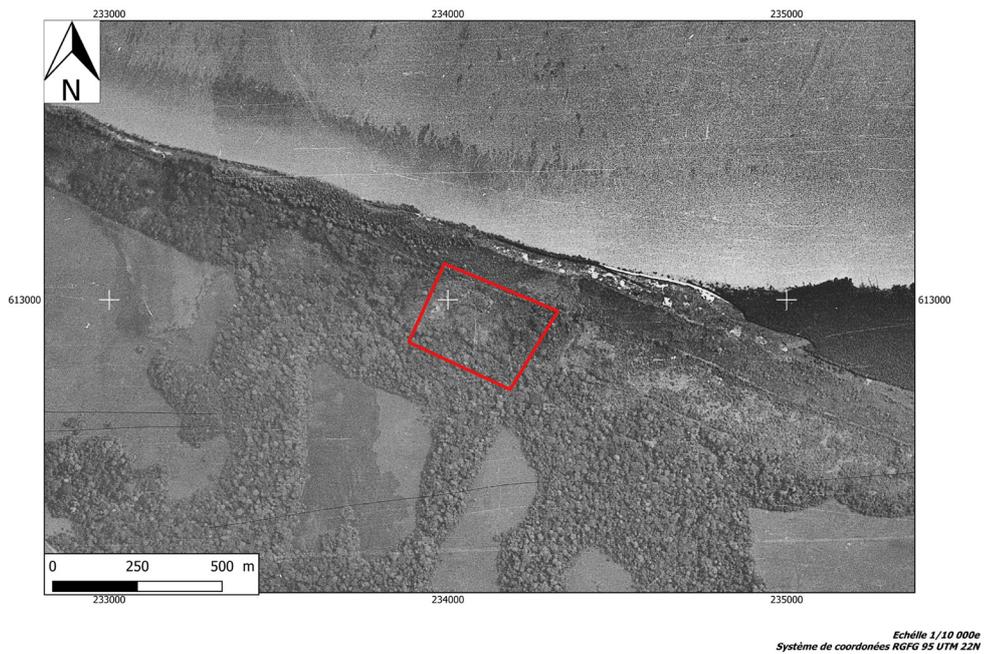


Figure 5 Situation de l'opération en 1950 (cl. IGN) (éch. : 1/10 000) (© A. Coulaud, Inrap)

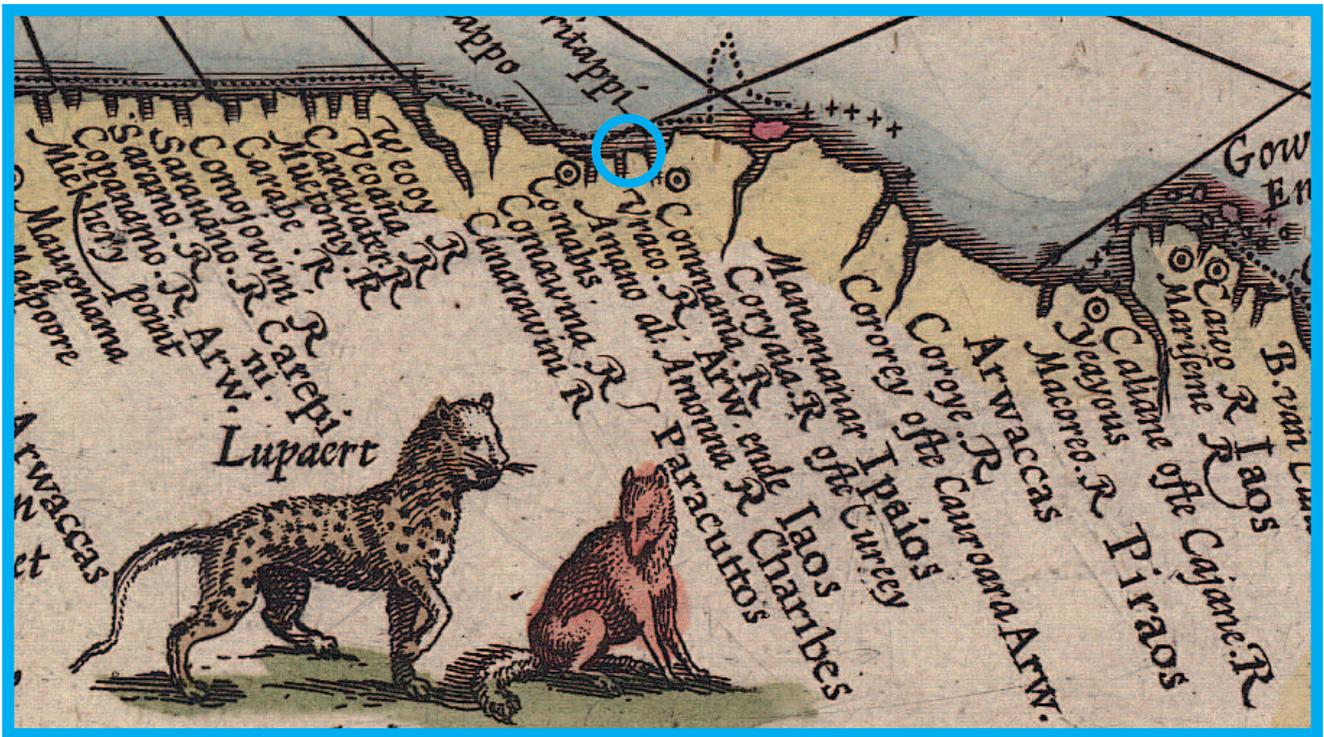
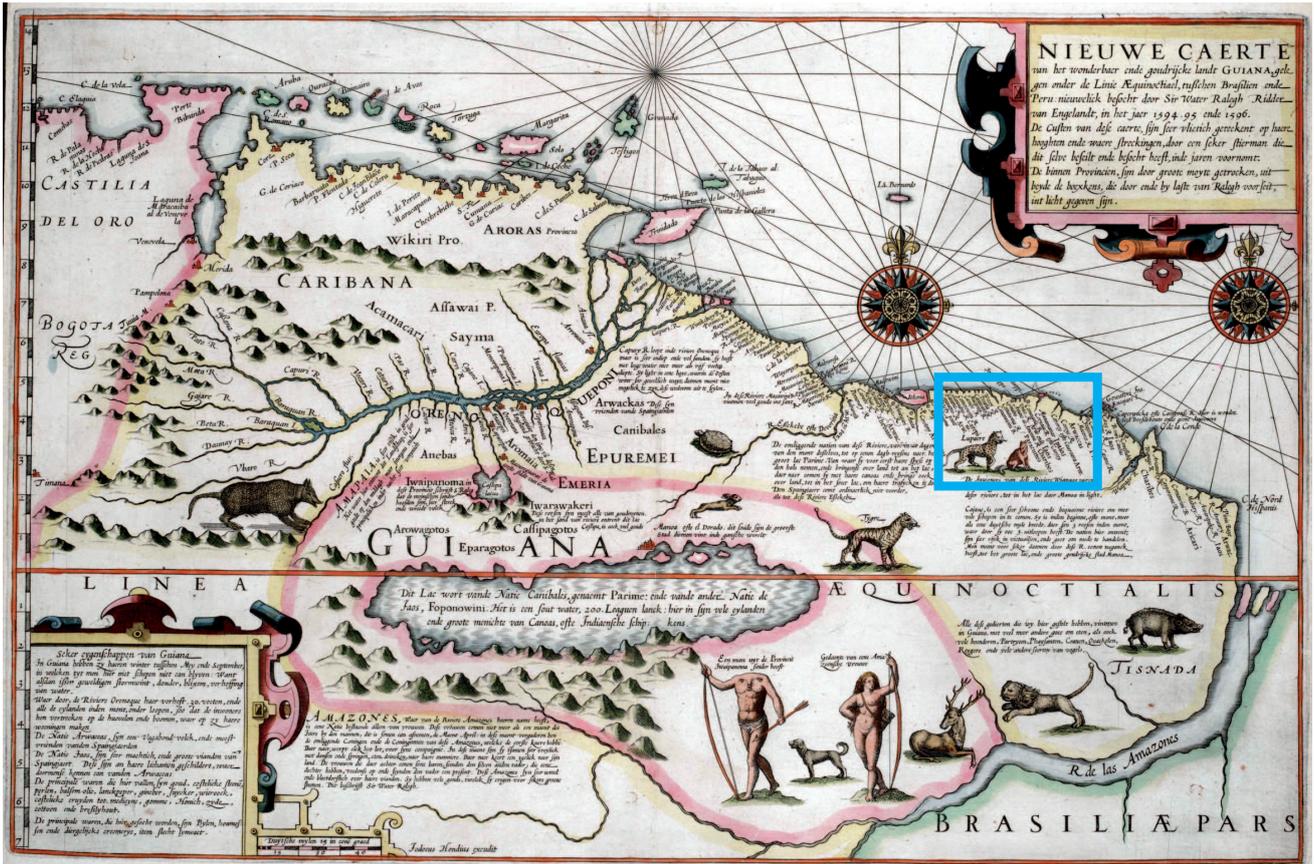


Figure 6 Détail de la zone concernée sur la carte de « Guiana » ou « Nieuwe Caerte » dressée par Iodocus Hondius et publiée en 1599. On aperçoit la présence de différents nations tels comme les « Arw[accas] », « Iapios », « Iaos », « Charibes » et « Paracuttos » entre les rivières de « Cororey ofte Cauraora » et de « Cunarawini ». On note également les deux petits cercles avec un point au milieu sur la côte qui représentent les lieux de rencontre avec les Amérindiens ou encore les villages où un facteur est stationné (Archives nationales des Pays-Bas, La Haye, 104.05.04) (© M. van den Bel, Inrap)

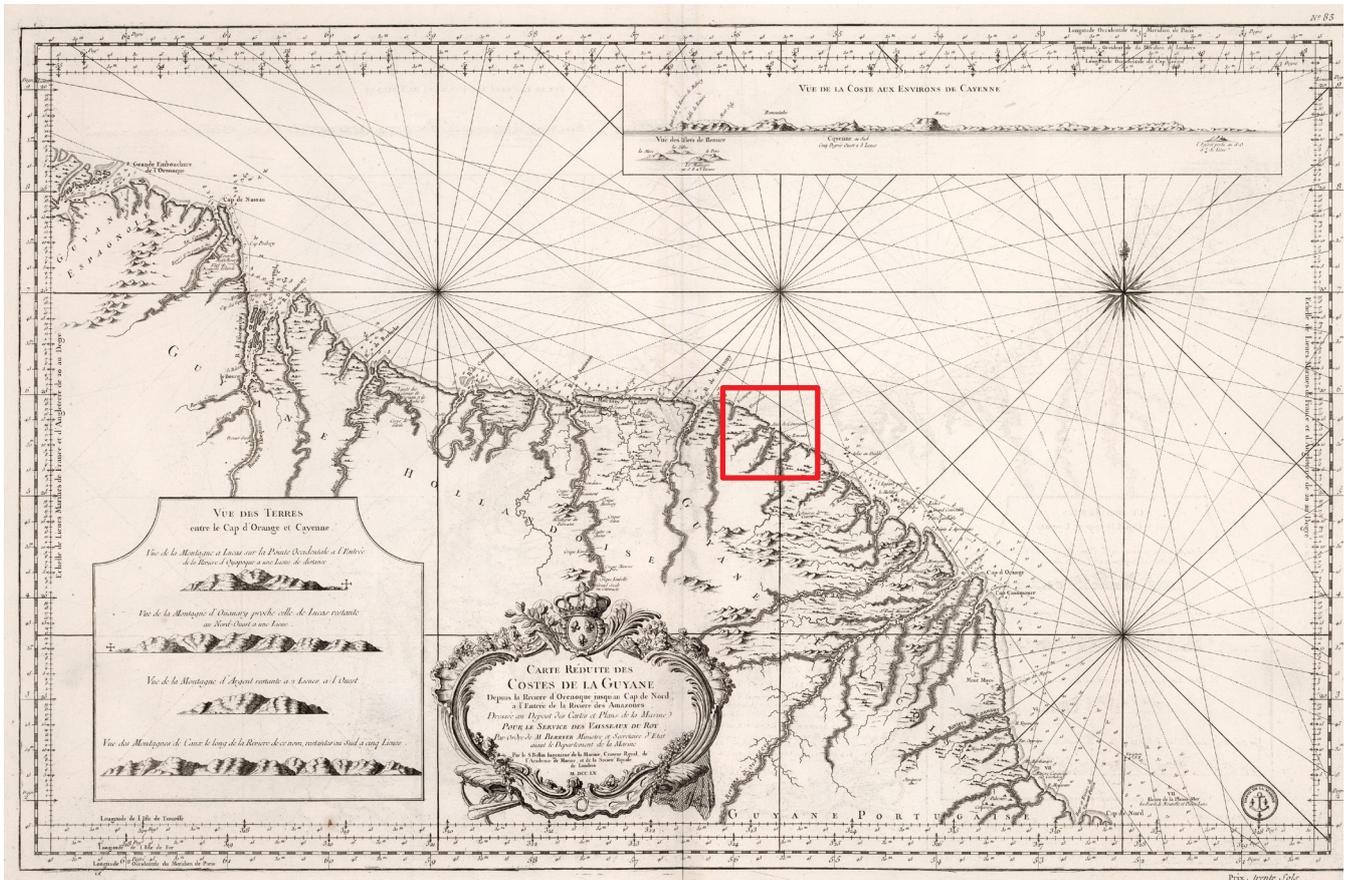


Figure 7 Littoral guyanais dessiné par J.-N. Bellin en 1760, avec détail de la zone concernée par le diagnostic (Carte Reduite des Costes de la Guyane, Paris : chez M. Bellin) (© B. Poissonnier, Inrap)

dais Abraham Cabeliau rencontra des *Geribus* et des *Yao* (Caraïbes et Yao) au large de Kourou (Cabeliau dans Collomb et van den Bel 2014).

## STRATIGRAPHIE ET STRUCTURES

Les nombreuses tranchées (figure 8 et 9) ouvertes à la pelle mécanique nous ont permis tout d'abord de saisir la stratigraphie générale de la zone, tout en mettant en évidence plusieurs occupations amérindiennes. Nous avons ainsi sondé en moyenne entre 0,50 à 1,30 m de profondeur, avec ponctuellement quelques sondages à 2 et 3 m. Nous avons documenté la séquence sédimentologique de deux secteurs bien différenciés : la moitié inférieure (altitudes entre 5 et 6,50 m NGG), au sud-est, et la moitié supérieure (altitudes entre 7 et 13 m NGG) au nord-ouest. Cependant, les profils géologiques des sondages se sont révélés parfaitement similaires et nous ne présenterons donc ici en détail seulement deux séquences stratigraphiques représentatives de ce cordon : un profil à l'extérieur du site (B) et un second à l'intérieur (A). Les deux profils se ressemblent, mais l'on remarque une différence au niveau des couches directement situées en dessous de la surface forestière (US 2000 *vs* US 1500 et US 2500). Ceci est vraisemblablement dû aux positions respectives sur le cordon d'une part, et/ou à la présence du site, avec son anthropisation du sol (figure 11) :

### *Profil A*

US 1000 : cette couche sableuse très foncée qui représente le sol forestier est constituée de sable avec des racines et des feuilles ;

US 1500 : cette couche sableuse moins foncée est hétérogène, avec une couleur brune ; son origine est inconnue, mais à l'interface de cette couche et de la suivante se situe le mobilier archéologique en place ;

US 2500 : cette couche sableuse est de couleur brun clair et correspond à un niveau de lessivage comparable au horizon E d'un podzol ;

US 3000 représente une couche sableuse de couleur brun foncé correspondant à l'horizon B qui forme une transition directe avec le sous-sol ;

US 5000 représente le sous-sol du cordon formé de sable jaune clair.

### *Profil B*

US 1000 : cette couche sableuse qui représente le sol forestier est constituée de sable foncé avec des racines et des feuilles ;

US 2000 : cette couche sableuse est de couleur brun clair et correspond à un niveau de lessivage comparable à l'horizon E d'un podzol ;

US 3000 représente une couche sableuse à couleur brun foncé correspondant à l'horizon B ;

US 4000 concerne la zone de transition entre l'US 3000 et US 5000, soit les horizons B et C ;

US 5000 représente le sous-sol du cordon formé de sable jaune clair.

### *Quelques foyers et possibles fosses*

La nature sablonneuse très meuble du substrat largement lessivé, ainsi que la surabondance de racines, ne nous ont pas permis de repérer un comblement sédimentaire différentiel pouvant indiquer d'éventuelles structures excavées : aucun trou de poteau n'a été détecté, alors que nous sommes pourtant en présence de lieux occupés, et seules de très rares fosses potentielles ont été déduites de la présence de mobilier à la fois groupé et légèrement plus profond que le niveau d'apparition habituel des vestiges.

Deux structures présentant des pierres chauffées ont été fouillées dans la tranchée S22 (zone B), ainsi qu'une troisième de même nature qui est apparue au sein d'une fenêtre de fouille ouverte juste à l'ouest des deux précédentes, le tout étant groupé sur une surface de 4m<sup>2</sup> (4x1 m) (figure 12). La stratigraphie générale de S22 montre des sables bruns sur 40 à 50 cm d'épaisseur, surmontant les sables jaunes. Le niveau d'apparition des structures (3,50 m NGG) correspond à celui du mobilier céramique épars, abondant à l'extrémité sud du sondage, soit une dizaine de centimètres environ sous la surface décapée par le bulldozer. Elles sont apparues sous la lame du godet de la pelle hydraulique qui a déplacé plusieurs pierres ferrallitiques. Les éléments demeurés en place, éclatés et un peu plus profonds, marquent trois petites concentrations. Ainsi, F1 présente un ensemble d'éclats thermiques de quartz plus ou moins rubéfiés, dont deux éléments sont encore en connexion, sur

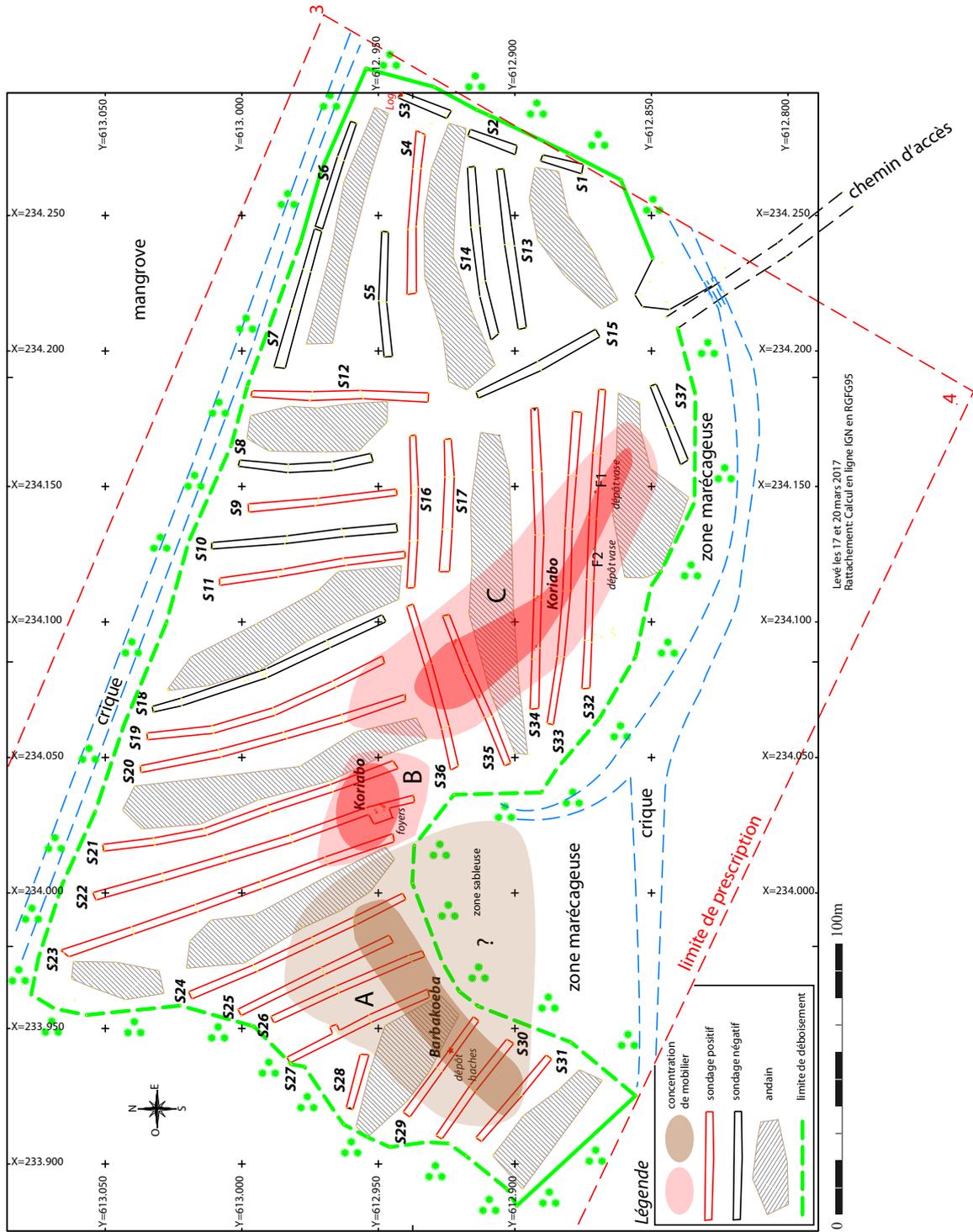


Figure 8 Plan du diagnostic, éch. 1/2000. (Relevés : cabinet Siage) (© B. Poissonnier, Inrap)



Figure 9 Vue générale des tranchées S18, S19, S20 vers l'est (© B. Poissonnier, Inrap)



Figure 10 Vue générale des tranchées S18, S19, S20 vers le nord (© B. Poissonnier, Inrap)

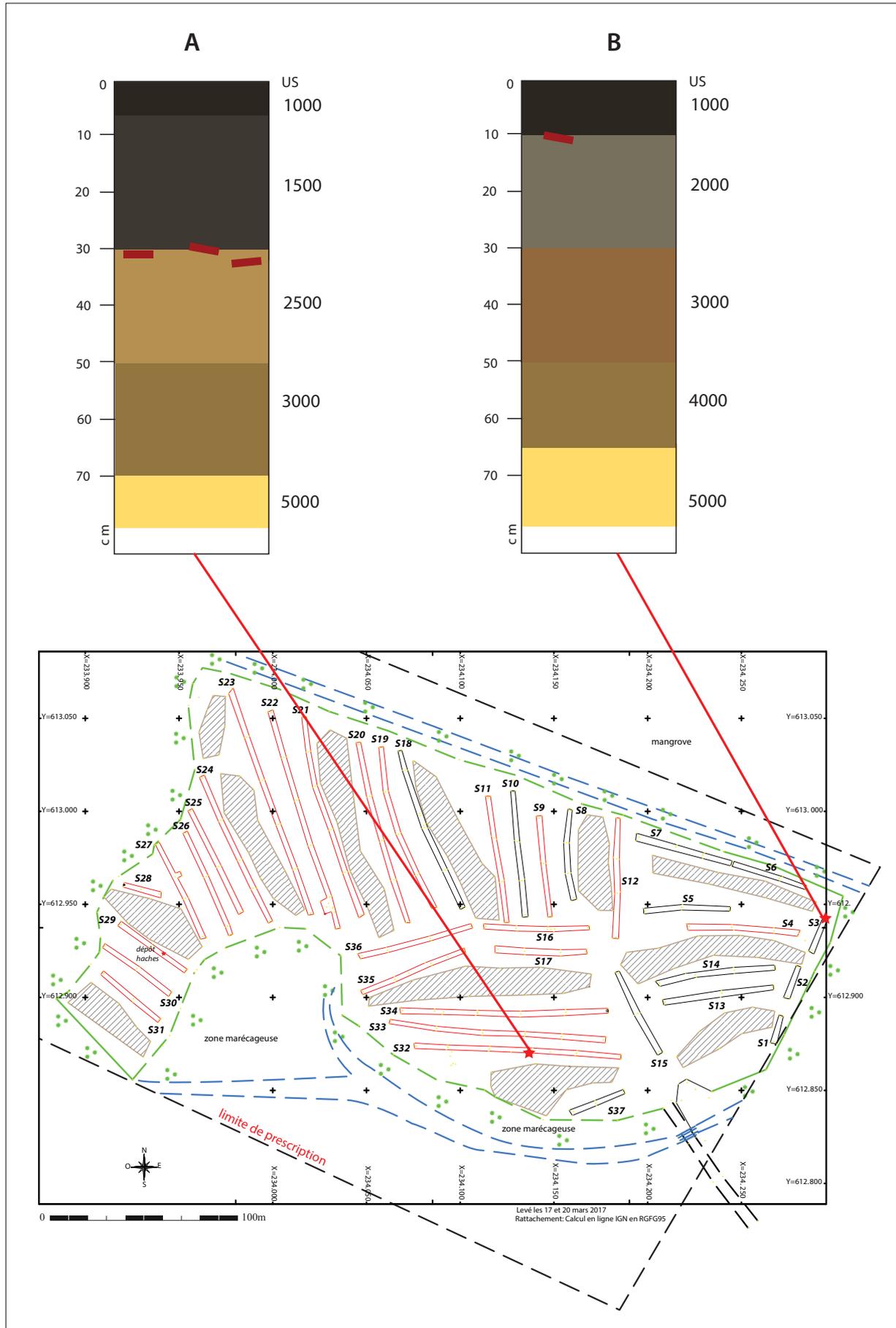


Figure 11 Coupe schématique du sol superficiel du cordon de Macoua ) (© M. van den Bel, Inrap).

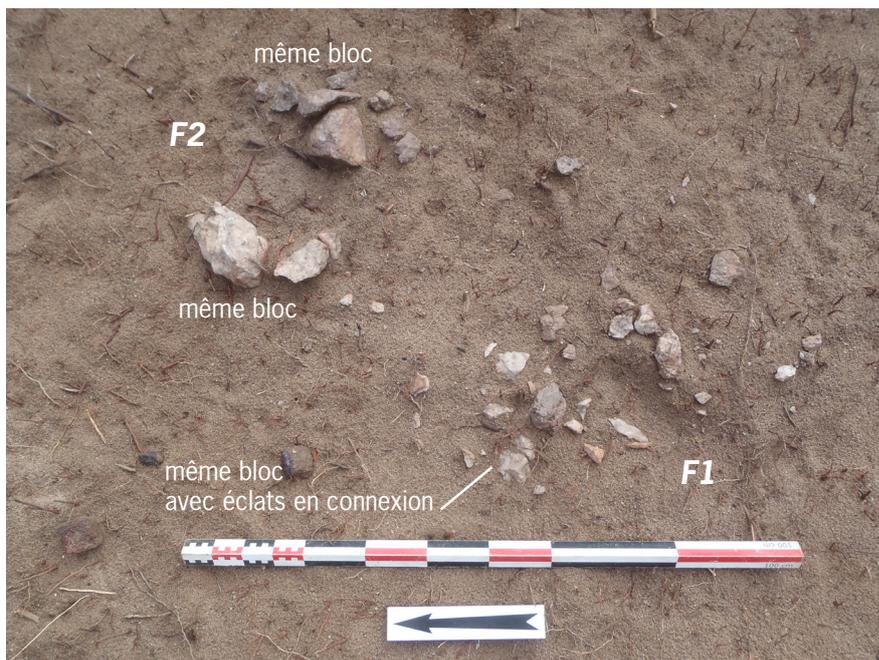
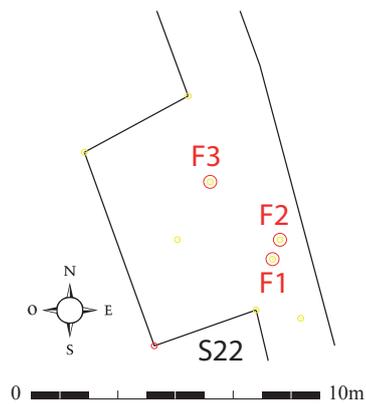
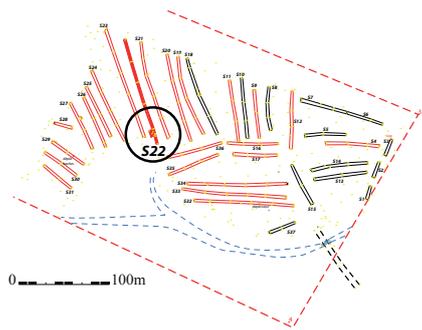


Figure 12 Foyers F1, F2 et F3 de la tranchée S22 (© B. Poissonnier, Inrap)

une surface d'environ 60x30 cm (figure 12). Les éclats correspondent à un nombre limité de blocs (un ou deux), et s'organisent dans un même lit. F2 montre les restes partiels de deux blocs de quartz dont les éclats de chauffe, bien que pratiquement au contact les uns des autres, ne sont plus en connexion : un léger remaniement est donc attesté. Comme pour F1, ils sont disposés sur un même lit, sur une surface de 40x35 cm. F3 enfin montre les éclats thermiques d'un nombre restreint de blocs (un ou deux), sans que des connexions aient été remarquées. Comme pour F1 et F2, ils sont disposés sur un même lit, sur une surface de 30x30 cm. Fait notable, quelques tessons de céramique gisaient à proximité immédiate, au même niveau que les pierres.

Ces trois structures présentent bien des points communs. La présence d'éclats en connexion ou faiblement déplacés plaide pour des foyers encore *in situ*, plutôt que des aires de vidange cendreuses. Ces foyers semblent avoir fonctionné à plat, et apparaissent au sein du riche niveau d'occupation, au même niveau et non dans une fosse (même aux contours invisibles). F1 et F2 sont spatialement proches, et comportaient d'autres pierres malheureusement déplacées par la pelle hydraulique, ce qui ne nous permet pas de savoir si nous sommes en présence d'un ou de deux foyers.

La tranchée S29 (zone A) a livré un dépôt de 4 haches groupées (n°1, 2, 3, 6). La lame à encoches n°6 est apparue tout d'abord, sous la lame de la pelle hydraulique, à une profondeur d'environ 0,20 m, puis les trois autres haches qui reposaient horizontalement les unes sur les autres, à une profondeur d'environ 0,40 m. La position plus élevée de la lame n°6

pourrait s'expliquer par une certaine perturbation liée au déboisement au bulldozer, avec dessouchage. Aucune limite de fosse n'a pu être mise en évidence, le sédiment englobant les objets, du sable brun, étant identique à celui au sein duquel apparaissait la céramique.

Dans la tranchée S32 (zone C), deux dépôts céramiques ont été notés (F1-S32 et F2-S32).

F1 correspond à une concentration de 24 tessons totalisant une masse de 2,148 kg (figure 13). Ils correspondaient aux restes partiels de 4 vases et une plaque, répandus sur une surface d'environ 1 m<sup>2</sup>. Les éléments apparaissaient depuis une profondeur d'environ 0,25 m sous la surface, jusqu'à une profondeur de 0,50 m, dans un contexte sableux brun riche en racines. Le mobilier archéologique épar provenant de ce sondage, répandu depuis la surface jusqu'à 0,30-0,40 m, n'apparaissait plus à la profondeur de la base supposée du creusement de F1. Aucune limite nette d'un creusement ne fut cependant perçue, non plus qu'un comblement sédimentaire particulier.

F2 correspond à une poterie conservée sur près des deux tiers, et se présentant de façon renversée, pratiquement de chant, dès la surface (figure 14 et 15). Sous cette céramique et jusqu'à une profondeur de 0,40 m furent découverts quelques tessons provenant d'un second vase. L'ensemble des dépôts totalise 15 tessons pour une masse de 1,346 kg (figure 16). Là non plus, aucune limite nette d'un creusement ne fut cependant perçue, non plus qu'un comblement sédimentaire particulier, et la nature de cet aménagement demeure énigmatique.

## LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

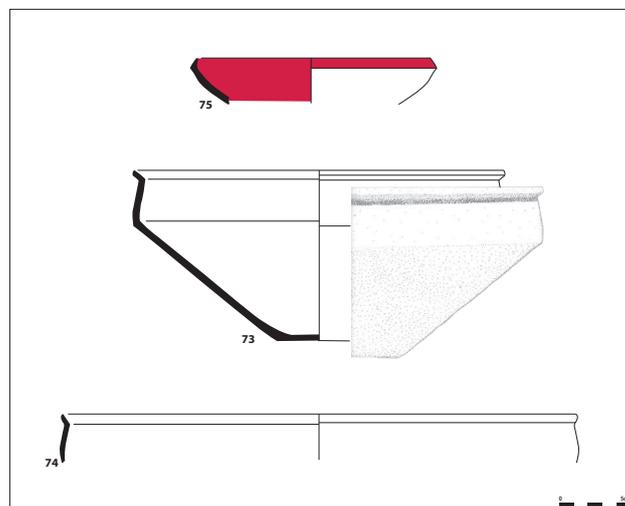


Figure 13 Éléments constituant des céramiques trouvées dans le fait F1 de la tranchée S32 (© M. van den Bel, Inrap)



Figure 14 Céramique en place (F2-S32), vue vers l'est (© B. Poissonnier, Inrap)



Figure 15 Céramique en place (F2-S32), vue zénithale (© B. Poissonnier, Inrap)

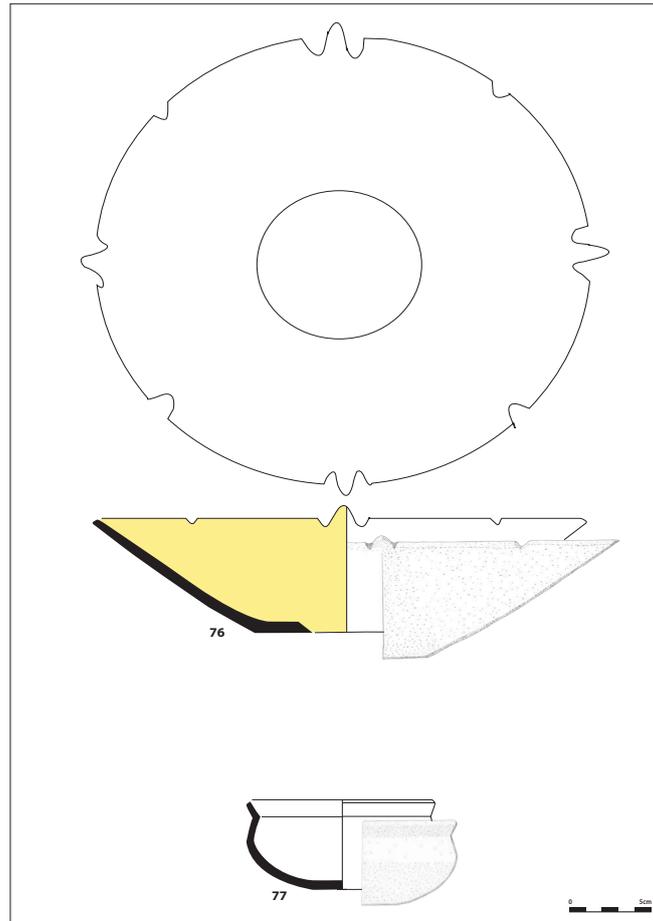


Figure 16 Éléments constituant des céramiques trouvées dans le fait F2 de la tranchée S32 (© M. van den Bel, Inrap)

## LE MACRO-OUTILLAGE LITHIQUE

### L'OUTILLAGE POLI

Les 7 lames polies recueillies sur l'opération ont été réalisées à partir de roches volcaniques gris verdâtre, de texture soit très fine (probables tufs), soit plus grenue notamment dans le cas des lames n°1 et 2 (de texture doléritique) et n°3. Elles proviennent de deux endroits éloignés d'une trentaine de mètres, dans les tranchées S27 et S29. Dans S27, une seule lame a été remarquée, il s'agit d'une herminette. Dans le cas de S29, il s'agissait d'un dépôt avéré composé de 4 lames de haches entières (n°1, 2, 3, 6) (figure 8). Dans un rayon inférieur à 3 m autour de ce dépôt furent ramassés deux autres fragments de haches (n°4 et 5). Nous avons noté que la localisation de ce dépôt correspondait assez précisément à la limite nord de la concentration principale de vestiges de la tranchée.

#### *Hache polie n°6, S29 (figure 17)*

Cette hache polie à encoches, longue de 128 mm, large de 72 mm et épaisse de 34 mm, pèse 532 g.

Elle présente un aspect très frais, et ne porte pas de marques d'un usage prononcé. Le tranchant est asymétrique d'une part, et légèrement tors d'autre part, sans qu'il faille y reconnaître pour cela une lame d'herminette. En effet, plusieurs négatifs d'éclats de façonnage imparfaitement polis demeurent sur une des faces, à proximité du tranchant. Le fabricant a dû tenter d'effacer partiellement ces concavités, ce qui a eu pour conséquence à la fois d'arquer quelque peu le tranchant et de raccourcir l'objet de ce côté. La roche, verte et fine (indéterminée), présente un poli fin. Le talon possède un méplat arqué limité par de légères arêtes. Les côtés sont faiblement équarris, en ce sens que de faibles méplats se raccordent doucement aux faces sans marquer d'arêtes nettes.

Les encoches ont été obtenues à l'issue d'un mouvement de sciage transversal. L'objet ayant permis la réalisation de ces entailles (de façon active ou passive) est de forme allongée avec une section transversale au moins en partie arrondie, large de 7 mm. L'observation fine de l'ouverture des deux encoches montre de légers ressauts au-dessus ou en

dessous des creusements principaux. Il ne semble pas s'agir d'une première série d'encoches un peu plus larges, ultérieurement approfondies par les actuelles, car un ressaut montre clairement un fond très concave correspondant à une rainure étroite. Stéphane Rostain et Yves Wack (1987) considèrent que les encoches de ce type de hache étaient réalisées à l'aide de lianes ou de baguettes de bois, opinion que nous ne partageons pas. L'examen de cet exemplaire ainsi que de spécimens similaires nous a convaincus qu'il ne fallait probablement pas rechercher systématiquement d'éléments mobiles impliqués dans la confection de ces encoches. Au contraire, nous pensons que la lame polie a été maniée transversalement, dans un mouvement de percussion posée, sur un dièdre réalisé selon toute vraisemblance sur un rocher proche des zones de polissoirs. Au besoin, un large éclat pouvait provoquer ou aviver un tel dièdre, qui devait présenter un angle suffisamment aigu. Le système ainsi réalisé, dans sa grande simplicité, est parfaitement stable, et autorise une forte pression sur la lame (l'opérateur se plaçant plus ou moins au-dessus), gage d'efficacité et de rapidité. Le fait que les encoches de ce type de hache présentent fréquemment des sortes de lèvres dédoublées correspond selon nous aux hésitations et imprécisions du geste lors des débuts du travail : il faut prendre en considération le fait que, dans notre hypothèse, la zone de frottement est dissimulée aux regards de l'opérateur qui travaille au-dessus. En outre, la présence fréquente de stries prolongeant quelque peu les encoches sur les faces de ce type de lame s'explique aisément par une forte inclinaison de cette dernière en début de travail, de façon à marquer l'emplacement de l'encoche à venir.

Les côtés de la hache et les lèvres des encoches (mais non l'intérieur de ces dernières) présentent un lustre postérieur aux pols de façonnage. Il est manifestement lié à l'utilisation de l'objet, mais sa présence localisée jusqu'à la naissance du tranchant est quelque peu surprenante, et ne paraît pas pouvoir être corrélée à un quelconque emmanchement. Les négatifs d'éclats de façonnage encore visibles ne présentent pas de traces de piquetage. La hache a été ébauchée par une taille complète obtenue par de fortes percussions à la pierre dure, seules capables d'obtenir le résultat désiré sur un matériau aussi tenace (contrairement au mode opératoire proposé par Rostain et Wack (1987 : 118). La maîtrise de la méthode a permis vraisemblablement

une mise en forme finale directement par le passage au polissage de l'ébauche.

#### *Herminette S27 (figure 18)*

Ce fragment distal de lame d'herminette mesure 67 mm de long, 47 mm de large et 19 mm d'épaisseur, pour une masse de 118 g. Elle présente une fracture ancienne perpendiculaire qui évoque fortement un bris d'utilisation lors d'une frappe. Un petit éclat s'est détaché vraisemblablement à cette occasion.

Les bords sont bien équarris. Le tranchant présente sur l'une de ses faces uniquement (du côté le moins convexe) la marque d'une usure et/ou d'un aiguisage périphérique.

#### *Hache polie n°1, S29 (figure 19)*

Cette lame de hache polie de forme trapézoïdale est confectionnée dans une roche présentant macroscopiquement une texture de type doléritique (à confirmer). Elle mesure 65 mm de longueur et de largeur pour une épaisseur de 24 mm. Sa masse est de 288 g. Les bords sont légèrement équarris. Le talon quant à lui présente un méplat plus net. Une concavité est présente sous le talon, qui présente des traces de piquetage. Du reste, le poli général est assez superficiel, dans le sens où l'on perçoit faiblement au toucher le bouchardage soigné qui a permis de mettre en forme la lame. L'observation fine montre une abrasion de toutes les parties saillantes, mais qui a épargné les microconcavités laissées par les multiples percussions. Le tranchant est peu coupant, avec de part et d'autre la marque d'un aiguisage périphérique.

#### *Hache polie n°2 (figure 20)*

Cette lame de hache polie de forme trapézoïdale est confectionnée dans une roche présentant macroscopiquement une texture de type doléritique (à confirmer). Elle mesure 57 mm de longueur (selon son axe morphologique) et 67 mm de largeur pour une épaisseur de 25 mm. Sa masse est de 158 g. Les bords sont légèrement équarris. Le talon quant à lui présente un méplat plus net obtenu par bouchardage, à peine poli. La mise en forme de la pièce a été obtenue par un bouchardage soigné préalable, et le poli général de la lame est peu prononcé. Le tranchant est peu coupant, sans traces d'aiguisage.

### Hache polie n°3 (figure 21)

Cette lame de hache soigneusement polie de forme subrectangulaire est confectionnée dans une roche assez finement grenue. Elle mesure 97 mm de longueur et 80 mm de largeur pour une épaisseur de 29 mm. Sa masse est de 372 g. Les bords sont arrondis. Le talon quant à lui présente un méplat net limité par des dièdres vifs, dont les microtraces du poli témoignent d'un mouvement opéré selon son grand axe. Deux dépressions ou éclats situés sous le talon précèdent le polissage final. Le tranchant est bien coupant, avec de part et d'autre la marque d'un aiguisage périphérique.

### Hache polie n°4 (figure 22)

Ce fragment de lame de hache correspond à une moitié subsistant après une fracture mésiale. Il mesure 68 mm de longueur, 47 mm de largeur et 22 mm d'épaisseur pour une masse de 104 g. Le matériau est extrêmement fin, sans cristaux visibles à l'œil nu, ce qui peut expliquer une certaine fragilité à l'usage en percussion lancée. Le poli est d'aspect satiné, mais quelques vestiges de la taille préalable demeurent visibles. Le côté subsistant est bien équarri. Le tranchant, relativement coupant, ne présente pas de traces nettes d'aiguisage. Il subsiste une petite partie

du talon, polie et relativement arrondie. Quelques éclats en cupule pourraient correspondre à des éclats thermiques. Enfin, un léger lustre postérieur au bris, perceptible sur les parties saillantes, pourrait soutenir l'hypothèse selon laquelle l'objet aurait continué d'être utilisé un certain temps, ou pour le moins manipulé, après la fracture. Il faut cependant demeurer prudent, au vu du contexte sableux du cordon susceptible de générer certaines brillances d'origine mécanique, et en l'absence d'observations tracéologiques microscopiques. Il subsiste un petit secteur de tranchant, peu coupant et sans traces d'aiguisage, ainsi qu'une portion de côté, arrondi.

### Hache polie n°5 (figure 23)

Ce fragment de lame de hache correspond à une partie subsistant après une fracture oblique. Il mesure 80 mm de longueur, 69 mm de largeur et 28 mm d'épaisseur, pour une masse de 172 g. Le matériau, très fin (et donc fragile à l'impact) est analogue à celui de la lame n°4. Le poli est d'aspect satiné. Le bord subsistant est arrondi. Une facette distale d'aiguisage est visible. Les éclats divers observables sur cet objet ne sont pas des vestiges de taille, mais correspondent à des épisodes plus ou moins postérieurs au bris principal.

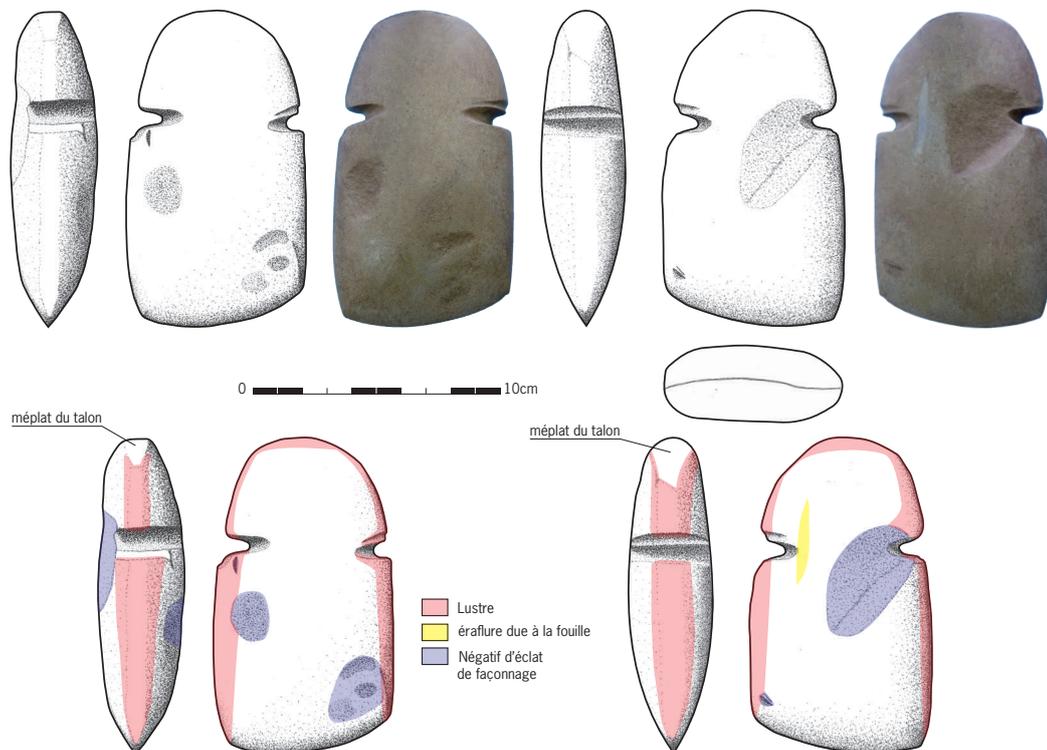


Figure 17 Hache à encoches n°6, provenant du dépôt de S29, éch. : 1/2 (© L. Ibba, B. Poissonnier, Inrap)

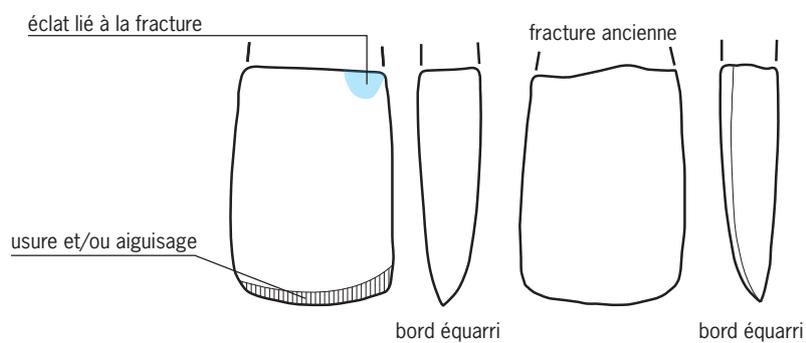
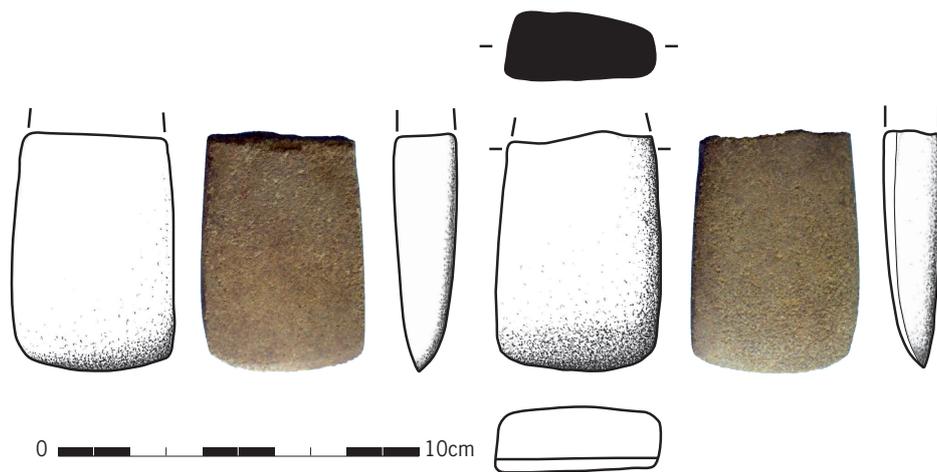


Figure 18 Herminette de S27, éch. 1/2 (© L. Ibba, B. Poissonnier, Inrap)

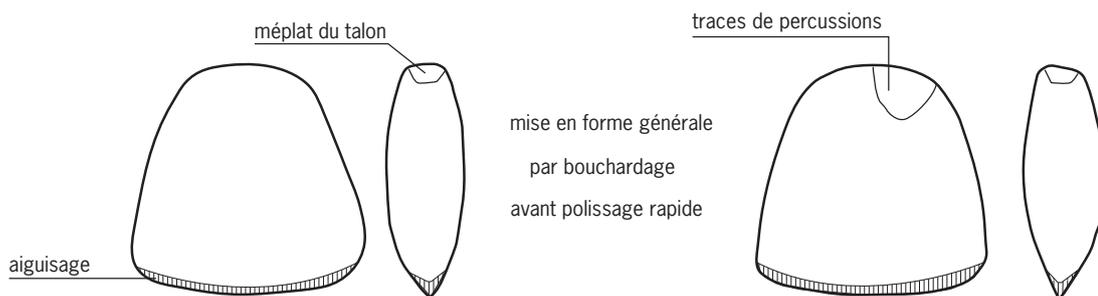
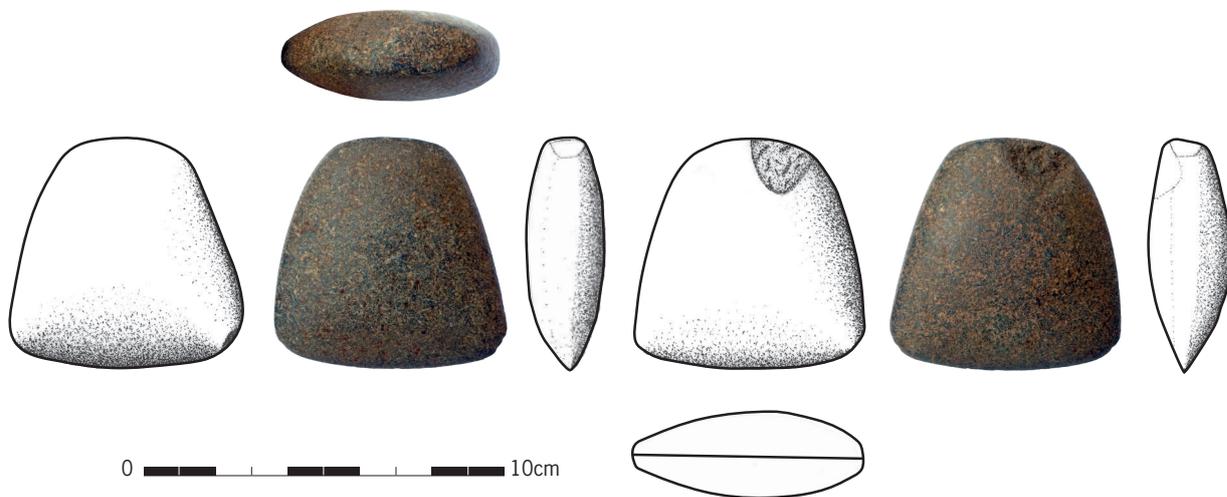
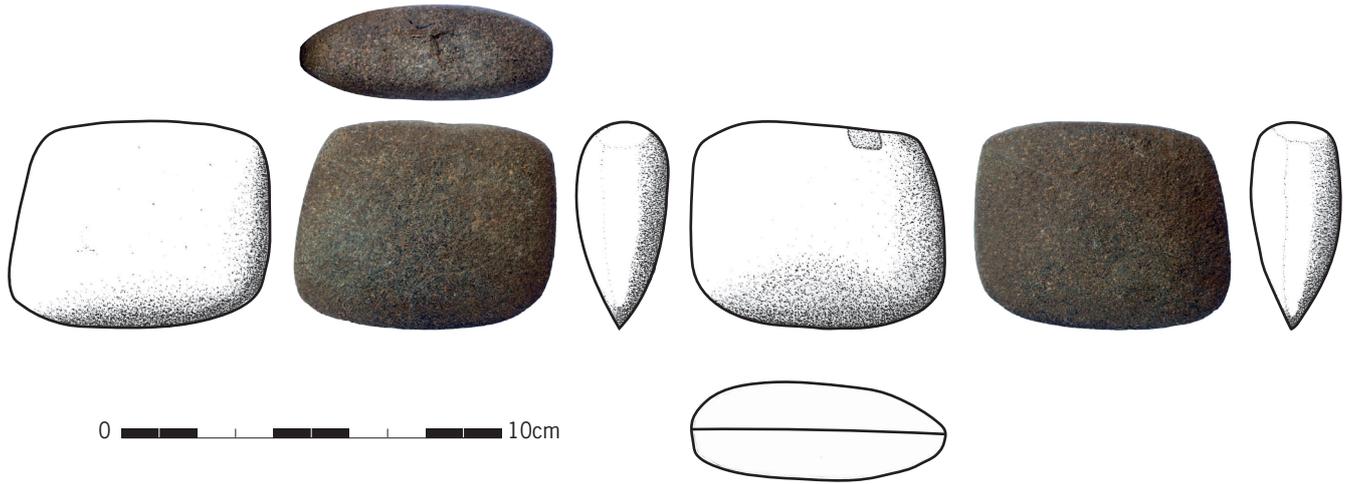
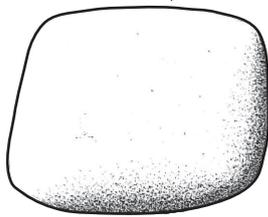


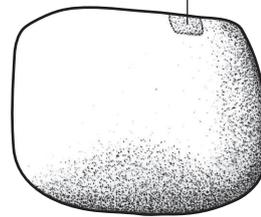
Figure 19 Hache n°1, provenant du dépôt de S29, éch. : 1/2 (© L. Ibba, B. Poissonnier, Inrap)



traces de percussions



mise en forme générale  
par bouchardage  
avant polissage rapide  
pas d'aiguisage visible



creux demeuré après mise en forme

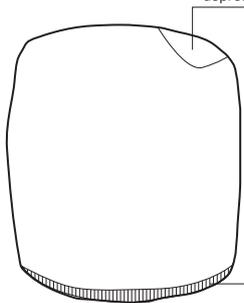
Figure 20 Hache n°2, provenant du dépôt de S29, éch. : 1/2 (© L. Ibba, B. Poissonnier, Inrap)



méplat du talon

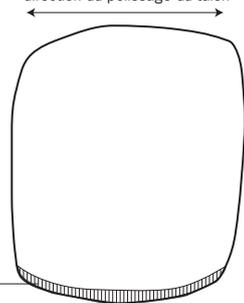


dépression précédant le polissage



aiguisage

direction du polissage du talon



aiguisage

méplat du talon



Figure 21 Hache n°3, provenant du dépôt de S29, éch. : 1/2 (© L. Ibba, B. Poissonnier, Inrap)

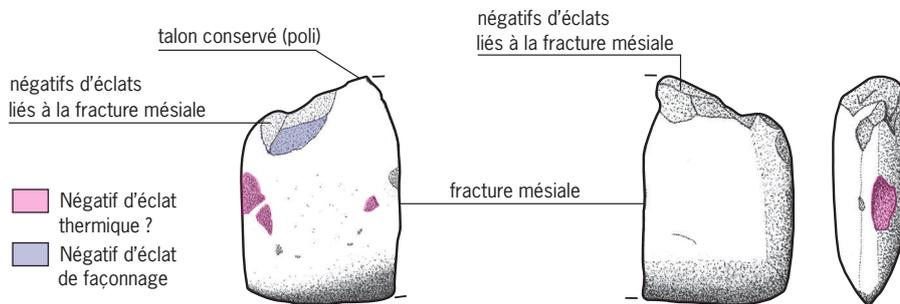


Figure 22 Hache n°4, provenant de S29, éch. : 1/2 (© L. Ibba, B. Poissonnier, Inrap)

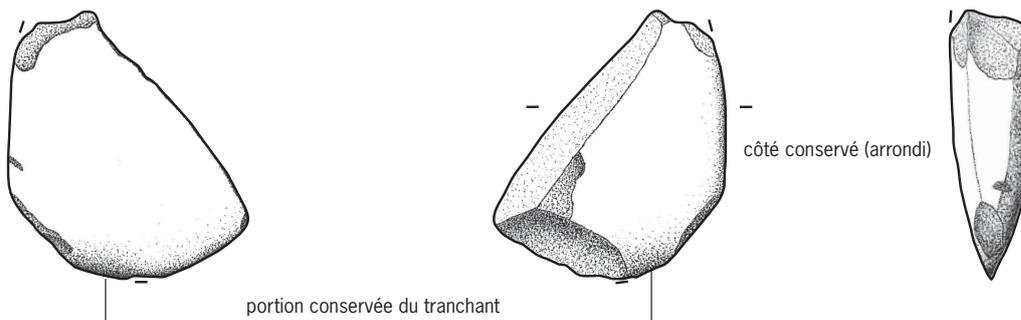
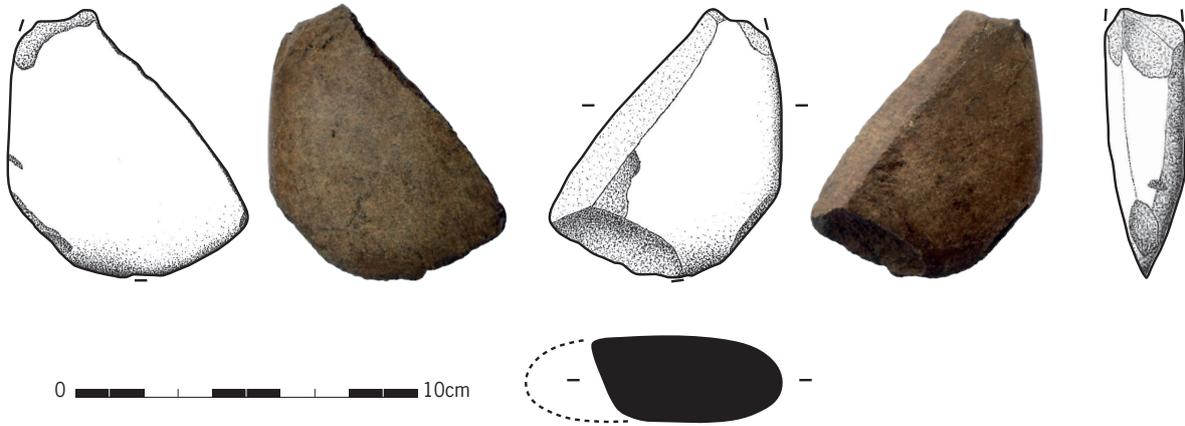


Figure 23 Hache n°5, provenant de S29, éch. : 1/2 (© L. Ibba, B. Poissonnier, Inrap)

### Conclusion sur les lames polies

Toutes les lames polies proviennent de la zone A. Les quatre haches entières, en état de fonctionnement, proviennent du même dépôt, tandis que les trois fragments ont été découverts dans les niveaux livrant du mobilier, en compagnie des restes céramiques. La composition du dépôt montre l'association stricte de haches de typologie différente (avec ou sans encoches), avec un mode de production témoignant de deux chaînes opératoires distinctes, liées manifestement au matériau employé. Dans le cas du tuf fin (n°6), la hache a été taillée, et semble-t-il de façon adroite, avant passage direct au polissage. Dans le cas des dolérites (n°1 et 2), les supports ont été mis en forme par un bouchardage poussé avant le polissage, qui dans un cas est assez sommaire. Dans le cas de la hache n°3, le polissage a fait disparaître les indices technologiques, ce qui nous prive d'une lecture assurée.

Nous avons proposé une nouvelle restitution technique de la méthode d'obtention des encoches de la hache n°6 : en la frottant sur un dièdre. Une certaine logique ergonomique voudrait que le dièdre lithique déduit de l'observation soit présent sur le site même du ou des polissoirs qui ont permis la réalisation générale de la hache : il serait du plus haut intérêt de porter attention à l'avenir à la présence d'éventuels dièdres polis sur les sites de polissage déjà connus, ce qui pourrait permettre de relier des sites de fabrication avec certaines de leurs productions.

Cette lame à encoches (n°6) ne montre pas de traces nettes d'usage en tant que hache. En revanche, la localisation de son lustre, présent à la périphérie, tranchant excepté, est surprenante : s'agirait-il d'un dispositif particulier de maintien durant les transports, hors emmanchement ? Nous n'avons pas de proposition pertinente susceptible de rendre compte de nos observations, mais le fait que cette hache apparaisse dans un dépôt de quatre exemplaires entiers invite à s'interroger sur la signification de ce dernier. C'est dans ce contexte que nous avons tenté de rendre compte précisément des informations potentielles fournies par ces objets, dans le but de trouver des comparaisons parmi d'autres dépôts de haches.

### LE RESTE DU MACRO-OUTILLAGE

Nous avons recueilli un ensemble de 16 objets dont la majorité correspond aux catégories fonctionnelles définies par André Leroi-Gourhan (1943), et dénommées percutants et répercutants. Nous y avons adjoint les plaques aux surfaces demeurées brutes. Chacun d'eux sera décrit ci-après. Il s'agit de 3 fragments de meules, 3 molettes entières ou non, 6 fragments de plaques et une septième plus ou moins entiers, un polissoir (ou abraseur), un couteau élaboré sur un éclat de répercutant (meule ?), un aiguisoir-percuteur et un galet.

#### S19 (figure 24)

Fragment de répercutant présentant une face convexe abrasée / polie, en roche cristalline gris noir, de 105 x 75 x 27 mm. La face opposée est absente, le fragment conservé présentant l'aspect d'un gros éclat concave (thermique ?). Après le départ de cet éclat, l'objet a fait l'objet d'une retouche écailleuse directe qui a dégagé un tranchant convexe. Ce dernier a été utilisé en percussion posée sur un matériau assez dur à dur, ce qui l'a fortement émoussé. Cet éclat récupéré vraisemblablement de façon opportuniste a donc permis de confectionner un fort couteau.

#### S22

Une grande plaque plane non abrasée en roche grenue, de forme trapézoïdale, de 440 x 360 mm, pour une épaisseur variant de 30 à 55 mm pèse 13 kg. Elle a été prélevée et immédiatement emballée pour faire l'objet d'analyses ultérieures, sans aucun lavage.

#### S27 (figure 24)

Fragment de meule en granodiorite (?) de 130 x 100 x 43 mm. La face supérieure est finement abrasée, et présente une faible concavité transversalement au grand axe (du fragment). La face inférieure est régularisée par bouchardage.

#### S29 (figure 24 et 25)

- Fragment de meule ou molette en roche cristalline indéterminée grise, de 115 x 75 x 36 mm (figure 24). Elle présente deux faces planes abrasées et opposées. Deux côtés originaux sont conservés ;

- Fragment de molette en roche à grains assez fins, de couleur gris clair, de 85 x 80 x 43 mm. De silhouette

légèrement biconvexe, les deux faces triturantes sont grossièrement abrasées. Un côté en arc de cercle est conservé sur près de la moitié une longueur de l'objet : il correspond à un diamètre de 11 à 12 cm ;

- Molette en quartz, entière, de 104 x 83 x 53 mm pour une masse de 568 g (figure 25, S29a). La face inférieure est légèrement biconvexe. La morphologie générale de l'objet, qui présente la marque d'enlèvements préalables en percussion lancée, possède des arêtes et parties saillantes piquetées qui ont pu servir, par exemple, à piquer périodiquement la meule pour lui redonner du mordant ;

- Fragment de meule épaisse en grès grossier, de 110 x 80 x 83 mm (figure 25, S29b). Il a vraisemblablement éclaté au feu, comme en témoigne une nette rubéfaction. Une portion du bord originel est conservée. Deux faces abrasées légèrement concaves sont opposées ;

- Molette en quartz de 72 x 68 x 61 mm pour une masse de 462 g (figure 25, S29c). La face inférieure est très abrasée, le reste de l'objet présente le résultat de multiples percussions sur ses surfaces et ses parties saillantes, ce qui témoigne d'utilisations multiples et sur une certaine durée.

#### *S30 surface (figure 24)*

- Fragment de plaque présentant deux faces planes abrasées et opposées, en roche cristalline gris foncé, de 85 x 52 x 22 mm (figure 24, S30a, surface) ;

- Fragment de plaque présentant une seule face plane abrasée, en roche cristalline gris foncé (amphibolite ?), de 100 x 50 x 21 mm (figure 24, S30b, surface).

#### *S32*

Fragment de plaque sans traces d'abrasion, en granodiorite (?), analogue au fragment de S36, surface (mais sans raccord) de 117 x 113 x 18 mm.

#### *S33 surface (figure 24)*

Un fragment de polissoir (ou abraseur) en grès présente trois concavités abrasées. Il mesure 60 x 60 x 32 mm. Des stries concentriques sont présentes dans deux secteurs (cf figure 24)

#### *S34, surface*

Un fragment de plaque sans traces d'abrasion, en granodiorite (?), de 170 x 135 x 29 mm, et un fragment de plaque sans traces nettes d'abrasion, en granodiorite (?), de 80 x 60 x 29 mm. Un galet oblong en roche verte indéterminée, de texture très fine, de 105 x 55 x 36 mm, pèse 330 g (figure 26). Outre ses faces naturellement arrondies, il présente deux concavités contiguës marquées par un poli artificiel obtenu par une succession de percussions posées selon une direction préférentielle transversale à son axe morphologique. La légère concavité et la restitution du geste suggèrent fortement la possibilité d'un usage d'aiguiseur pour lame polie. Ses deux « cotés », si l'on veut bien nommer ainsi les deux flancs opposés les plus arqués, présentent des sillons d'usure transversaux, ainsi que des séries d'impacts rectilinéaires transversaux, larges de 7 mm au maximum. La partie la plus pointue de l'objet présente la trace de quelques percussions de même nature, dans un cercle de 7 mm de diamètre. Ces stigmates correspondent à une série de percussions successives sur des dièdres fins et durs, très certainement lithiques : il s'agit donc d'un objet polyvalent, ayant servi d'aiguiseur (à lame polie ?) et de percuteur. Cette dernière fonction est à mettre en regard de l'absence surprenante d'industrie taillée en quartz sur l'ensemble du site, malgré de bonnes conditions de récoltes (surfaces décapées ayant reçu les pluies). Peut-être ce percuteur a-t-il servi à retoucher des lames destinées à être polies ou repolies ?

#### *S35, milieu*

Un galet plat en schiste a été éclaté au feu. Nous ne sommes pas parvenus à distinguer des polis anthropiques parmi le polissage général naturel, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'existent pas. Il mesure 125 x 90 x 25 mm.

#### *S36 surface*

Fragment de plaque sans traces d'abrasion, en granodiorite (?), analogue au fragment de S32 (mais sans raccord) de 126 x 70 x 16 mm.

#### *Conclusion sur les percutants et répercutants*

La zone B a livré un seul élément, à savoir la grande plaque non abrasée. En revanche les zones A et C se répartissent équitablement le reste des décou-

vertes, d'un point de vue quantitatif. D'un point de vue qualitatif, en revanche, les différences sont manifestes. Ainsi, la totalité des meules et des molettes provient de la zone A, et les plaques non abrasées ne proviennent en revanche que des zones B et C. Les autres outils (couteau, aiguisoir, polissoir / abraseur) ne concernent que la zone C. Cette opposition reflèterait-elle des différences de préparation alimentaire au sein des deux zones principales ? Une mouture efficace était pratiquée dans la zone A (farine de

mais ?) au contraire de la zone B+C, où aucune trace indubitable de travail de mouture ne nous est parvenue. Nous verrons plus loin dans la conclusion comment rendre compte de cette opposition.

La fonction des plaques de pierre sans traces d'abrasion nous est inconnue. Est-elle vraiment culinaire ? Nous pouvons nous le demander, dans la mesure où l'on ne perçoit généralement pas de traces de rubéfaction.



Figure 24 Macro-outillage divers, éch. :  $\frac{1}{2}$  (© B. Poissonnier, Inrap)

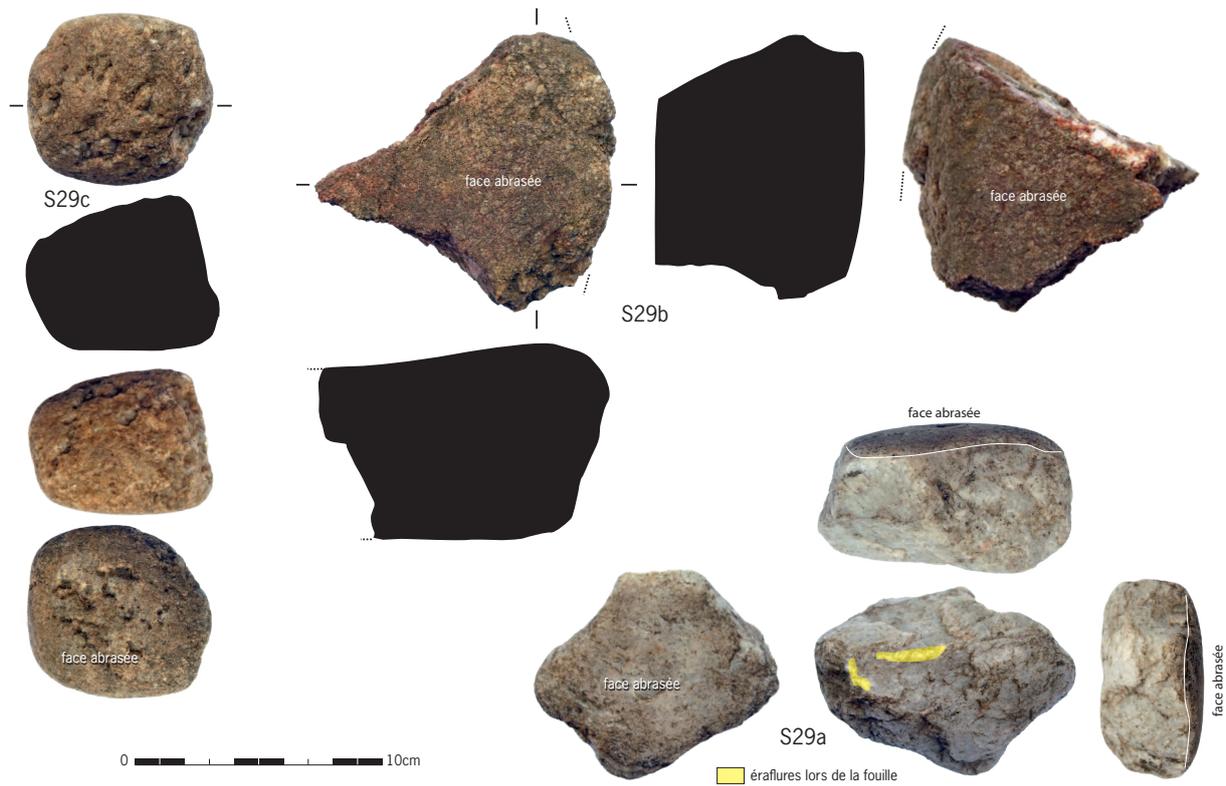


Figure 25 Macro-outillage divers, éch. : 1/2 (© B. Poissonnier, Inrap)

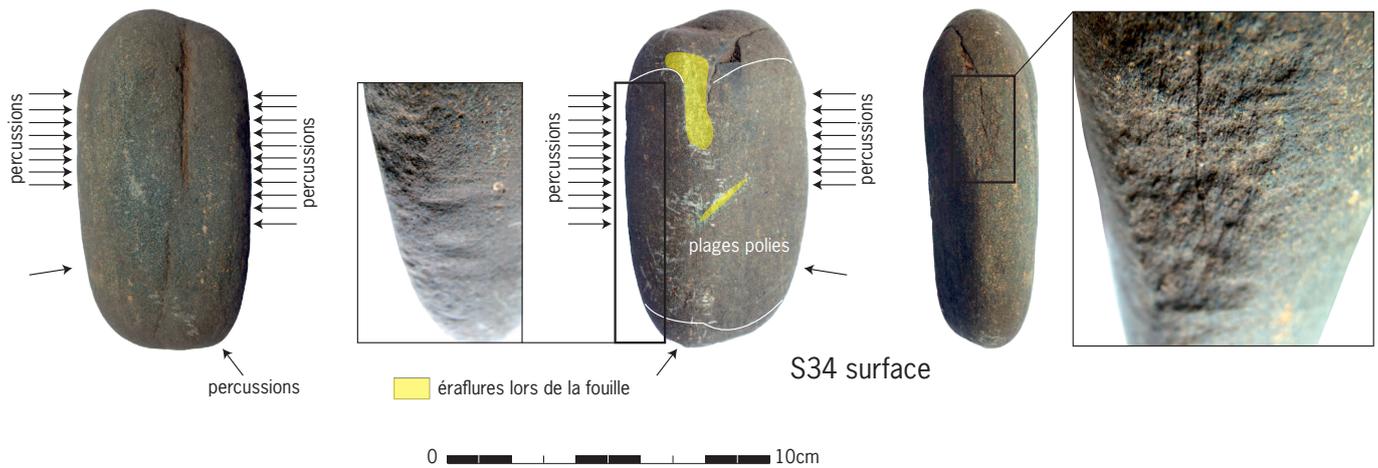


Figure 26 Objet polyvalent sur galet, S34, surface, éch. : 1/2 (© B. Poissonnier, Inrap)

## LA CÉRAMIQUE

### INTRODUCTION

Il s'agit principalement d'une étude macroscopique sur les éléments constitutifs issus d'un ramassage de surface aux alentours des tranchées ainsi qu'au sein des couches et faits archéologiques observés dans les sondages. Elle porte sur la morphologie des bords, bases et plaques, mais aussi, en moindre mesure, sur les éléments décoratifs et les différences des pâtes entre les deux zones, pour un total de 143 kg environ. L'enjeu de l'étude céramique de cet assemblage se perçoit à la lumière de la distribution spatiale du mobilier archéologique par rapport aux deux zones repérées qui correspondent vraisemblablement à deux occupations distinctes : une occupation précolombienne *Barbakoeba* à l'ouest (tranchées S24-31, soit la zone A) et une autre *Koriabo* (tranchées S32-36, soit la zone C) à l'est, auxquelles a succédé une troisième occupation amérindienne ponctuelle plus récente (tranchées S25 et S26, soit la zone B).

Notre sériation a permis d'établir une typologie pour l'échantillon céramique du site de Macoua. Les EC (éléments constitutifs) de cette fouille (N=155) forment la base de cette étude dont 106 éléments ont été dénombrés dans la zone C et seulement 35 dans la zone A. La zone B ne compte que 8 EC et s'aligne plutôt avec la zone C. Finalement, l'étude statistique proposée est liminaire, car elle est partiellement basée sur un ramassage de surface et, en moindre mesure, sur des éléments issus des couches archéologiques. Cependant, cette couche archéologique semble peu perturbée quant à la fragmentation du mobilier céramique : 33 g *versus* 20 g par fragment de poterie ainsi que trois formes entières (EC 73 et EC 76-77), mais les résultats de notre inventaire nous semblent désormais suffisamment étoffés pour signaler des séries pertinentes. Pour la méthode de l'analyse céramologique, voir van den Bel 2015.

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU LOT ÉTUDIÉ

La collection inventoriée représente environ 1 789 fragments après remontage pour un poids de 43 491 g (figure 27). La proportion décorée est faible : environ 4,4% du mobilier. En revanche, le taux est plus élevé pour les EC dont 9% sont décorés, soit le double se traduisant par une présence importante de cette catégorie parmi les éléments constitutifs.

Le faible chiffre pour la classe décorée est congruent avec les pourcentages donnés par le présent auteur pour le site historique d'Eva 2 près de Malmanoury : 5,4% pour le total de l'assemblage et 20% pour les EC (van den Bel 2015 : 538 et Annexe 8.5) ainsi que pour le site précolombien tardif d'AM 41 à Iracoubo (*idem*, p. 542 et Annexe 5.2).

L'état de conservation du mobilier est médiocre et résulte du lessivage répété des sols tropicaux ; le mobilier trouvé dans la couche archéologique est en meilleur état que celui découvert en surface. On note également que l'ajout d'éléments non plastiques d'origine végétale (*kvepi*) a induit une surface alvéolée qui n'améliore pas la lecture des finitions, comme les lustrages, gommages ou aplats.

### LA FABRICATION

La seule technique de fabrication observée est celle du montage en colombin dont les marques caractéristiques de collage des boudins, en biais ou en demi-cercle, sont visibles sur la section d'un grand nombre des fragments. Le traitement de surface par polissage s'avère rare ainsi que les aplats, les incisions ou encore les modelages décoratifs. Les plaques à cuire et les bases épaisses démontrent une fabrication par superposition des plaques ou « crêpes » d'argile. Les rares préhensions et ustensiles (couverture ?) sont modelés et façonnés à partir de boules d'argile.

	Ordinaire	Décoré	Total	Poids gr	EC	FA
<b>Autres</b>	108	4	112	3886	13	
<b>Zone A</b>	377	4	381	5924	35	
<b>Zone B</b>	97	3	100	1306	4	
<b>Zone C</b>	1131	67	1198	32375	103	3
<b>Total</b>	1713	78	1791	43491	155	3

Figure 27 Récapitulatif du mobilier céramique étudié par zone (© M. van den Bel, Inrap).

Les inclusions non plastiques des EC ont fait l'objet d'une observation macroscopique afin de déterminer la composition de la pâte (figure 28). Nous avons pu constater quatre types de pâtes dont la pâte végétale (cendreuse ou charbonneuse) est la plus importante avec 49%, suivie par la pâte minérale avec 32% et la chamotte avec 19%. Cependant, la pâte végétale et la chamotte peuvent contenir également un peu de sable, mais nous les avons classées selon la dominance de l'un ou l'autre. Nous avons quelques doutes sur la présence de la chamotte, apparemment sous forme de fine poudre, car cet ajout ne se caractérise avec certitude qu'en réalisant des lames minces (van den Bel *et al.* 2014).

Les observations macroscopiques concernant les couleurs de cuisson sur la fracture fraîche de l'EC ont montré cinq couleurs principales : rouge sur toute la tranche, orangé à brun sur toute la tranche, cœur foncé (gris / noir) avec des surfaces claires, couleur foncée (grise ou noire) sur toute la tranche. Les deux dernières sont le résultat d'une cuisson réductrice (48%), la première d'une cuisson oxydante (35%) et l'élément restant correspond à une cuisson réducto-oxydante (17%). La cuisson réductrice représente la cuisson la plus importante. On remarque également que la cuisson réductrice, induisant

souvent dans ce cas une couleur gris bleuâtre, se marie fort bien avec la pâte végétale (36% pour le total d'EC et 74% pour la cuisson réductrice). Une relation se manifeste aussi pour la cuisson oxydante et les pâtes sableuses : 28% et 81% respectivement. Il est intéressant à noter que la présence de mica dans la pâte (n° 12) peut révéler la présence d'une source différente d'argile brute, notamment attestée dans la Zone A.

Finalement, on remarque la présence d'un film brun sur une vingtaine de tessons. Cette couleur peut être le résultat d'un gommage du récipient, principalement à l'extérieur. Aujourd'hui les Kali'na utilisent la gomme ou copal chauffé du courbaril (*simili*) pour obtenir un vernis transparent (Ahlbrinck 1931: 234 ; Delawarde 1967 : 343 ; Grenand 2006 : 110).

#### LES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS

Le registre diagnostique est constitué de 118 bords, 33 bases et 7 plaques (même si la symétrie axiale n'était pas toujours restituable, figure 29). On dénombre également 3 formes archéologiquement complètes qui ont été trouvées dans des caches. Tous les EC ont été dessinés. On rappelle que 14 éléments du registre constituant sont décorés soit 9% du total des EC (*cf.* figure 27).

N°	Total	Zone A	Zone B	Zone C	Autres	Type
11	40	13	1	22	4	minéral
12	9	5		3	1	minéral
13	1		1			minéral
21	20	1		19		charbonneux
22	11	2		9		cendreux
31	36	2		29	5	charbonneux
32	9			9		cendreux
41	19	6	2	10	1	chamotte
42	10	6		2	2	chamotte
<i>N</i>	<i>155</i>	<i>35</i>	<i>4</i>	<i>103</i>	<i>13</i>	

Figure 28 Récapitulatif de la pâte des EC (© M. van den Bel, Inrap)

	Bord		Base		Plaque
	Ordinaire	Décoré	Ordinaire	Décoré	
<b>Autres</b>	11	0	2	0	0
<b>Zone A</b>	24	1	10	0	1
<b>Zone B</b>	1	0	3	0	0
<b>Zone C</b>	70	12	16	2	6
<i>Total</i>	<i>106</i>	<i>13</i>	<i>31</i>	<i>2</i>	<i>7</i>

Figure 29 Récapitulatif des éléments décorés et non-décorés

### Les bords

La diversité des profils a permis une répartition morphologique en 11 séries modales : SM 1-11 (figure 30, 31, 32, 33 et 34). Les bords ouverts (SM 1-5) et fermés (SM 6-10) ont été répartis selon leur forme : rectiligne, convexe et concave, leur inclinaison vers l'intérieur ou extérieur ainsi que la présence d'une carène et le traitement labial, ce qui a engendré la création de sous-séries (par exemple les sous-séries SM 6a-e). On remarque qu'il est parfois difficile de savoir si un bord convexe était ouvert ou fermé : SM 5a *versus* SM 7a, de sorte qu'on pourrait les fusionner visuellement, mais nous avons opté pour plus de détail afin de déterminer les différences morphologiques de l'assemblage. Ceci a été visualisé également par les trois couleurs des éléments pour les différentes zones (zones A-C).

Les formes ouvertes et fermées, à l'exception de SM 11 ou les éléments isolés (N=6), se partagent la popularité avec 50% chacun. Les SM 6 et 1 sont les plus populaires au sein de l'ensemble (41%) dont la

SM 6 (bords rectilignes inclinés vers l'intérieur avec une lèvre éversée) est la plus populaire. Ces deux séries sont suivies par la SM 7, 2 et 8 (34%). Les autres séries sont clairement minoritaires. Finalement, on remarque que la lèvre éversée représente un élément caractéristique (39%) du lot étudié, notamment en combinaison avec la présence d'une carène (SM 5-7).

### Les formes fermées

SM 6. Cette série est la plus populaire (N=25) et représente les bords rectilignes inclinés vers l'intérieur ayant une lèvre éversée à l'exception de SM 6d-e (figure 31). Les trois premières sous-séries (SM 6a-c) ont été subdivisées suite à la présence d'une carène et/ou tore (figure 30). Cette série se distingue de la SM 7 par sa morphologie (rectiligne vs convexe) et de SM 5 par sa forme (fermée vs ouverte) dont elle se différencie parfois difficilement : nous devons prendre en compte le fait que ces récipients sont réalisés à la main, avec la variabilité due à chaque fabricant (figure 35).

SM	N	Forme	Profil	Inclinaison	Lèvre	Carène	
1	a	9	O	Rectiligne	Extérieur	Divers	non
	b	5	O	Rectiligne	Extérieur	Divers	non
	c	4	O	Rectiligne	Extérieur	Amincie	non
	d	3	O	Rectiligne	Extérieur	Amincie	non
2	a	10	O	Rectiligne	Droite	Aplatie	non
	b	4	O	Rectiligne	Droite	Aplatie	oui
3	a	9	O	Convexe	Extérieur	Divers	non
	b	2	O	Convexe	Extérieur	Encochée	non
4	a	2	O	Concave	Droite	Divers	non
	b	3	O	Concave	Extérieur	Amincie	oui
5	a	3	O	Divers	Droite	Éversée	non
	b	2	O	Rectiligne	Divers	Éversée	oui
6	a	5	F	Rectiligne	Intérieur	Éversée	non
	b	10	F	Rectiligne	Intérieur	Éversée	oui
	c	7	F	Rectiligne	Intérieur	Éversée	oui
	d	1	F	Complexe	Droite	Éversée	oui
	e	2	F	Convexe	Intérieur	Aplatie	oui
7	a	11	F	Convexe	Intérieur	Éversée	non
	b	2	F	Convexe	Intérieur	Éversée	oui
	c	2	F	Convexe	Intérieur	Éversée	oui
8	a	5	F	Convexe	Intérieur	Aplatie	non
	b	4	F	Convexe	Intérieur	Aplatie	oui
9	a	3	F	Rectiligne	Droite	Arrondie	non
	b	1	F	Rectiligne	Intérieur	Aplatie	oui
10		3	F	Rectiligne	Intérieur	Infléchie	oui
11		6	x	Divers	Divers	Divers	non

118

Figure 30 Récapitulatif des bords (SM 1-11) (© M. van den Bel, Inrap)

Quand on prend par exemple la moyenne (27,5 cm) de la somme du nombre de fréquence (N=1,46) comme élément déterminant pour les orifices des sous-séries SM 6a-c, on aperçoit deux pics importants : un premier se situe à 24 cm et le deuxième vers 32 cm, évoquant plutôt des formes de taille moyenne, comme des (petits) pots et jattes (figure 35).

Cette série ne comporte aucune décoration, mais on considère sa lèvre éversée et le tore (SM 6c) comme des éléments diagnostiques pour ces séries ainsi que pour l'ensemble du site. On note que cette série est désormais absente dans la zone A. Quant à la pâte et la cuisson, on retrouve l'omniprésence de la pâte mixte (minéraux et éléments carbonneux), en combinaison avec une cuisson réductrice.

*SM 7.* Cette série fermée (N=15) s'apparente à la série précédente, comme nous l'avons évoqué, en sachant que son profil est plutôt convexe au lieu de rectiligne. Elle représente également une lèvre éversée ainsi qu'une carène (SM 7a-b). La SM 7c diffère légèrement des sous-séries précédentes par la position de la lèvre, plutôt droite, et donc moins éversée (figure 30).

Quand on prend par exemple la moyenne (27 cm) de la somme du nombre de fréquence (N=1,18) comme élément déterminant pour les orifices des sous-séries SM 7a-b, on aperçoit deux pics importants : un premier se situe à 22 cm et le deuxième vers 30 cm, évoquant plutôt des formes à taille moyenne, comme des (petits) pots et jattes. La pâte et la cuisson montrent une image similaire à la série précédente, mais avec un composant cendreuse plutôt que carbonneux. Cette série est non décorée.

*SM 8.* Cette série moins populaire (N=9) représente les bords convergents à profil convexe (SM 8a) et se subdivise par rapport à son épaulement accentué par une cannelure (SM 8b). Cette dernière, il est intéressant à le noter, se trouve exclusivement dans la Zone C (figure 30).

Il s'agit ici de formes fermées plus grandes que les deux séries précédentes avec une moyenne de 39 cm et un pic vers 42 cm soit des grandes jattes. Cette série est non décorée et montre la même image quant à la pâte et la cuisson que les séries précédentes.

Les séries modales SM 9 et 10 sont minoritaires comme la SM 10 qui présente un intérêt quant à la

combinaison du décor (aplat rouge à l'intérieur), un petit orifice caréné (entre 16 et 20 cm) et une lèvre infléchie. Cette série se trouve exclusivement dans la zone C.

#### *Les formes ouvertes*

*SM 1.* Cette série est la plus récurrente (N=21) quant aux formes ouvertes et se caractérise par des bords rectilignes inclinés vers l'extérieur (figure 31). Cette série se sous-divise quant à la présence d'une lèvre amincie (SM 1c-d) et un décor, notamment un aplat rouge interne qui se retrouve uniquement dans la zone C (SM 1b, d) (figure 33). Elle s'apparente à la SM 2, laquelle porte un profil convexe. Ces deux séries modales représentent vraisemblablement le même type de récipient.

Quand on prend par exemple la moyenne (26 cm) de la somme du nombre de fréquence (N=2,11) comme élément déterminant pour les orifices, on aperçoit trois pics importants vers 22 et 24 cm et un dernier vers 38 cm, évoquant des petites écuelles et des grandes assiettes ou plats creux (figure 36). La pâte et la cuisson montrent une image similaire quant aux séries fermées les plus nombreuses.

*SM 2.* Cette série concerne les bords rectilignes positionnés de façon droite (figure 30). Elle se subdivise par rapport à la présence d'un épaulement marqué par une cannelure (SM 2b) ressemblant à la sous-série SM 8b. Il s'agit de formes ouvertes plus grandes, à parois épaisses de 1 cm environ, avec une moyenne de 38 cm pour l'ouverture dont la moitié dépasse les 40 cm, soit des grandes jattes ou bassins. Cette série est non décorée. La pâte minérale est plus abondante pour cette série ayant également une cuisson oxydante.

*SM 3.* Cette série concerne les bords convexes inclinés vers l'extérieur (figure 30). Elle se subdivise par rapport à la présence d'encoches sur la lèvre et d'un aplat blanc interne (SM 3b) ressemblant à la sous-série SM 8b. Il s'agit de formes ouvertes ayant des diamètres qui s'échelonnent entre 22 cm et 52 cm, mais avec deux pics vers 26 cm et 32 cm, soit des formes à dimensions moyennes. La pâte minérale est également un peu plus abondante, mais la pâte mixte domine.

Finalement, les séries modales SM 4 et 5 sont minoritaires, au sein desquelles la sous-série SM 4b représentant un bord concave caréné est remarquable. La SM 5 s'apparente à la SM 6.

#### *Les bases*

Les bases comptent 33 individus, soit 21% du total des éléments constitutants (figure 33 et 37). Elles se répartissent en quatre séries modales qui sont définies en fonction de l'aspect morphologique du plan d'assise : les bases planes (SM I), les bases convexes (SM III), les bases ombiliquées (SM III) et les bases à piédestal (SM IV) dont les premières représentent 88%. Les autres types sont minoritaires.

Les bases planes ont été subdivisées selon le profil de la panse à partir de la base : convexe (le plus populaire, N=15) ou arrondi, droit ou rectiligne (et parfois légèrement concave) ou encore appendiculaire. Les assises appendiculaires, avec application du colombin sur le plan de la base (plutôt que contre), forment une caractéristique notable (N=5). La série modale SM I concerne les bases planes avec une épaisseur qui varie entre 4 et 12 cm pour une moyenne de 7,4. Le diamètre s'échelonne entre 4 et 15 cm pour une moyenne de 8,4, où les petits diamètres (4 à 8 cm) dominent. La pâte est plutôt mixte et à la chamotte pour une cuisson réductrice (60%). Deux éléments ont reçu un aplat rouge à l'intérieur. Les autres séries sont minoritaires.

#### *Les plaques*

La classe morphologique des plaques est représentée par seulement 7 individus, soit 4% du total des éléments constitutants (figure 34 et 38). Il s'agit de petits bords dont nous n'avons pas pu constituer le diamètre à l'exception d'un fragment de 30 cm environ (EC 118). Leur épaisseur varie entre 13 et 22 cm avec un dégraissant plutôt sableux. L'échantillon demeure cependant trop petit pour en dire plus quant à sa fabrication, mais il est notable qu'un bourrelet ou épaulement appliqué au bord manque clairement dans cet assemblage, indice chronoculturel pour la zone C où presque tous les EC des plaques ont été découverts (figure 13 et 16).

#### *Description des modes décoratifs*

Le pourcentage du mobilier décoré (N=83, soit 4,4%) est peu élevé. Cependant, comme nous l'avons

déjà évoqué ci-dessus, le pourcentage décoré parmi les EC est plus élevé d'environ 9%. Ce biais demeure pour l'instant difficile à expliquer, mais il est possible que la qualité du mobilier issu des structures pourrait refléter cette différence d'une manière ou d'une autre (figure 39). Le répertoire est très modeste. Il s'agit principalement de l'engobe rouge (63%), de l'engobe blanc (27%) et des encoches (5%) (figure 39 et 40). Les autres décors (ponctuations, *adornos* et adjonctions) sont clairement minoritaires (figure 41). La couleur rouge ou blanche s'applique principalement à l'intérieur et les encoches sur les lèvres forment des bords polylobés (figure 13, 16 et 40).

#### SYNTHÈSE DE LA CÉRAMIQUE AMÉRINDIENNE

##### *Le registre céramique (figure 42)*

Cette synthèse typologique repose sur un corpus de 155 éléments constitutants, dont 3 formes complètes, ainsi que quelques décorations associées ayant livré 10 séries modales. Le registre morphologique des bords se décline nettement autour des formes ouvertes des séries modales SM 1-3 et des formes fermées SM 6-8. Cependant, ces séries dévoilent une grande variété en types de récipients quant à leurs dimensions, présence de carène et/ou traitement labial. Les autres séries sont minoritaires, mais représentent des formes caractéristiques de même, notamment la SM 10. Malheureusement, la plupart des formes demeurent archéologiquement incomplètes et la nomenclature basée uniquement sur le diamètre de l'orifice reste parfois difficile à appliquer.

Les séries SM 5-7 sont des récipients tronconiques et/ou sphériques fermés ou légèrement ouverts de différentes tailles, soit des bassins, jattes, pots, écuelles ou encore des bols portant des lèvres éversées (30%). Ces récipients non décorés sont souvent pourvus d'une carène (SM 5b, SM 6b-c et SM 7b-c) et la série SM 6c porte également un tore. Les séries SM 1 et SM 3 représentent des formes tronconiques ou sphériques ouvertes de différentes tailles ayant des finitions labiales diverses (aplaties, amincies ou arrondies), soit des assiettes, jattes et écuelles. Elles n'ont pas de carènes, mais peuvent porter un engobe interne rouge ou blanc. Ensuite les séries SM 2 et SM 8 s'apparentent l'un à l'autre par leurs grandes dimensions et la présence d'un épaulement marqué par une cannelure, soit des bassins ou grandes jattes (SM 2b et SM 8b). Finalement, on remarque la remarquable

série SM 10, soit une écuelle à lèvres infléchies avec un aplat rouge à l'intérieur représentant également une combinaison typique, mais peu fréquente.

Il s'avère difficile d'attribuer les séries modales de bases aux séries des bords quant au faible nombre de formes complètes. Cependant, on peut noter l'omniprésence des bases planes et leurs petites dimensions entre 7 et 8 cm. Pour les plaques, on remarque uniquement l'absence d'un bourrelet. Quant aux décors, les aplats rouges et blancs dominent clairement l'ensemble céramique et, finalement, on peut noter l'absence d'incisions.

#### *Les datations par radiocarbone*

Nous avons fait réaliser 4 datations par radiocarbone au laboratoire de Poznań. Toutes proviennent du cœur de la zone A. Les trois premières (tranchée S 29) ont été réalisées sur des encroûtements organiques présents sur différents tessons : elles datent donc parfaitement la période d'utilisation des céramiques. Le quatrième échantillon (tranchée S 25) est un charbon.

Les résultats à deux sigmas sont les suivants :

POZ-109253 (S29, encroûtement sur tesson, surface) :  $550 \pm 30$  BP, soit 1311-1434 AD (95%)

POZ-109254 (S29, encroûtement sur tesson EC 22) :  $580 \pm 30$  BP, soit 1300-1419 AD (95%)

POZ-109255 (S29, encroûtement sur tesson de lèvre) :  $505 \pm 30$  BP, soit 1330-1448 AD (95%)

POZ-109256 (S25, charbon) :  $605 \pm 30$  BP, soit 1297-1406 AD (95%)

Les calibrations ont été réalisées en utilisant les tables d'OxCal v.4.2.3.

Ces quatre résultats sont remarquablement homogènes, et nous situent sans équivoque dans le XIV<sup>e</sup> siècle, voire le début du XV<sup>e</sup>.

#### *Le rattachement chronoculturel*

Trois occupations distinctes ont été repérées : une première dans la zone occidentale (zone A), une deuxième dans la zone orientale (zone C) et une troisième dans la zone occidentale (zone A). La zone intermédiaire ou zone B s'apparente plutôt à la zone C (figure 43). La zone A s'apparente au complexe

céramique de *Barbakoeba* et la zone C au complexe de *Koriabo*. Cette dernière décompte le plus d'EC, et son registre relève du *Koriabo* par les formes toriques (SM 6c) et les jattes floriformes (SM 3b), comme Arie Boomert (1986) l'a défini pour le Suriname. L'absence des pots toriques hautement décorés par incisions, et des jattes floriformes plus élaborées, marque vraisemblablement une appartenance au complexe céramique de Malmanoury, soit le « Koriabo historique », proposé par l'un des auteurs pour le site d'Eva 2 (Sinnamary)(van den Bel *et al.* 2015). Dans ce dernier cas, il s'agissait d'une occupation amérindienne historique attribuée aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et faisant référence aux populations dénommées *Galibis* dans les sources françaises du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette fourchette chronologique est renforcée par la présence du *kvepi* dans la pâte, du brunissage, d'un seul couteau en fer et de quelques coquilles rares dans cette zone, indices également présents sur le site d'Eva 2 ou encore sur le site de Luna (Kourou) (Briand 2015). La zone intermédiaire ou zone B s'apparente à la zone C par la seule présence d'une forme torique (EC 12).

Le registre de la zone A, séparée physiquement des deux autres par une petite zone inondable, compte moins d'EC. Le registre morphologique y est certes moins pertinent, mais le fait que la série des bords isolés (SM 11) appartienne uniquement à la zone A peut révéler l'existence d'un site distinct au niveau chronoculturel. On n'y compte en outre aucune forme torique ou florale, mais en revanche un *adorno* typique et un unique bord à ponctuations de type inhabituel (*cf.* figure 43) sont présents, évoquant le complexe *Barbakoeba* tel que décrit par Arie Boomert (1993) pour la partie orientale du Suriname et par Stéphane Rostain (1995) et Claude Coutet (2015) pour la partie occidentale de la Guyane. Les différences sont aussi sensibles sur le plan technologique : la chamotte et pâte sableuse sont omniprésentes en zone A, en combinaison avec une cuisson oxydante, et la présence de mica (largement absent en zone C) indique une autre zone d'approvisionnement en argile. Les datations radiocarbone du complexe *Barbakoeba* s'échelonnent entre la fin du Xe et le XI<sup>e</sup> siècle et précèdent généralement celles du *Koriabo* qui est plutôt attesté à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle sur le littoral de la Guyane (van den Bel 2015).

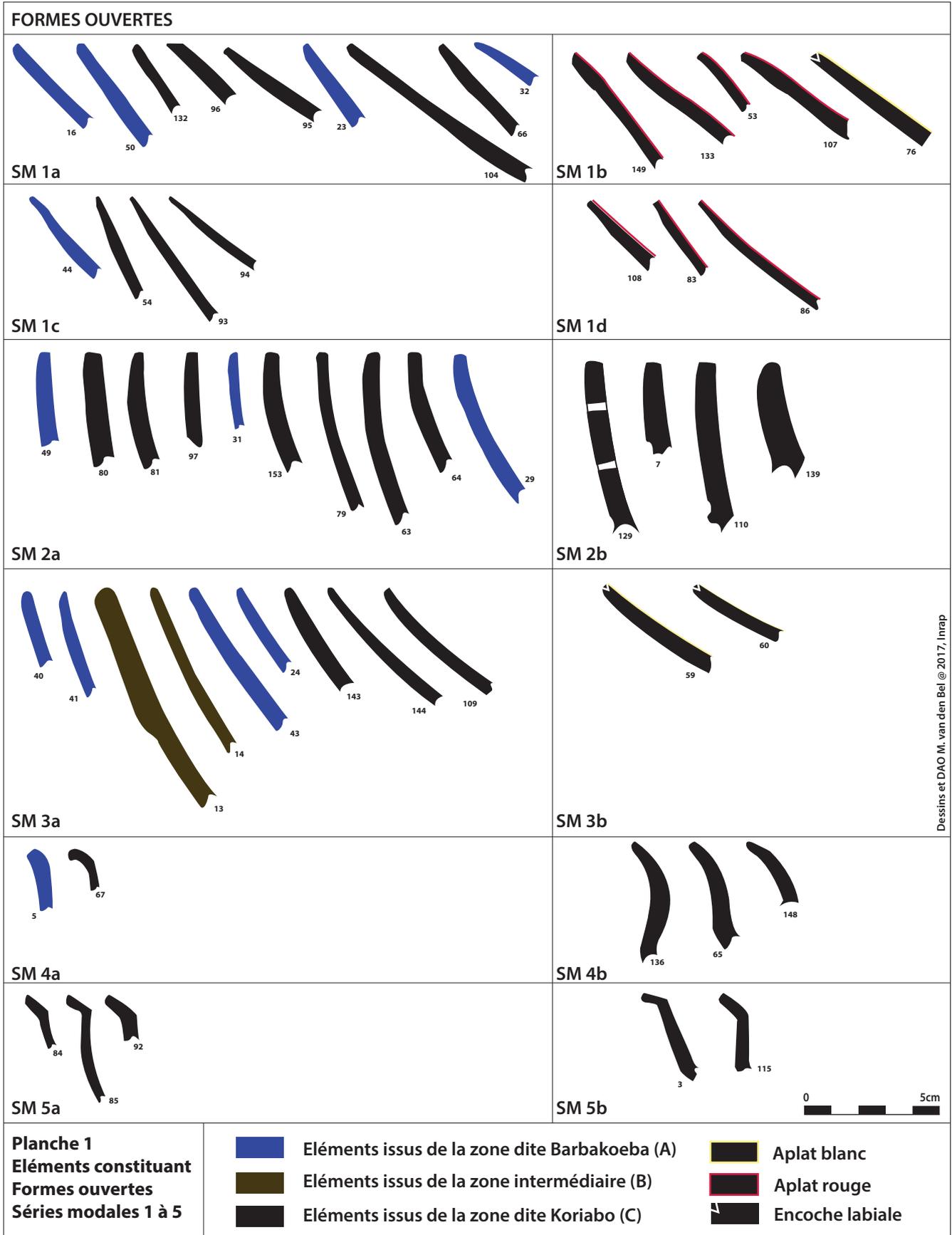
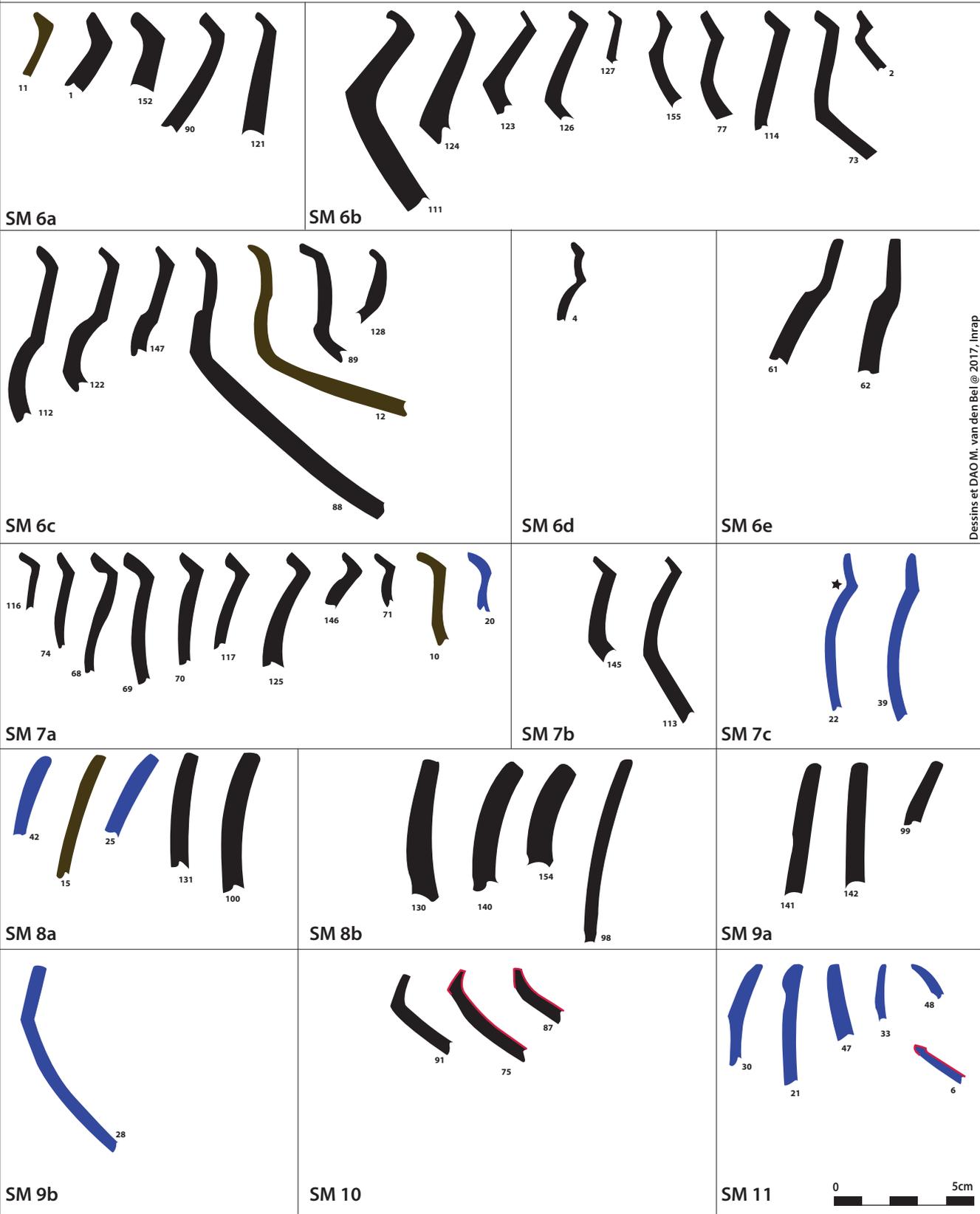


Figure 31 Dessins des formes ouvertes : SM 1 à 5 (© M. van den Bel, Inrap)

FORMES FERMEES

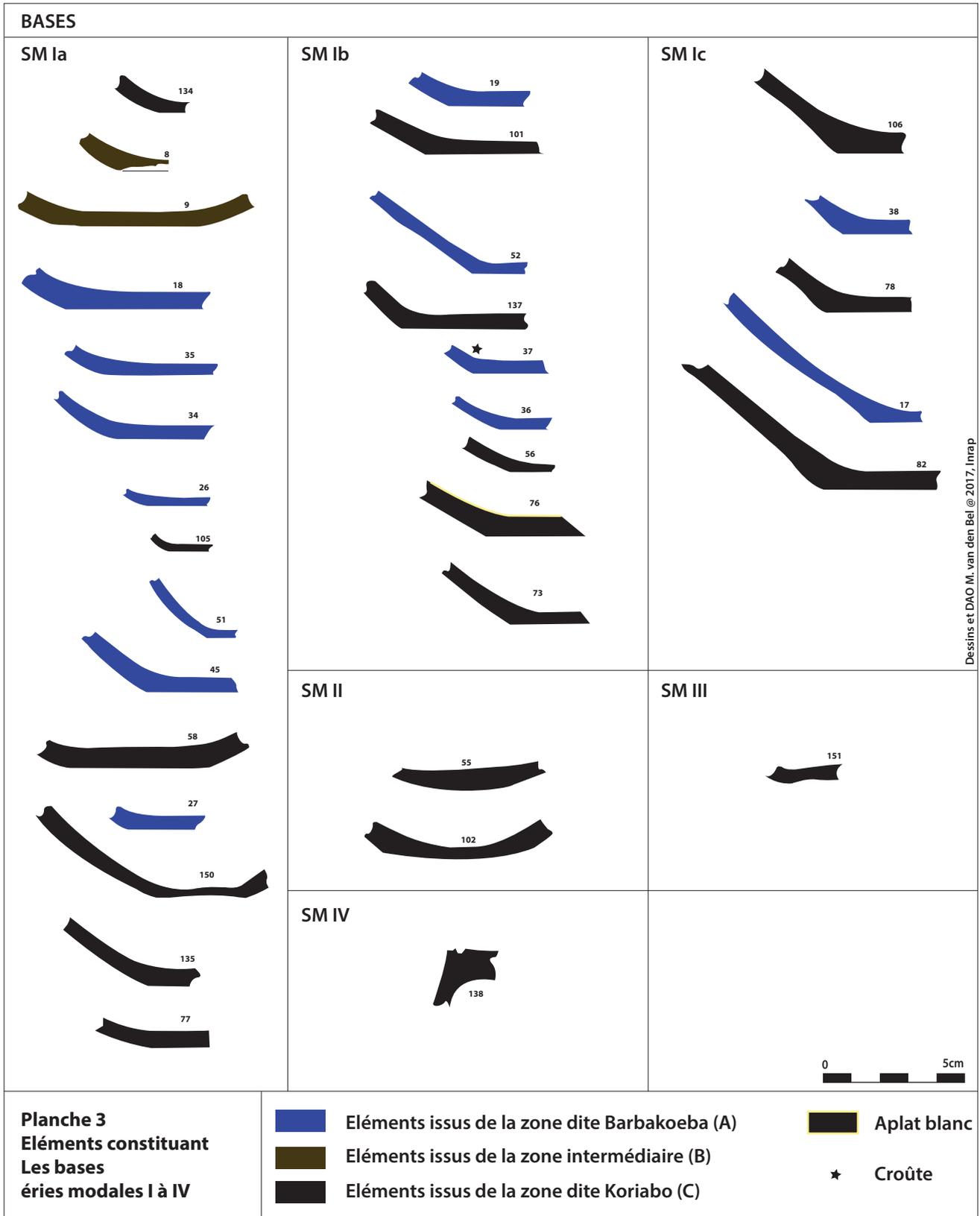


Dessins et DAO M. van den Bel @ 2017, Inrap

Planche 2  
Éléments constituant  
Formes fermées et isolées  
Séries modales 6 à 11

- Éléments issus de la zone dite Barbakoeba (A)
- Éléments issus de la zone intermédiaire (B)
- Éléments issus de la zone dite Koriabo (C)
- Aplat rouge
- ★ Croûte

Figure 32 Dessins des formes fermées et isolées : SM 6 à 11 (© M. van den Bel, Inrap)



Dessins et DAO M. van den Bel © 2017, Inrap

Figure 33 Dessins des bases : SM I à IV (© M. van den Bel, Inrap)

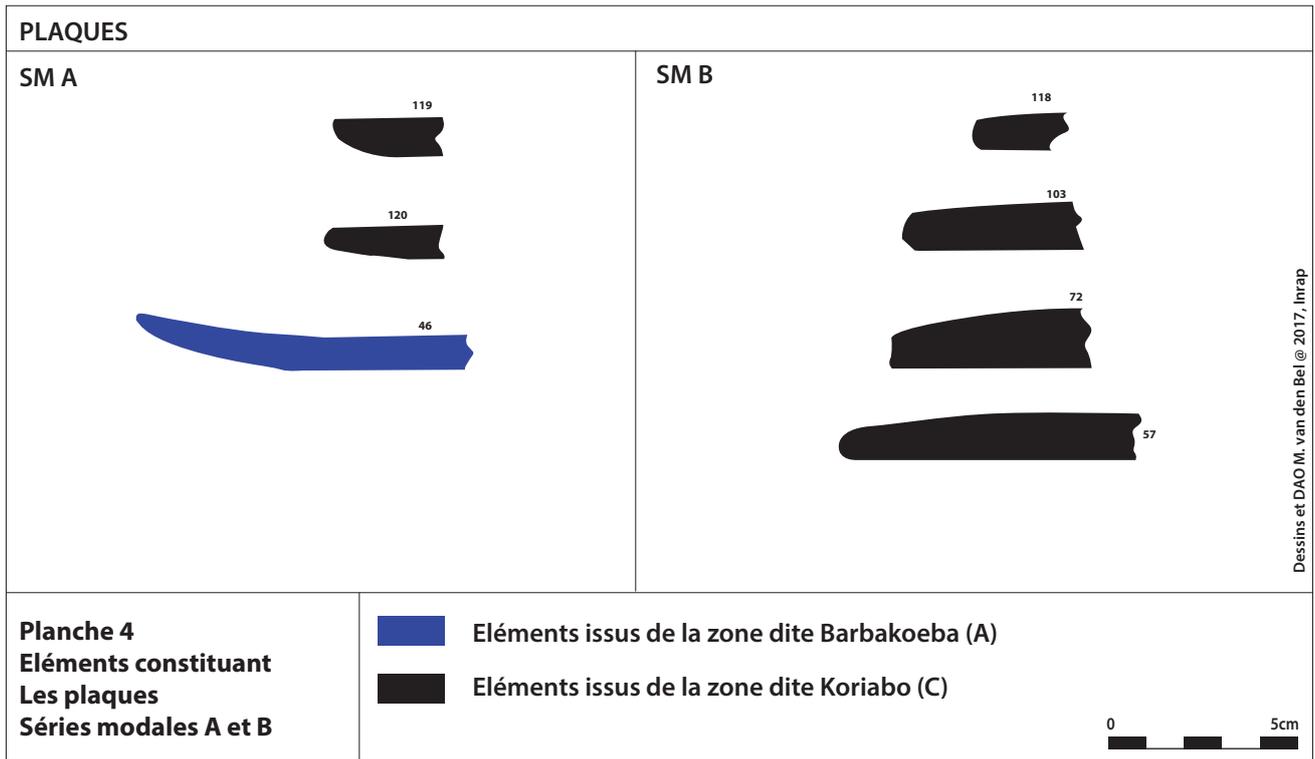


Figure 34 Dessins des plaques : SM A et B (© M. van den Bel, Inrap)

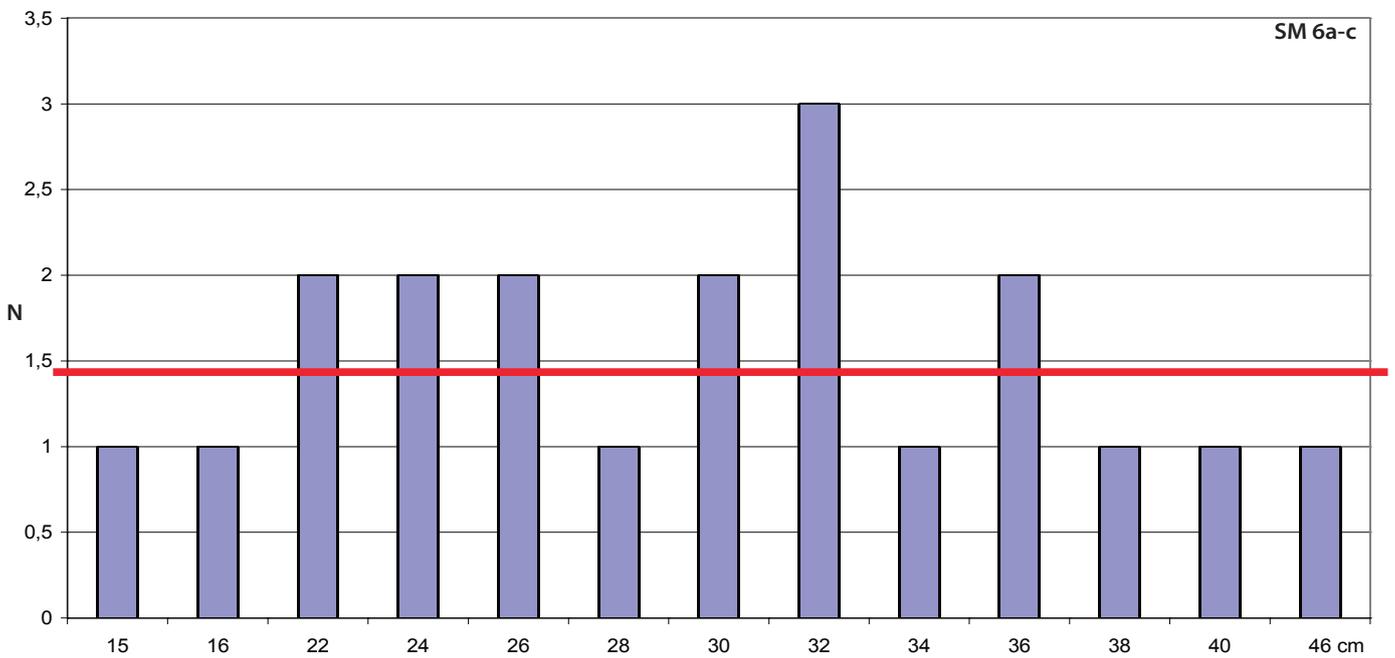


Figure 35 Fréquence des diamètres de la SM 6a-c (© M. van den Bel, Inrap)

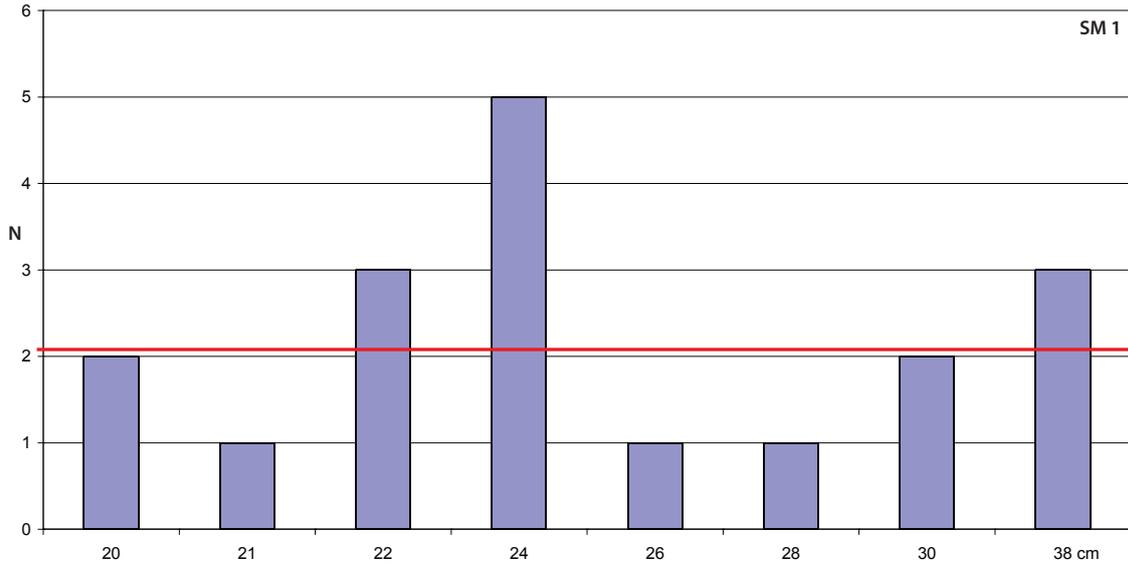


Figure 36 Fréquence des diamètres de la SM 1 (© M. van den Bel, Inrap).ai

SM	N	Plan	Profil
I a	15	Plane	Convexe
b	9	Plane	Rectiligne
c	5	Plane	Appendiculaire
II	2	Convexe	Convexe
III	1	Ombiliqué	Convexe
IV	1	Piédestal	x
33			

Figure 37 Récapitulatif des bases (SM I-IV) (© M. van den Bel, Inrap)

SM	N	Lèvre
A	3	Rehaussée
B	4	Arrondie
7		

Figure 38 Récapitulatif des plaques (SM A-B) (© M. van den Bel, Inrap)

Aplat	N	Int.	Ext.	Lèvre
Rouge	53	47	6	0
Blanc	22	13	9	0
<b>Incisions</b>				
Encoches	4	0	0	4
Ponctuations	1	0	0	1
<b>Application modelée</b>				
Figuration	1			
Bouton	1			
Autre	1			
<b>83</b>				

Figure 39 Schéma allégé des décors (© M. van den Bel, Inrap)



Figure 40 Aplat rouge à main libre formant des spirales appliqué sur la panse d'une bouteille ou « watrakan » trouvée dans la tranchée S25  
(© M. van den Bel, Inrap)

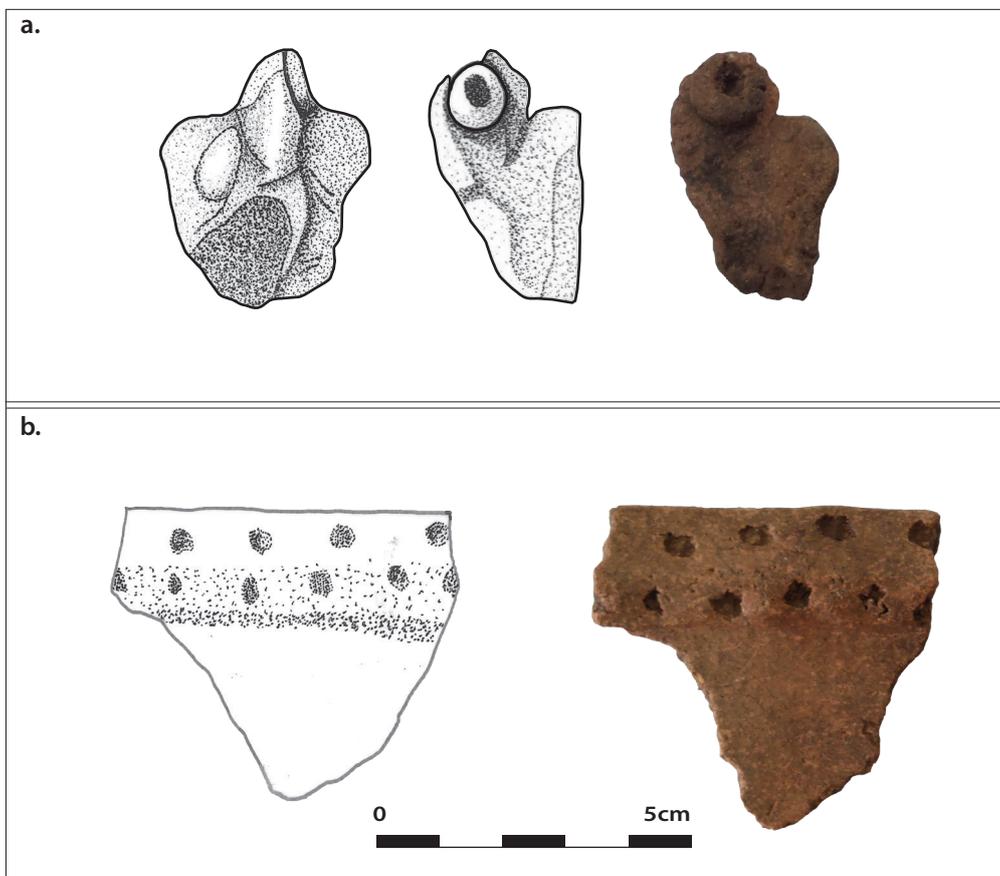


Figure 41 (a) Adorno biomorphe trouvé dans la Tranchée 29 et (b) bord avec ponctuations trouvé dans la Tranchée 25 (© M. van den Bel, Inrap)



Figure 42 Visualisation du registre céramique (© M. van den Bel, Inrap)

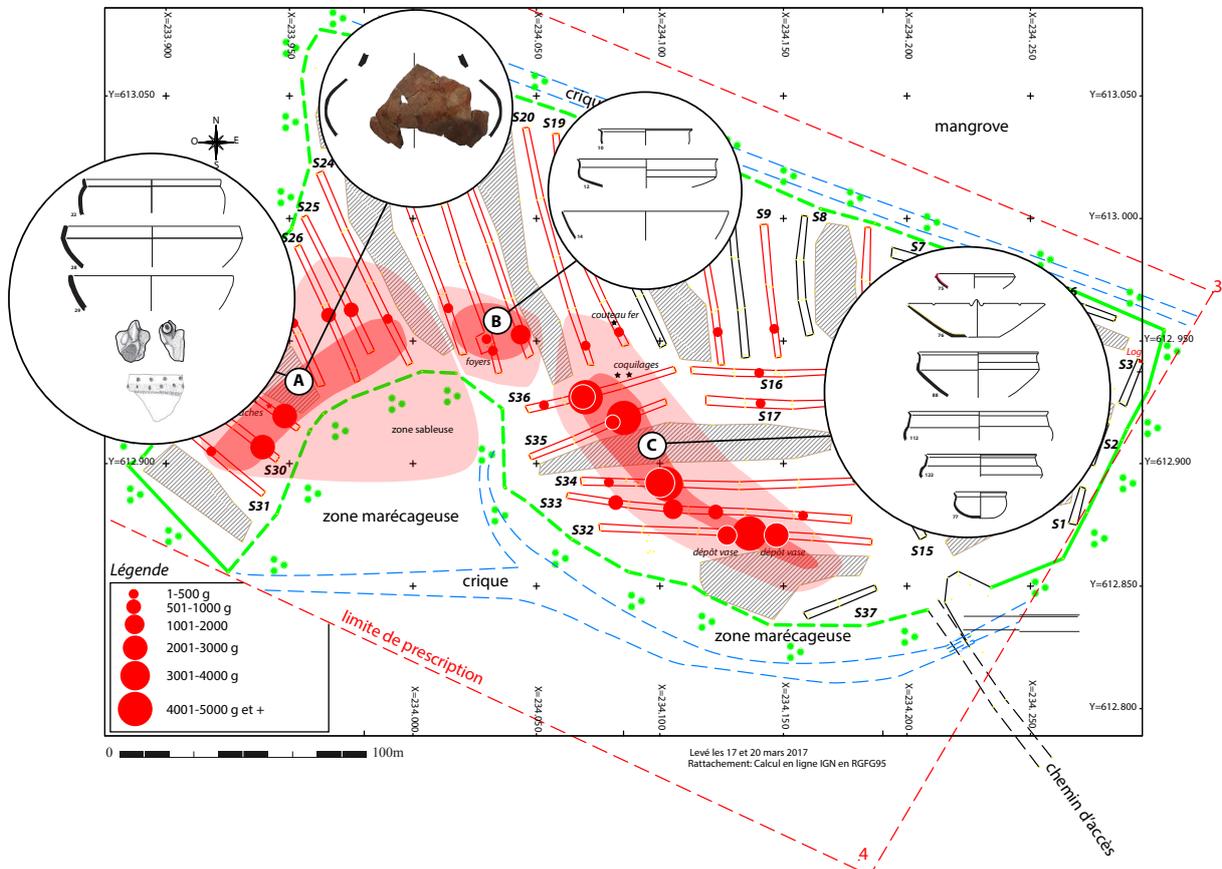


Figure 43 Répartition spatiale des EC pour les Zones A-C (© M. van den Bel, B. Poissonnier, Inrap)

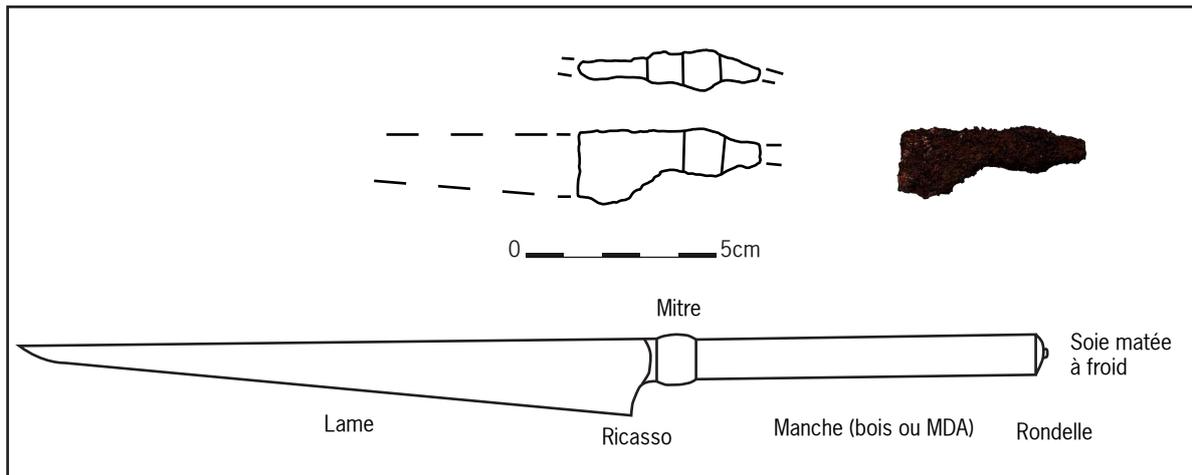


Figure 44 Fragment de couteau en fer (S19) et restitution graphique. Ech. : 1/2 (© A. Coulaud, Inrap)

Une troisième occupation se manifeste dans la zone A et concerne la présence de la *watrakan* peinte trouvée dans la tranchée S25 ainsi que quelques fragments enregistrés dans la tranchée S26. Ces bouteilles sont des copies amérindiennes de la bouteille d'eau européenne et ont fait l'objet d'échanges entre les Amérindiens et les Colons à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles ont fait également l'objet de plusieurs collections muséales en Guyane (musée Franconie, Cayenne) et Europe (Paris, Leiden). Nous rappellerons la découverte d'une bouteille de ce type lors de la prospection pédestre menée en 2010 sur le même cordon vers l'ouest (Déodat *et al.* 2011) (Figure 10).

### LE MOBILIER EN FER ET LA MALACOFAUNE

Un fragment de couteau en fer forgé à tranchant simple (L. : 50 mm, l. : 20 mm, ép. : 11 mm) (figure 44) a été découvert dans la tranchée S19 (zone C). Alexandre Coulaud qui l'a étudié précise que ce type de couteau à viande apparaît à la fin du XV<sup>e</sup> siècle en Europe (Mandel 1996), mais que la forme très triangulaire de la lame laisse imaginer une facture relativement ancienne, très probablement du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle (Coulaud dans Poissonnier 2017 : 70). Des recherches en archives ont permis de découvrir les inventaires de différents navires hollandais (*Den Hollantschen Tuijn* 1604, *Fortuijn* 1616, *Argyn* 1642, *Middelburgh* 1647)<sup>1</sup>, mentionnant l'importation de

<sup>1</sup> Den Hollantschen Tuijn, 1604, Capitaine Paulus van Caerden, destination Antilles / Côte Sauvage, « 24 deeckens carniceros » ; Bibliothèque Universitaire de Göttingen (Allemagne), Cod. 837, p. 207 ; Fortuijn, 1616, Capitaine Pieter Swaeroogh, destination Amazone, « 250 deecken carniceros », Archives Nationales des Pays-Bas, La Haye, OWIC 1.01.02\_12561.32 ; Argyn, 1642, destination Essequibo, « 3 000

couteaux à viande ou couteaux de bouchers appelés « *carniseros* » pour le troc avec les Amérindiens en Amérique du Sud ou dans les Caraïbes.

La malacofaune a été étudiée par Nathalie Serrand, qui a reconnu deux fragments (épaule et columelle) de *Melongena melongena*, la mélongène des Antilles, découverts sur la surface décapée au bulldozer, dans le secteur *Koriabo*, au niveau de la tranchée S36 (Serrand dans Poissonnier 2017 : 71). Il s'agit d'une espèce d'estuaires et de mangrove, vivant en eau saumâtre/salée, sur substrats sablo-vaseux, et à faible profondeur. En Guyane, l'espèce se trouve à sa limite sud de répartition et elle n'est connue actuellement que sur une station à Pointe Macouria (Macouria) où elle est peu fréquente (Massemin *et al.* 2009 : 160).

### RÉPARTITION SPATIALE DU MOBILIER ET ORGANISATION GÉNÉRALE

La répartition spatiale de la céramique a été représentée sur les figures 45 et 47. Elle ne se présente pas de façon homogène sur l'ensemble des terrains, loin s'en faut. La moitié du chenier faisant face à l'océan, c'est-à-dire la moitié nord-est, supérieure à 4 m NGG (figure 46) est pratiquement vide de vestiges, sur toute la puissance de la stratigraphie. Soit les traces d'implantation humaine ont été détruites par

carnaseros », Archives Nationales des Pays-Bas, La Haye, OWIC 1.05.01.01\_25 ; Middelburgh, 1647, Mandataire Cornelis van Père, destination Berbice, « 236 deekens caniseros », Archives Nationales des Pays-Bas, La Haye, OWIC 1.05.01.01\_42, p. 82. Ajouter ici.

Pour les cargaisons de ces navires voir Van den Bel & Collomb 2019 et pour un autre étude de couteaux de troc par A. Coulaud du site contemporain de Luna près de Kourou voir Delpech *et al.* 2019, Chapitre 3.4.2.

un épisode agressif de l'océan (dont nous n'avons pas perçu de signes), soit, et c'est là l'hypothèse que nous privilégions pour le moment, les implantations amérindiennes successives se sont faites immédiatement en arrière du trait de côte, dans la légère pente en direction de la savane, à des altitudes comprises entre 3 et 4 m NGG.

L'assemblage céramique du site de Macoua est un ensemble composite issu de deux secteurs distingués par leur position géographique et leur registre morphologique, qui propose finalement trois occupations différentes. Pour la zone occidentale (zone A), qui occupe une surface d'environ 7 000 m<sup>2</sup>, nous avons montré la filiation culturelle avec le complexe Barbakoeba, malgré une datation très tardive, au cours du *XIV<sup>e</sup>* siècle, ce qui constitue un apport important au regard de l'état actuel des connaissances de sa fourchette chronologique. Après un hiatus d'au moins un siècle, une occupation bien distincte s'étend à côté sur une surface d'environ 1 ha dans les zones orientales B et C. Malgré l'absence de datations par radiocarbone, nous l'attribuons au complexe de Malmanoury ou Koriabo historique, aux alentours des *XVI<sup>e</sup>*-*XVIII<sup>e</sup>* siècles. Enfin, c'est au sein de la zone A, que sont apparues quelques bouteilles à eau de type watrakan, qui nous signalent une présence assez ponctuelle, entre la fin du *XVII<sup>e</sup>* siècle et aujourd'hui.

D'un point de vue spatial, ces occupations sont contraintes par les marécages au sud, ce qui nous permet de bien les circonscrire. Si les niveaux d'occupation apparaissent stratigraphiquement tous en position analogue, en revanche nous avons la grande chance ici de constater une disjonction spatiale qui nous permet d'attribuer le mobilier a priori peu typé chrono-culturellement (meules etc.) à une phase ou à une autre.

Quelle était la nature des différentes occupations attestées, qui recouvrent une surface d'environ 1,7 ha ? Le peu de structures reconnues lors de l'opération est largement à mettre sur le compte d'une difficulté de lecture des structures en creux, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut. Aucun indice, ni a fortiori plan d'une quelconque construction n'a pu être mis en évidence. Trois foyers ont néanmoins été mis au jour en zone B, et interprétés comme des foyers à plat ayant fonctionné plus ou moins

au niveau du sol de circulation jonché de tessons. Mais c'est la richesse en éléments détritiques de type domestique (tessons, haches, meules, molettes, plaques en pierre et en terre, voire couteau en fer et coquillages) concentrés dans certains secteurs, au sein de niveaux sableux sombres, qui invite clairement à envisager des habitats sur place. L'organisation et le fonctionnement de ces derniers nous échappent encore, néanmoins il est clair que la dernière occupation marquée par quelques exemplaires de watrakan devait être légère.

L'outillage taillé (quartz) n'a pas été remarqué, malgré une visibilité correcte. Une approche plus méthodique nous aurait sans doute permis de s'assurer de la réalité de cette supposée absence, mais nous retiendrons pour le moins sa rareté. Peut-être faut-il mettre cela en partie sur le compte d'une datation récente de la partie Koriabo, avec déjà l'utilisation d'objets métalliques, comme en témoigne la découverte du couteau en fer, témoin unique mais remarquable des premiers échanges avec les Européens.

D'un point de vue qualitatif, nous pouvons faire quelques observations qui ne sont pas sans conséquences sur le fonctionnement des sites. Ainsi, la zone Barbakoeba a livré 7 haches polies, dont un dépôt de 4 lames entières, alors que les autres outils (couteau, aiguiseur, polissoir/abraseur) ne concernaient que la zone C. L'opposition se remarque aussi dans le domaine de la mouture : la zone Barbakoeba possède la totalité de l'outillage de broyage en pierre (meules et molettes), alors que les zones Koriabo ne possèdent que des plaques non abrasées (dont la fonction reste à préciser). Nous suggérons d'y voir l'indice de différences de préparations alimentaires entre les deux occupations principales, possibles changements suite au contact avec les Européens, avec en toile de fond la problématique des vastes champs surélevés tout proches de la savane de Macoua.

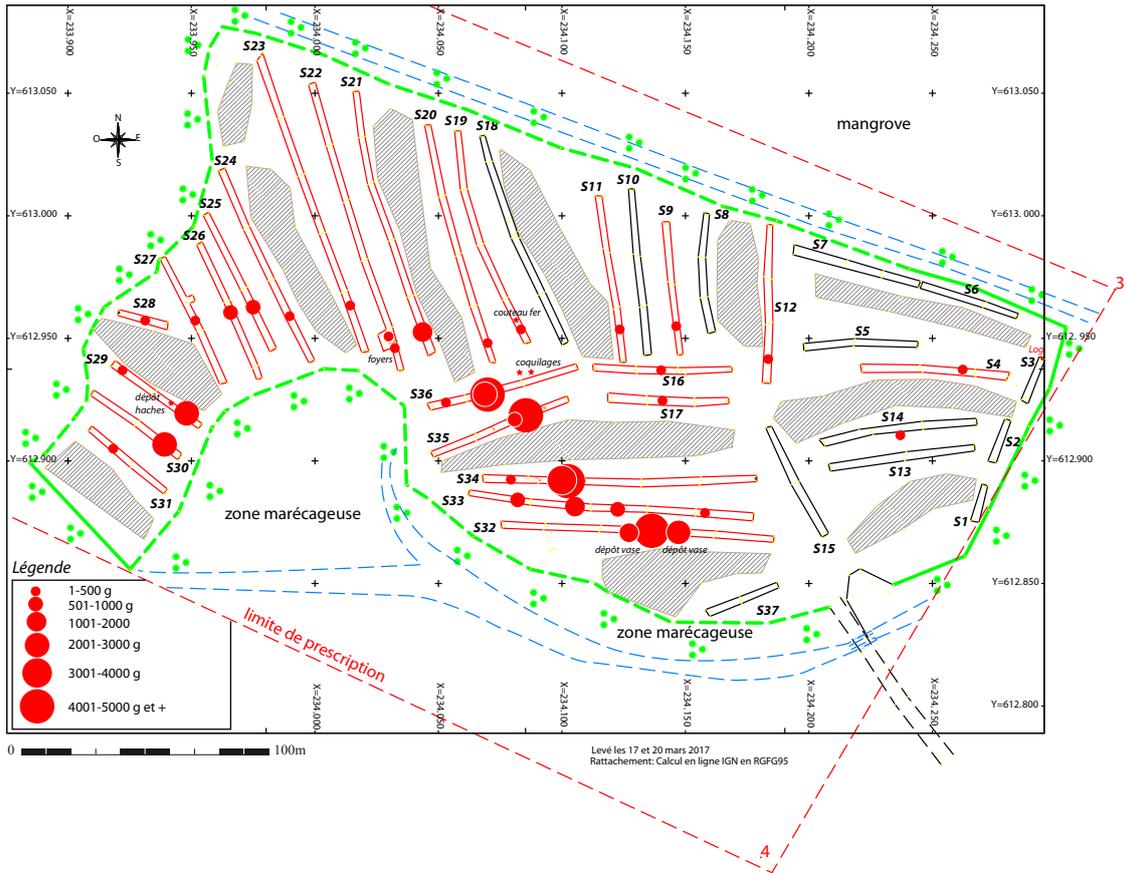


Figure 45 Répartition spatiale de la céramique, éch. : 1/2000 (© B. Poissonnier, Inrap)

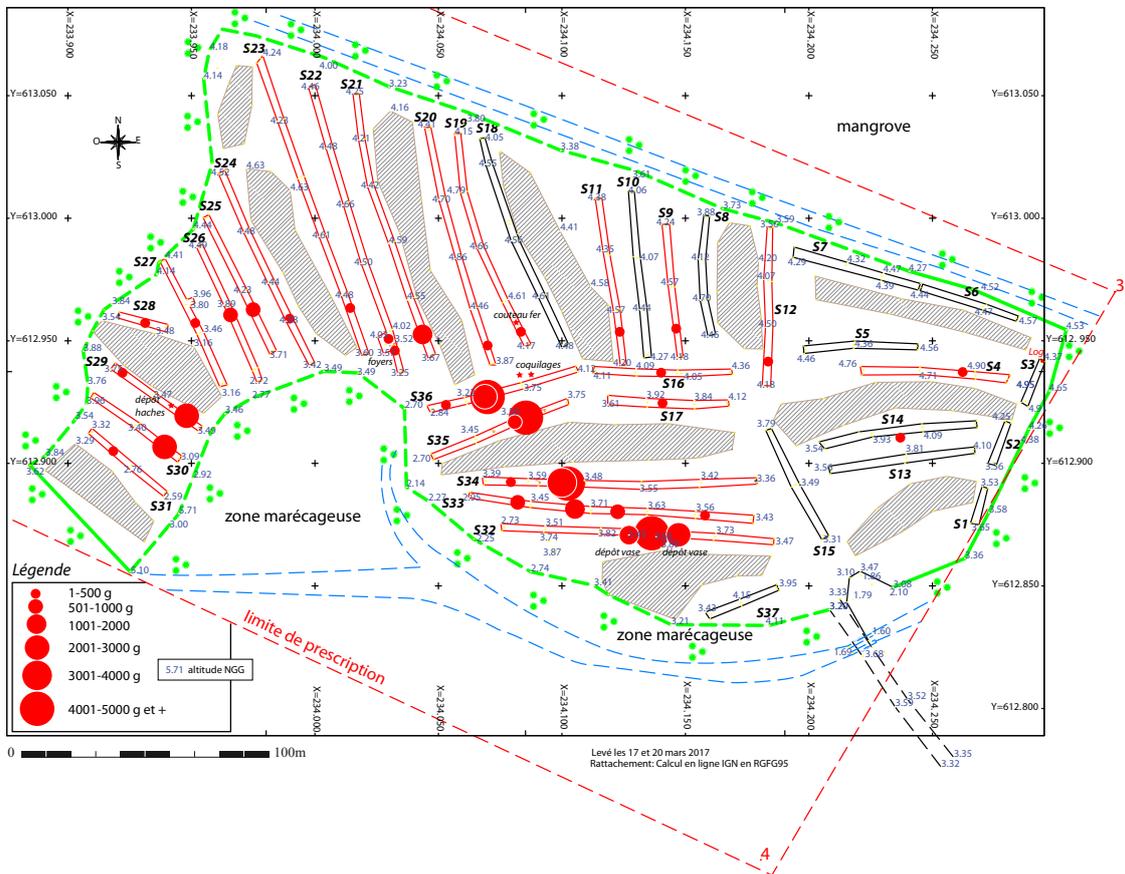


Figure 46 Altitudes NGG enregistrées lors du diagnostic, éch. : 1/2000 (© B. Poissonnier, Inrap, d'après données topographiques du cabinet Siage)

## BIBLIOGRAPHIE

Ahlbrinck, Willem

1931 *Encyclopaedie der Karaïben. Behelzend Taal, Zeden en Gewoonten Dezer Indianen. Geïllustreerd door E. La Rose, Teekenaar bij den Opnemingsdienst te Paramaribo*, Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Afdeling Letterkunde, Nieuwe Reeks 27 (1). Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Amsterdam

Bel, Martijn van den

2015 *Archaeological Investigations between Cayenne Island and the Maroni River: A cultural sequence of western coastal French Guiana from 5000 BP to present*. Sidestone Press, Leiden

Bel, Martijn van den, Matthieu Hildebrand, Sandrine Delpech, Thomas Romon et Christian Vallet

2006 *Les occupations amérindiennes du site Eva 2, Chantier Soyouz du CSG, Malmanoury. Commune de Sinnamary, Guyane Française, Rapport de fouille Inrap, ms*

Bel, Martijn van den, Nathalie Serrand, Laurent Bruxelles, Pascal Verdin, Jaime Pagán-Jiménez, Jeanne Brancier, Cécilia Cammas, Jago Birk, Bruno Glazer et S. Knippenberg

2011 *Chemin Saint-Louis, Rapport de fouille Inrap, 2 vols, (révisé en octobre 2012)*

Bel, Martijn van den, Sandrine Delpech, Gilles Fronteau, Jaime Pagán-Jiménez, Dominique Todisco  
2012 "Le retour au Rorota" Site néoindien récent sur le littoral de l'île de Cayenne. Rapport d'opération de fouille archéologique Inrap, ms

2013 *Cimetière paysager Poncel. Le morne Poncel: Un site néoindien récent dans l'arrière pays marécageux de l'île de Cayenne*. Rapport d'opération de fouille archéologique Inrap, ms

Bel, Martijn van den, Gilles Fronteau, Jaime Pagán-Jiménez

2014 Le Rorota revisité: résultats des fouilles préventives à PK 11, Route des Plages, Île de Cayenne (Guyane française), *Archéologie caraïbe*, Benoît Bérard & Cathrine Losier (éds.), 37-76. Sidestone Press, Leiden

Bel, Martijn van den, Thomas Romon, Christian Vallet et Sandrine Delpech

2015 « Un village 'Galibi' en Guyane française ; le cas du site archéologique d'Eva 2, » *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (1) : 127-141

Bel, Martijn van den, Jago Birk, Jeanne Brancier, Sandrine Grouard, Sebastiaan Knippenberg et Jennifer Watling

2016 *Un site précolombien à l'intérieur des terres, CHU Belle-Plaine, Les Abymes, Guadeloupe, Rapport d'opération de fouille archéologique Inrap, ms*

Bel, Martijn van den & Gérard Collomb

2019 'Beyond the Falls' : Amerindians Stance towards New Encounters along the Wild Coast (AD 1595-1627), dans *Material Encounters and Indigenous Transformations in the Early Colonial Americas: Archaeological Case Studies*, C.L. Hofman & F.W.M. Keehnen (eds), 331-355, *The Early Americas: History and Culture* 9. Brill, Leiden.

Boomert, Arie

1986 « The Cayo Complex of Saint-Vincent: ethnohistorical and archaeological aspects of the Island Carib problem, » *Antropología* 66 : 3-68

1993 « The Barbakoeba Archaeological Complex of Northeast Surinam, » *OSO Tijdschrift voor Surinamistiek* 12 (2) : 98-222

Briand, Jérôme

2015 *Carrière Luna (S2), Projet Ariane 6 - CSG, Kourou, Guyane. Rapport de diagnostic Inrap, ms*

Caex Reah

2011 *Demande d'autorisation d'exploitation d'ICPE. Diagnostic faunistique et floristique. Carrière de sable, commune d'Iracoubo, lieu-dit Macoua*. Cayenne, février 2011, ms

Cautru, Jean-Pierre

1993 *Lithologie des formations superficielles, feuille Cayenne N-O*. BRGM, Orléans

Collomb, Gérard & Martijn van den Bel (éds.)

2014 *Entre deux mondes: Amérindiens & Européens sur les côtes des Guyane avant la Colonie (1560-1627)*. *La Librairie des Cultures* 6. Éditions du CTHS, Paris

Coutet, Claude

2015 *La céramique arauquinoïde de Guyane, Archéologie de l'Amazonie. Les premiers habitants de la Guyane côtière, Stéphen Rostain (éd), 91-99.* Paris Monographs in American Archaeology 44, BAR International Series 2758. Archaeopress, Oxford

Delawarde, Jean-Baptiste

1967 « Les Galibi de la Mana et d'Iracoubo, (Guyane française), » *Journal de la Société des Américanistes* 56, 2, p. 333-388

Delpéch, Sandrine, Laurent Bruxelles, Fabrice Casagrande, Alexandre Coulaud, Juliette Durand, Matthieu Hildebrand, Tanguy Leblanc, Bertrand Poissonnier et Martijn van den Bel

2019 *Centre spatial Guyanais Carrière S2 - Luna 1, Kourou, Guyane (973)*, Rapport de fouille archéologique Inrap, ms

Déodat, Laure, Stéphen Rostain et Lydie Clerc

2011 *Rapport de prospection, Iracoubo 2010.* Nanterre : UMR 8096 du Cnrs, Archéologie des Amériques, février 2011, ms

Gassies, Eric, Sylvie Jérémie et Sandra Kayamaré

2002 *Carte archéologique de la commune d'Iracoubo.* DRAC / SRA, Cayenne, ms

Grenand, Pierre

2006 « Que sont devenus les Amérindiens de l'Approuague? Réflexions autour d'une histoire peu documentée ». *L'histoire de la Guyane, depuis les civilisations amérindiennes*, Serge Mam Lam Fouck & Jacqueline Zonzon (éds.), 105-126. Éditions Ibis Rouge, Matoury

Jérémie, Sylvie & Sandra Kayamaré

2001 *Commune d'Iracoubo et Sinnamary.* Document Final Synthèse de Prospection-inventaire AFAN / SRA, ms

Leroi-Gourhan, André

1943 *L'homme et la matière.* Albin Michel, Paris

Mandel, Gabrielle

1996 *Le couteau.* Art, civilisation, histoire. Éditions Celiv, Paris

McKey, Doyle, Stéphen Rostain, José Iriarte, Bruno Glaser, Jago Birk, Irene Holst et Delphine Renard

2010 « Pre-Columbian agricultural landscapes, ecosystem engineers and self-organized patchiness in Amazonia, » *Proceedings of the National Academy of Sciences of the USA* 107 (17) : 7823-7828

Migeon, Gérald & Mickaël Mestre

2011 *Prospection inventaire, commune d'Iracoubo.* DFS, SRA Guyane, ms

Poissonnier, Bertrand, Martijn Van den Bel, Alexandre Coulaud, Ludovic Ibba, Nathalie Serrand  
2017 *DROM, Guyane, Iracoubo. Macoua carrière de sable, phase 1.* Rappaport de diagnostic archéologique, Inrap, ms.

Renard, Delphine

2010 *Histoire et écologie des complexes de champs surélevés dans les savanes côtières de Guyane française.* Thèse de doctorat de l'Université de Montpellier II, ms

Rostain, Stéphen

1995 *L'occupation amérindienne ancienne du littoral de Guyane.* Thèse de Doctorat Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2 Vols. (1994), Travaux et Documents Microfiches 129. Éditions de l'ORSTOM, Paris

Rostain, Stéphen et Yves Wack

1987 « Haches et herminettes en pierre de Guyane française, » *Journal de la Société des Américanistes* 1987 (1) : 107-138

Vacher, Stephan, Sylvie Jérémie et Jérôme Briand

1998 *Amérindiens du Sinnamary (Guyane): archéologie en forêt équatoriale.* Document d'Archéologie française 70. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris

## UNE ESQUISSE CHRONOLOGIQUE DE LA GUYANE FRANÇAISE AUX XVI<sup>E</sup> ET XVII<sup>E</sup> SIÈCLES

MARTIJN VAN DEN BEL, INRAP

GÉRARD COLLOMB, IIAC (CNRS)

L'histoire des débuts de la colonisation de la Guyane a connu depuis plusieurs années des avancées importantes, notamment par la mise au jour de sources nouvelles anglaises et néerlandaises et le développement des recherches archéologiques sur cette période<sup>1</sup>. Mais un certain nombre de publications – anciennes ou actuelles – continuent de servir de références aux yeux du grand public (par exemple, Ternaux-Compans 1843, Lohier 1969, Henry 1950, Montabo 2004, Flohic 2016) en dépit du fait qu'elles tirent leurs informations de sources secondaires (voire tertiaires) trop souvent obsolètes, et qu'elles ne tiennent généralement pas compte des sources non francophones. Il nous a donc semblé utile de proposer un premier bilan des données disponibles. Un certain nombre de ces sources ont fait l'objet de publications ou sont accessibles via internet sur les sites des grands services d'archive et de documentation français, néerlandais ou anglais<sup>2</sup>.

La chronologie que nous proposons, centrée sur la Guyane française, s'appuie sur les sources primaires (manuscrits, ouvrages imprimés, cartes) relatives aux différentes entreprises de colonisation engagées au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et sur des publications faisant référence à ces sources, que nous avons organisées selon un découpage chronologique et en regard des personnages et des événements concernés. Cette esquisse chronologique n'est bien entendu pas exhaustive, et il sera nécessaire de renouveler l'exercice dans quelques années pour tenir compte des nouveaux acquis. Pour mettre en contexte les événements qui marquent ce moment de l'histoire de la Guyane par rapport à la politique intraeuropéenne, nous avons également signalé quelques ouvrages qui traitent de l'histoire de la colonisation des Amériques, et nous avons mis en regard, lorsque cela semblait utile, les événements contemporains dans l'histoire européenne et américaine. La chronologie a été divisée en cinq périodes, caractérisées par la forme

qu'ont pris les tentatives de colonisation au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et par leur intensité.

La *première période* est essentiellement marquée par la présence ibérique, après que le Traité de Tordesillas a fixé, en 1494, le partage du Nouveau Monde entre les deux puissances maritimes dominantes, l'Espagne et le Portugal, en plaçant la limite sur le méridien à 370 « *leguas* » à l'ouest du Cap-Vert, soit au niveau de l'embouchure de la rivière Amazone<sup>3</sup>. Mais, entre l'Orénoque et l'Amazone, l'un et l'autre pays allaient tout de même laisser le champ libre aux stratégies commerciales et coloniales anglaises, hollandaises et françaises sur ce que l'on appelait alors la « Côte sauvage »<sup>4</sup>, transposant dans les nouvelles terres les rivalités et les concurrences qui opposaient sur le vieux continent ces puissances européennes entre elles et à la couronne espagnole. Le Portugal s'était en effet établi dans le Pernambouc où les colons allaient développer une riche économie sucrière grâce au développement de la traite des esclaves africains, alors que l'Espagne, certes déjà implantée à Margarita et sur la côte de Paria, portait surtout son intérêt vers les richesses du Mexique et des Andes. À partir de cette époque, la région des Guyanes constituera ainsi une zone tampon entre les deux empires qui allaient se constituer et souvent un refuge pour les populations amérindiennes subissant la pression ibérique, notamment dans la région de l'Orénoque.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les autres nations européennes visitent les côtes du Brésil et remontent en direction des Antilles et de l'Amérique du Nord, mais les navires délaissent généralement les Guyanes, considérées comme peu accueillantes, dont la plus grande partie est bordée par la mangrove<sup>5</sup>, ce qui en fait une région sans intérêt pour le commerce<sup>6</sup>. Mais assez tôt va se développer un petit commerce de traite côtier avec les Amérindiens, suscitant le passage régulier de nombreux navires anglais, hollandais,

français<sup>7</sup>. Après avoir abordé le continent près de l'embouchure de l'Amazone, ces navires remontaient vers les Antilles en visitant les rivières des Guyanes, échangeant avec les Amérindiens du bois de teinture, du roucou, du coton, des vivres, contre de l'outillage en fer, des perles de verre et d'autres produits européens. À cette époque, de premières installations nord-européennes sont réalisées dans le nord-est du Brésil, près de la rive droite de l'embouchure de l'Amazone, notamment dans le Marañon où les Français tentent de poser les bases d'une colonisation en Amérique, comme ils avaient essayé de le faire quelques décennies auparavant à Rio de Janeiro, en Floride ou à Terre-Neuve.

La deuxième période marque véritablement le début de la colonisation des Guyanes, après plusieurs explorations anglaises de l'île de Trinidad, de la côte des Guyanes et de l'embouchure de l'Amazone (figure 1). Ces explorations étaient largement inspirées par la recherche d'un accès vers le royaume de l'homme doré ou « *El Dorado* » qu'avait décrit Raleigh, mais elles furent suivies rapidement par des expéditions commanditées par des marchands. Ceux-ci, généra-

lement installés dans les grands ports européens, formaient des « compagnies » ou de petites entreprises privées exerçant un commerce lucratif autour, notamment, du tabac, du coton et des produits de teinture (roucou, bois de teinture), ou recherchant des pierres précieuses, des minerais, ou encore de nouvelles matières premières destinées à la fabrication d'huiles et de baumes. Cette frénésie commerciale se traduisait par l'implantation de comptoirs ou de postes de troc à l'embouchure des principales rivières, dans lesquels les commerçants pouvaient installer des truchements et des engagés pour maintenir le contact avec les Amérindiens. Dans le même temps, on tentait d'implanter de petites colonies européennes, qui annonçaient les installations massives qui seront tentées au milieu du XVIIe siècle. La plupart de ces tentatives échouèrent, mais les comptoirs continuèrent à fonctionner, représentant alors une présence européenne acceptable dans une certaine mesure par la population amérindienne. Celle-ci pouvait alors encore considérer qu'elle restait maître de son territoire et qu'elle contrôlait le commerce sur

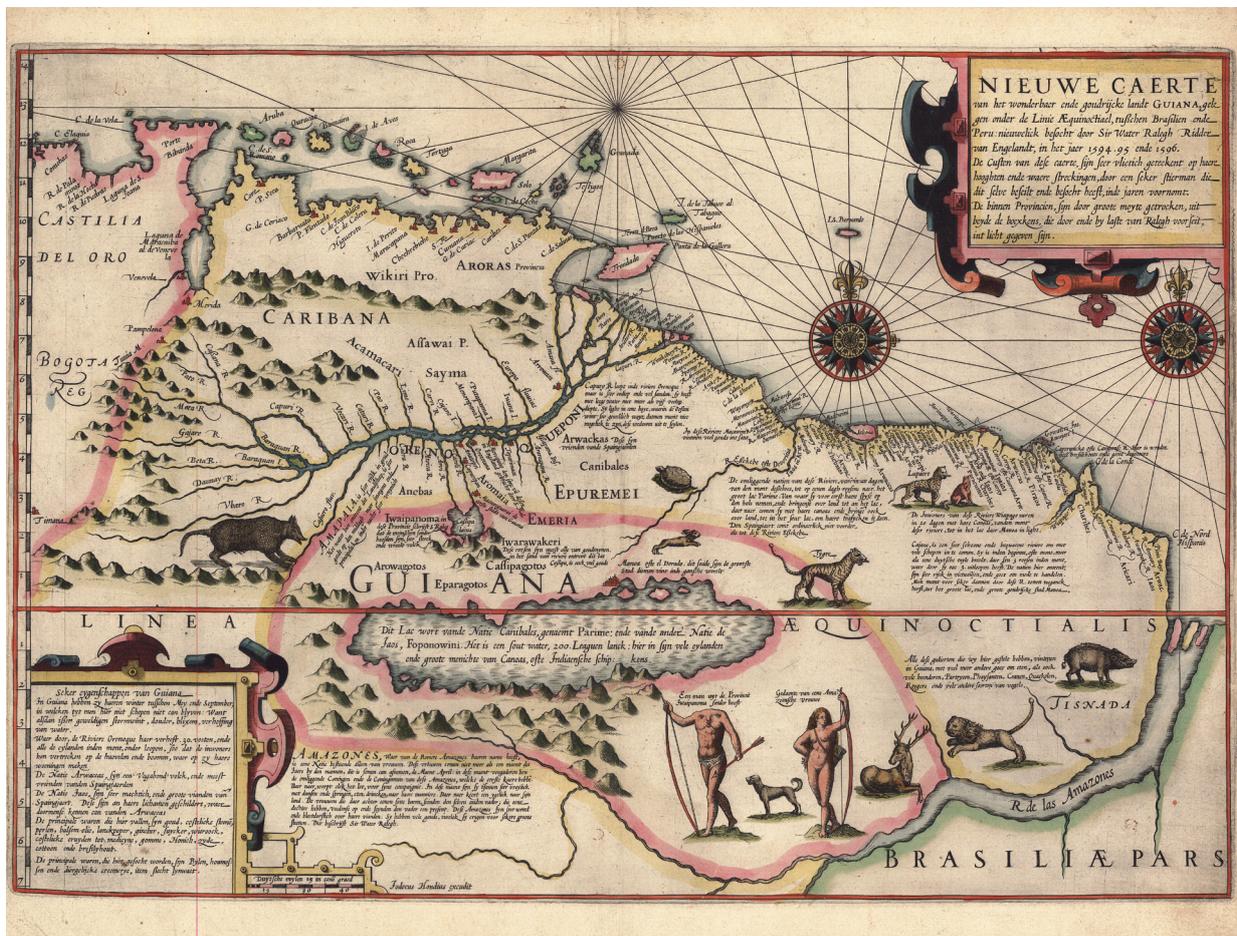


Figure 1 « Nieuwe Caerte van het wonderbaar ende goudrijcke landt Guiana » dressée par Jodocus Hondius, 1599 (Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam à Amsterdam, UBM 10 4.05.04)

la côte avec les Européens, dont elle tirait un certain profit<sup>8</sup>.

La *troisième période* ouvre un autre moment de cette histoire de la colonisation des Guyanes. En Europe, elle est marquée, en 1625, par la publication de deux ouvrages encyclopédiques qui vont ouvrir de nouvelles perspectives aux navigateurs et aux commerçants en faisant la synthèse des connaissances de l'époque sur les Amériques : l'un est rédigé par l'historien et marchand néerlandais Johannes de Laet (1581-1649) et l'autre par l'Anglais Samuel Purchas (1577-1626), qui reprend et prolonge les *Principal Navigations* de Richard Hakluyt (1553-1616), en rassemblant et publiant les récits des explorations néerlandaises et anglaises dans les Indes occidentales.

À partir des années 1630, les côtes des Guyanes ont connu une augmentation du commerce de traite avec les Amérindiens, et les Anglais, les Néerlandais et les Français ont tenté d'implanter de véritables colonies, notamment sur l'Amazone et sur l'Oyapock. À nouveau ces tentatives échouèrent devant la résistance des Amérindiens, et l'intérêt des Européens se déplaça pour une part vers les Petites Antilles (Barbade, Saint Christophe, Tobago). Mais dans le même temps, les Européens installaient de petits établissements de traite à l'embouchure de certaines rivières (rivière de Cayenne, Sinnamary, Suriname, Berbice, Essequibo) et en d'autres points de la côte. Dès lors, l'expansion européenne dans cette partie de l'Amérique va s'accélérer, elle se traduira par la fondation des grandes Compagnies nationales de commerce<sup>9</sup>, par la construction des premières fortifications venant défendre les nouvelles installations coloniales, par l'augmentation du nombre des engagés et bientôt par l'arrivée en nombre des esclaves africains. On remarque également que les liens entre les Antilles et la « Côte sauvage » s'intensifient suite à l'installation des Européens dans les deux zones.

Ces années ont signifié pour les Amérindiens installés sur les côtes des Guyanes le commencement d'un autre temps de leur histoire. Ils ont désormais définitivement perdu le contrôle - tout relatif - qu'ils avaient pu penser exercer jusqu'alors sur leurs territoires, en dépit de l'arrivée européenne. Et, pour les Européens, les échanges commerciaux avec les Amérindiens, qui justifiaient les voyages de commerce entrepris vers les côtes des Guyanes tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle

et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>, passeront au second plan par rapport au profit que procurent les cultures coloniales grâce au travail des esclaves.

La *quatrième période* est marquée par l'implantation de colonies plus massives sur la rivière Suriname et dans l'Île de Cayenne. La présence européenne est désormais définitive et les relations sont devenues beaucoup plus conflictuelles avec les Amérindiens qui tentent de s'opposer à la perte de leur territoire, mais qui sont, dans le même temps décimés par les maladies arrivées avec les colons. Le développement de la culture de la canne à sucre, au Suriname depuis la Barbade par les Anglais et sur l'Essequibo par la WIC, suscite une forte demande d'esclaves africains pour le travail sur les plantations. La Guyane connaît rapidement une situation comparable lorsque des Hollandais installent des plantations de canne et des sucreries à Cayenne et les Juifs chassés du Brésil dans l'anse de Rémire.

L'installation des Français à Cayenne, qui abandonnent l'Amapá et l'embouchure de l'Amazone aux Portugais, représente la *cinquième et dernière période* de cette chronologie de la colonisation des Guyanes, une période marquée par la consolidation des colonies européennes après plusieurs changements politiques consécutifs aux conflits qui opposent entre elles les puissances colonisatrices (France, Pays-Bas, Angleterre) dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>10</sup>

## PREMIÈRE PÉRIODE

- |      |  |
|------|--|
| 1492 | Christophe Colomb débarque au <i>Nouveau Monde...</i>  |
| 1494 | Traité de Tordesillas : fixation de la ligne de démarcation située à 370 lieues à l'ouest du Cap vert <sup>11</sup>  |
| 1498 | Lors de son troisième voyage, Christophe Colomb touche l'île de Trinidad, puis le Venezuela où il rencontre l'île de la <i>Margarita</i> près de laquelle on exploitera plus tard les perles <sup>12</sup> . On peut considérer que c'est la première rencontre entre l'Amérique du Sud et les Européens <sup>13</sup> |
| 1499 | L'année suivante, l'espagnol Alonso de Hojeda, qui avait accompagné  |

	Colomb lors de son deuxième voyage aux Antilles, et Amerigo Vespucci, arrivent sur la côte des Guyanes, probablement au Suriname ou au Guyana actuels <sup>14</sup>		mais on ne sait s'il s'applique à toute la côte des Guyanes <sup>18</sup> . Il faudra attendre les voyages de Raleigh pour obtenir des noms amérindiens des rivières	
1500	L'Espagnol Vicente Yañez Pinzón, commandant de la <i>Niña</i> lors du premier voyage de Colomb aux Amériques, arrive avec la <i>Santa Clara</i> en janvier au nord-est du Brésil, qu'il nomme <i>Cabo Santo Agostinho</i> . Il découvre plus tard le fleuve Amazone, qu'il remonte sur environ 50 kilomètres et le baptise <i>Rio Santa Maria de la Mar Dulce</i> . Il longe ensuite la côte des Guyanes avant d'atteindre les Antilles. Il est suivi un mois plus tard par son cousin Diego de Lepe qui appelle l'Amazone <i>Marañón</i> . Diego de Lepe le rejoint dans le golfe de Paria, à l'ouest de l'île de Trinidad, après avoir appelé l'Orénoque du nom de <i>Santa Catalina</i> . Les deux partent pour l'île d' <i>Hispaniola</i> et font escale en Guadeloupe. La même année Pedro Álvares Cabral touche au mois d'avril le nord-est du Brésil, qu'il appelle la terre de la Santa Cruz <sup>15</sup> (figure 2)	1530	Le Portugais Pero Lopez da Sousa fonde « <i>Porto Seguro</i> » dans le nord-est du Brésil, qui est la première colonie portugaise <sup>19</sup>	59
		1534	Le conquistador Antonio Sedeño, « <i>cabildo</i> » de Puerto Rico, reçoit la patente de gouverneur de Trinidad et se rend sur place pour y construire un fort, qui sera pris par Diego de Ordáz, compagnon de Hernán Cortez lors de la conquête du Mexique <sup>20</sup>	
		1538	Naufrage d'Ordáz au large des Guyanes <sup>21</sup> . Douze ans plus tard, un matelot racontera son histoire à Rodrigo Pérez de Navarrete <sup>22</sup>	
1508	Selon les sources portugaises, « <i>Alonso de hijeda començou hua fortalez em Caribana Solar dos Caribes, &amp; foy a primeira vella q. os castelhanos em terra firme fizera</i> » <sup>16</sup>	1539	Nicolas Guincestre part du port de Fécamp sur la <i>Madeleine</i> , vers le Brésil et « la terre des Cannibales » <sup>23</sup> . Mais est-ce que cette « terre des cannibales » désigne bien la côte des Guyanes ? Cependant, deux décennies plus tard, les cartographes de l'expédition brésilienne de Villegagnon (1555-1560) à Rio de Janeiro, Guillaume Le Testu et André Thevet parlent d'une « terre des Canibales » entre Peru et les Îles Canibales [Antilles] <sup>24</sup> (cf. <i>infra</i> )	
1512	Mise en exploitation intensive par les Espagnols des pêcheries de perles dans les eaux des îles de la Marguerite, Coche et Cubagua. Cela avait déjà commencé dix ans auparavant, avec la fondation de « <i>Nueva Cadiz</i> » à Cubagua, par l'exploitation de la main d'œuvre « rouge » asservie provenant des Grandes et Petites Antilles <sup>17</sup>	1541	Francisco de Orellana entreprend sa descente de l'Amazone depuis les Andes et longe la côte des Guyanes pour arriver finalement à Trinidad <sup>25</sup>	
1527	La carte de Vesconte Maiollo propose « <i>costa de paricura</i> » pour nommer les terres au-delà de la rive gauche de l'Amazone. C'est un nom indigène,	c.1550	Description de la « <i>Provincia de Aruacas</i> » par Rodrigo Pérez de Navarrete (cf. <i>supra</i> ). Ce nom apparaît également sur une carte anonyme espagnole qui mentionne le fait que « Jaime, cacique Arawak » remonte la rivière Essequibo (appelée ici	

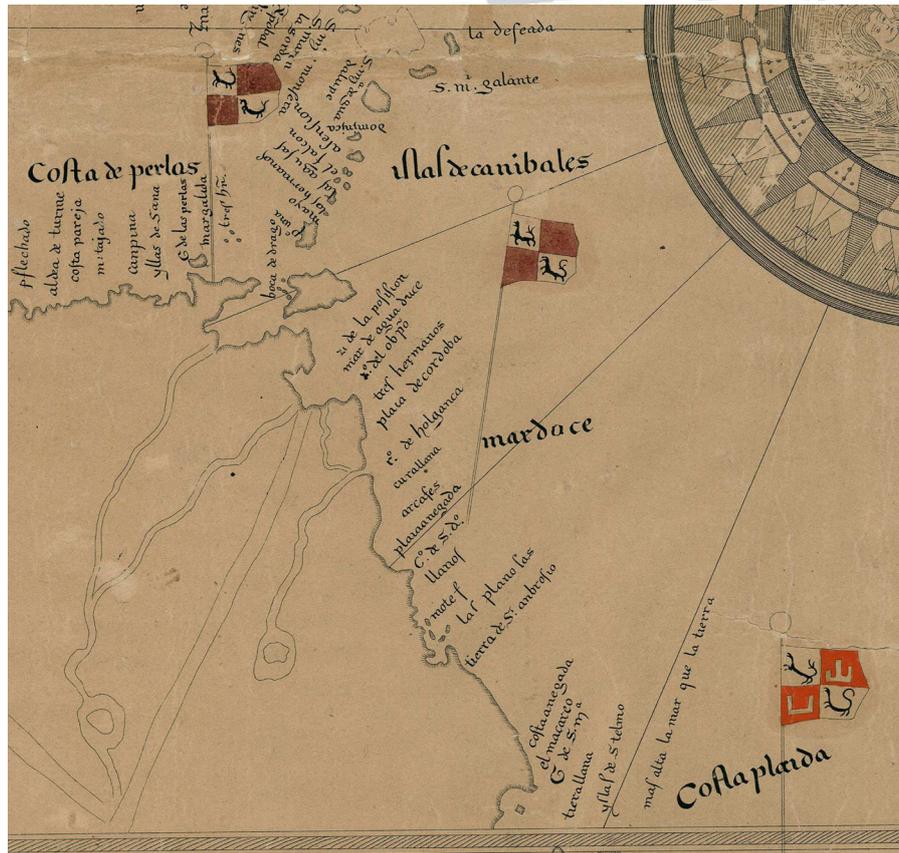


Figure 2 Détail de la mappemonde de Juan de la Cosa 1503 avec la « costa anegada » (Parte correspondiente à la America, de la Carta general de Juan de la Cosa, piloto en el segundo Viage de Cristobal Colon en 1493 y en la expedicion de Alonzo de Hojeda en 1499. Calcada sobre la original. Que posee el Sr Baron de Walckenaer, para servir de Ilustracion a la Historia Fisica, Política y Natural de la Isla de Cuba por D. Ramon de La Sagra, Paris, 1837

- |        |   |        |   |
|--------|---|--------|---|
|        | « <i>R. Duce</i> ») pour atteindre la rivière Amazone en 1553 <sup>26</sup> . Cette même carte mentionne aussi le naufrage de six bateaux portugais en 1554 au large des Guyanes sous le commandement de Luis de Mello (figure 3)                 | 1568   | Selon le Major John Scott, l'Espagnol Gaspar de Sotelle fonde en 1568 une colonie à Cayenne avec 126 familles <sup>31</sup> . Il faut noter qu'il s'agit là de l'unique mention de cette colonie dans la littérature existante, le fait reste donc à confirmer et mérite certainement d'autres recherches dans les archives espagnoles <sup>32</sup>  |
| c.1556 | André Thevet passe devant la côte des Guyanes pour aller aux Antilles en venant du Brésil, lors de son deuxième voyage dans les « Terres australes & occidentales » <sup>27</sup>   | c.1580 | Selon James Rodway il existe deux maisons fortes hollandaises sur la côte, dont une sur l'estuaire de la rivière Essequibo où se trouvera quelques décennies plus tard le fort néerlandais « <i>Kykoveral</i> » <sup>33</sup> (cf. <i>infra</i> ). Les sources néerlandaises ne mentionnent toutefois pas la présence d'une colonie ou d'un établissement de commerce à cette époque, ce qui conduit l'historien Burr <sup>34</sup> , après De Jonge <sup>35</sup> , à douter de l'existence de ces forts <sup>36</sup> |
| 1562   | Voyage de l'anglais Robert Baker à la Guinée <sup>28</sup> et non vers les Guyanes comme l'ont suggéré certains auteurs <sup>29</sup>   |        |   |
| 1565   | Diego Hernández de Serpa est gouverneur de la « <i>Nueva Andalucía</i> », région entre Margarita et la rivière de Marañon, que les Amérindiens appellent « <i>Guayana</i> » ou, selon les Espagnols « <i>Provincia de Aruacas</i> » <sup>30</sup> |        |   |

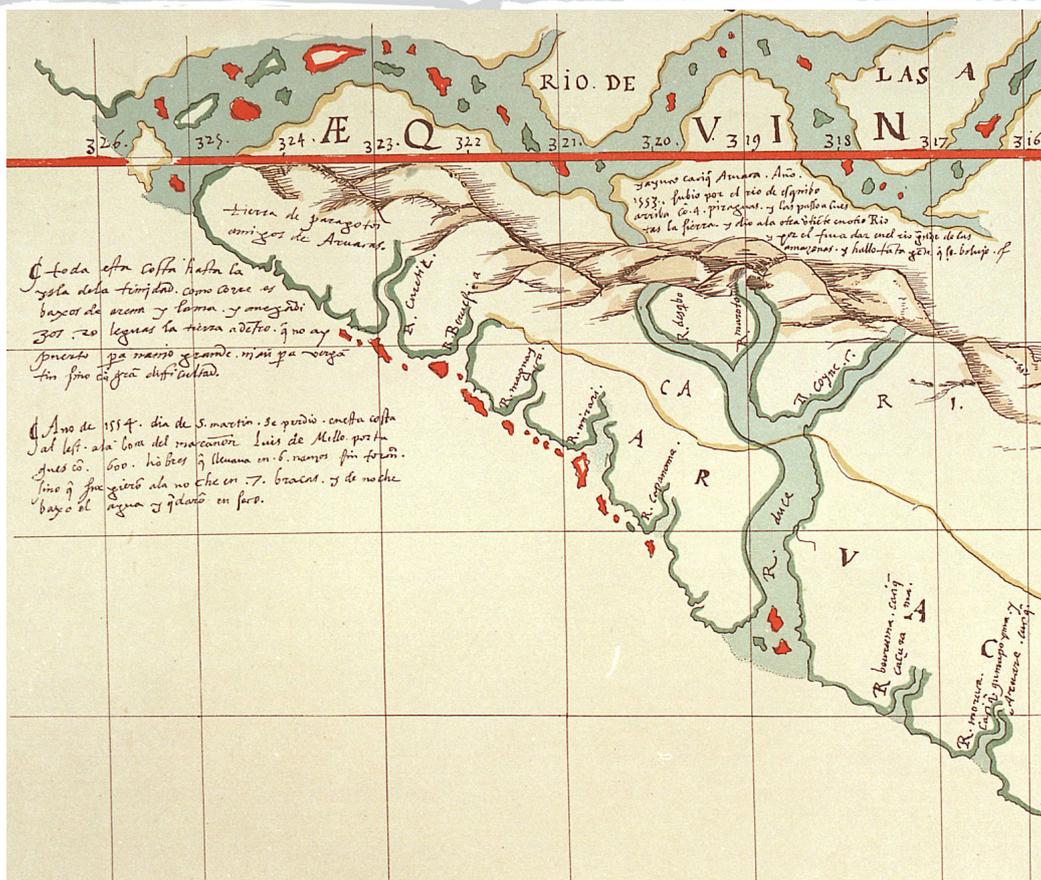


Figure 3 Détail d'une carte anonyme espagnole « Mapa de los rios Amazonas, Esequibo 6 Dulce y Orinoco y de las comarcas Adyacentes » c. 1560 (Archivo Nacional de Madrid, Sección de Diversos Planos 1, nº 1) tiré de Barão de Rio Branco (1900, Carte 13)



Figure 4 Détail de la mappemonde de Pierre de Vaulx intitulée « Ceste carte a esté faiste au havre de Grace par Pierre Devaux, Pilote Géographe Pour le Roy lan 1613 » (Bibliothèque nationale de France à Paris, Département Cartes et plans CPL GE SH ARCH-6)

1584 Dès cette date on trouve mention de contrats de « chartes parties »<sup>37</sup> organisant la navigation de navires normands pour la rivière des Amazones et le Maragnon (figure 4)<sup>38</sup>

1585 Début de la « guerre Anglo-espagnole » (1585-1604), conflit intermittent ponctué de batailles importantes, principalement connu par l'attaque anglaise de l'Armada espagnole au large de l'Angleterre en 1588. Sir Robert Dudley est chargé de soutenir la révolte des Provinces-Unies contre l'autorité espagnole. À cette mission participent également Walter Raleigh, Lawrence Keymis et John Ley<sup>39</sup>

La République des Provinces-Unies cède aux Anglais, jusqu'en 1616, les villes néerlandaises de Vlissingen, Brielle et Rammekens pour obtenir leur aide militaire contre les Espagnols, ce qui crée des liens forts entre les marins zélandais et anglais<sup>40</sup>

1587 Jacques de Vaulx part du Havre pour explorer l'Amazonie<sup>41</sup>. Sir Walter Raleigh visite l'île de Trinidad<sup>42</sup> ?

## DEUXIÈME PÉRIODE

1593 Don José Antonio de Berrío s'installe dans la capitale de Trinidad, San José d'Oruña (Saint-Joseph), fondée une année auparavant par Domingo de Vera<sup>43</sup>. Le trafic clandestin de tabac (dont l'Espagne s'était arrogé le monopole) qu'il conduit avec les autres nations européennes est arrêté en 1613 par le Roi d'Espagne<sup>44</sup>. Selon Berrío, en quelques années, la population indigène de Trinidad a diminué de 35 000 à 4000 personnes<sup>45</sup>

1594 Jacob Whiddon (envoyé de Raleigh) visite Trinidad<sup>46</sup>. Il ramène des Amérindiens en Angleterre pour leur enseigner la langue et les habituer aux mœurs européennes. Ils sont

logés dans la maison du cousin de Raleigh, Sir John Gilbert, et formés par M. Harriot<sup>47</sup>

Robert Dudley visite Trinidad<sup>48</sup>

Les Dieppois Jacques Riffault et Charles des Vaux tentent de s'installer avec quelques colons sur l'île de Maranhão<sup>49</sup>

1595 Sir Walter Raleigh s'empare du poste colonial de Saint-Joseph à Trinidad<sup>50</sup>. Il semble qu'à cette époque il dresse aussi une carte de l'embouchure de l'Orénoque incluant des données recueillies auprès des Espagnols<sup>51</sup>

Le Normand Balthazar de Moucheron<sup>52</sup>, installé de longue date dans la province de Zélande, obtient l'autorisation de commercer avec les Indes occidentales. Il exploitera notamment le sel de Cumaná et de Punta de Araya. Son frère, Pieter de Moucheron, vit à Londres et est un proche de Raleigh<sup>53</sup>

1596 Jan Huyghen van Linschoten rédige *L'itinerario*, routier de ses voyages entre 1579 et 1592, notamment vers le Brésil et les Antilles. Il produit également une brève description de la « Suite des Côtes de Paria au détroit de Magellan » et une carte, dessinée par Petrus Plancius, de la côte des Guyanes basée sur plusieurs publications et cartes françaises et espagnoles, reprenant la toponymie espagnole de la côte guyanaise<sup>54</sup>

Lawrence Keymis entreprend son deuxième voyage pour Raleigh. Il ramène en Angleterre un Amérindien, qui sera appelé « *John Provost* » ou « *John de Trinidad* »<sup>55</sup>. De retour de cette traversée, le capitaine du deuxième navire, William Downe, vend à Londres les cartes qui avaient été dressées au cours du voyage<sup>56</sup>

1597

Nicolaes de Haen demande l'autorisation d'organiser un voyage vers les Indes, pour lequel il sera représenté par le commis Abraham Cabeliau<sup>57</sup>. De retour, Cabeliau présente le 25 janvier 1599 son journal devant les « *Staten-Generaal* » des Pays-Bas ; il est accompagné de deux Amérindiens *Yao*, appelés « *Arymowacca* » et « *Cayariwara* »<sup>58</sup>

La même année, le commerçant Gerrit Bicker<sup>59</sup>, puis les capitaines Jan Cornelisz van Leyen et Adriaen Reindertssoen déposent eux aussi une demande pour organiser un voyage vers les Indes<sup>60</sup>

L'anglais John Ley réalise son premier voyage, au cours duquel il aborde le continent près de la rivière Amazone<sup>61</sup>

Raleigh organise un troisième voyage vers les côtes des Guyanes, placé sous

1598

le commandement de John Masham et de Leonard Berry<sup>62</sup>

L'Édit de Nantes permet aux Huguenots de pratiquer leur religion protestante dans le nord de la France et met fin aux guerres de Religion. Il sera révoqué en 1685

Deuxième voyage de John Ley. La description détaillée qui accompagne le journal de ce voyage représente une source d'informations ethnographiques importante concernant les différentes populations amérindiennes des Guyanes<sup>63</sup>

Réalisation de la première (?) carte de l'Île de Cayenne, attribuée à Pieter Cornelisz van Petten (figure 5)<sup>64</sup>

1599

Le commerçant Jonas Witsen d'Amsterdam fait demande de voyager vers « les côtes d'Amérique dans le royaume de *Guiana* »<sup>65</sup>



Figure 5 Carte manuscrite de l'Île de Cayenne (Archives Nationales à la Haye des Pays-Bas, 4VEL 675). Cette carte se trouve en binôme avec celle du sud de Trinidad qu'est signée par Cornelis van Petten en 1598

Jan van Penen et Gerrit Dierckxsoon de Vries veulent entreprendre un voyage « en longeant les côtes de Guiana en Amérique afin de visiter les rivières de Viapoca et d'Oronocos et d'y découvrir des minerais car un certain Jacob Adriaensz, pilote de Harlem, en avait ramené des preuves de retour de ce pays »<sup>66</sup>. Selon les sources espagnoles contemporaines, un « essaim de navires hollandais se trouvaient dans les îles et dans les ports le long de la côte de la terre ferme »<sup>67</sup>

Publication de la carte des Guyanes de Jodocus Hondius « *Nieuwe Caerte van het wonderbaer ende goudrijcke landt Guiana, gelegen onder de Linie Æquinoctiael, tusschen Brasilien ende Peru, nieuvelick besocht door Sir Wa[l]ter Raleigh, Ridder van Engelandt, in het jaer 1594, 95 ende 1596* »<sup>68</sup> (cf. figure 1)

En juin 1599, le médecin Andreas Josua Ultzheimer entreprend un voyage vers les Antilles avec l'Amiral néerlandais Cornelius Hansen, d'Amsterdam. Ils passent par l'Oyapock et l'Île de Cayenne où ils font escale pour faire le plein de vivres. Ils embarquent aussi un Amérindien, qui mourra plus tard à Amsterdam<sup>69</sup>

c. 1600 Fondation à Amsterdam de la « *Geconcipeerde Guianse Compagnie* » qui avait comme objet de commercer « avec la population sur une partie des côtes de Guyane »<sup>70</sup>

Selon Johannes de Laet, les Néerlandais commencent à fréquenter la rivière de l'Amazone, et « ceux de Vlissingen ont construit deux forts et villages sur la même [rivière] ; dont l'un s'appelle *Nassau*, situé sur *Coyminne*, ce qui ressemble à une île, dix-huit à vingt milles de long, très étroite, et séparée de la terre ferme par une crique qui se trouve à environ 80 milles en amont

de la rivière ». « L'autre [fort], appelé *Oragnien* se situe à sept milles en aval » ayant « une bonne terre et où les Sauvages apportent les vivres en abondance pour quelques pacotilles ». Cependant, il s'agit de la seule référence pour ces forts néerlandais, qui n'apparaissent pas dans les archives connues. On doit noter également que De Laet évoque quelques phrases plus loin les « *Yayos* » qui se trouvent plutôt sur l'Oyapock et non sur l'Amazone<sup>71</sup>. Lorimer propose une date dix ans plus tard pour ces forts, ce qui semble plus plausible<sup>72</sup>

1601 Troisième voyage de John Ley<sup>73</sup>

1602 Première reconnaissance par Charles Leigh de la rivière Oyapock<sup>74</sup>, où il rencontre le facteur (agent commercial) installé auparavant par John Ley<sup>75</sup>

Henri IV choisit René de Montbarrot pour entreprendre l'exploration de la région entre l'Amazone et l'île de Trinidad. Mais celui-ci charge son associé Daniel de la Touche, seigneur de la Ravardière, de réaliser ce voyage<sup>76</sup>

1603 *Remonstrance* concernant les Guyanes établie par le Néerlandais Willem Usselinx<sup>77</sup>. Usselinx voudrait peupler l'Amérique et notamment la terre de *Guiana*, qui est éloignée des Espagnols, avec des milliers de Hollandais pauvres. Ces colons commerceront avec les Amérindiens, creuseront des mines, et cultiveront « blé, vin, huile, canne à sucre, gingembre, coton, piment long et de Brésil, pastel [*Rubia tinctorum*], indigo, et différents autres fruits du pays que l'on a l'habitude de cultiver dans les différentes régions des Indes orientales et occidentales sous les mêmes latitude et climat »<sup>78</sup>

1604

La paix est signée entre les Anglais et les Espagnols<sup>79</sup>

De la Ravardière fait escale sur l'Oyapock pendant une petite semaine, puis explore l'Île de Cayenne pendant six semaines<sup>80</sup>. Une bonne partie de son équipage est Anglais et il avait emmené avec lui lors du voyage aller un guide amérindien de Raleigh. Au retour, ils embarquent également *Yapoco* et *Camaria*, deux « rois » amérindiens de différentes nations<sup>81</sup> (figure 6)

Charles et Olive Leigh établissent une plantation sur l'Oyapock<sup>82</sup>. Elle sera abandonnée en 1606. Cette

tentative est aussi décrite en détail par John Wilson<sup>83</sup>

Une demande de voyage vers la Guyane de Petrus Plancius, Dirck Claesz van Sanen et M. Jacobs d'Amsterdam est refusée par les « *Staten-Generaal* »<sup>84</sup>. Cependant, le commerce néerlandais sur l'Oyapock prend une forme plus officielle avec une autre entreprise d'Amsterdam, appelée « *Compagnie op Guiane en de Wiapoco* ». Cette compagnie s'intéresse à la côte des Guyanes et contracte en 1605 un certain Willem Alberts (avec deux autres) afin de travailler deux ou trois ans sur l'Oyapock<sup>85</sup>. Sur la présence hollandaise sur l'Oyapock, voir aussi les relations de Mocquet et Wilson



1605

Henri IV accorde à de la Ravardière des lettres patentes le nommant son lieutenant général « des contrées de l'Amérique, depuis la rivière des Amazones jusques à l'île de la Trinité »<sup>86</sup>

1606

Un certain Isaac Duverne prospecte l'île de Trinidad pour les Hollandais avec 470 hommes, dont des esclaves africains (hommes et femmes)<sup>87</sup>

L'Anglais Legatt visite l'embouchure de l'Amazone et passe devant la côte des Guyanes en remontant vers les Antilles<sup>88</sup>

1607

Selon le Major John Scott, une colonie française d'environ 400 personnes a été installée sur l'Oyapock<sup>89</sup>. Il s'agit peut-être d'une erreur, car deux ans plus tard, Harcourt ne parle pas de cela<sup>90</sup> et les sources françaises ne mentionnent jamais une telle colonie, pourtant très importante par sa taille<sup>91</sup>

1608

Robert Thornton visite l'Amazone et les côtes de Guyane pour le compte de Robert Dudley<sup>92</sup>

Figure 6 « Comment les Caripous sont équipés allans à la guerre contre les Caribes (C). Comment les Caribes tirent le poisson (CC). Amazone allant à la guerre (D). Forme de danse des Caribes DD. » Gravure extraite de Jean Mocquet, *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales & occidentales* [...], 1617, Livre II, page 157 (avec les remerciements à Bibliothèque nationale de France à Paris, Réserve des livres rares)

- 1609 Traité de paix, ou trêve, entre les Provinces-Unies et l'Espagne (1609-1621)
- Robert Harcourt s'installe sur l'Oyapock<sup>93</sup>. Il envoie son frère Michael Harcourt explorer la rivière Araguari, et lors de son retour en Angleterre il laisse son cousin Unton Fisher sur le Maroni afin d'en remonter le cours et de rechercher « *Manoa* », comme Fisher le note dans son rapport<sup>94</sup>. Selon Williamson, les compagnons de Fisher ont été retrouvés par des Anglais en 1614 sur une île des Bermudes lors d'une prise espagnole<sup>95</sup>
- L'anglais sir Thomas Roe entretient une vingtaine de facteurs sur la « côte sauvage » et remonte la rivière Oyapock<sup>96</sup>
- 1610 Matthew Morton, le pilote et employé de Roe et du capitaine Smith, entreprend un voyage vers l'Amazonie<sup>97</sup>
- 1611 Demande d'une autorisation de commercer sur la côte entre les rivières d'Araguari et de Surinam par la compagnie de « *Guiana* » à Amsterdam<sup>98</sup>
- De la Ravardière et François de Rasily fondent Saint-Louis à « *Maragnan* », aujourd'hui Sao Luis do Maranhao<sup>99</sup>. Le bourg sera détruit par les Portugais en 1615<sup>100</sup>. Les écrits de d'Abbeville, et plus tard d'Évreux et de Betendorf représentent une source importante d'informations sur les Amérindiens de cette région
- 1612 Autorisation donnée à Thielemans, pour le compte d'une compagnie d'Amsterdam, de commercer sur la rivière de Corentyne<sup>101</sup>
- Selon les sources espagnoles<sup>102</sup>, une colonie anglo-hollandaise d'environ 80 personnes s'est formée sur l'Oyapock, rassemblant les restes d'une ancienne colonie anglaise et quelques facteurs hollandais<sup>103</sup>. Le Wallon Jesse de Forest retrouvera ces colons ou engagés dix ans plus tard, survivants de « *some obscure entreprises* » selon Williamson<sup>104</sup> (cf. *infra*)
- c. 1612 Fondation d'une colonie zélandaise sur la rivière Pomeroun, ou « *Nova Zelandia* », par Joost van der Hooge. Une fortification est construite, qui sera suivie par la reprise d'un ancien fort portugais [*sic*] sur un îlot situé à la confluence des rivières Mazaruni et Cayuni<sup>105</sup>. Les origines de ce fort néerlandais demeurent obscures, mais plus tard, lors de la fondation de la WIC en 1621, cette fortification est appelée « *der Hooge* » et fait depuis longtemps partie de la colonie zélandaise sur l'Essequibo sous le patronage des seigneurs Van Borsselen. Le fort est ensuite renommé « *Kykoveral* »<sup>106</sup>
- 1613 Le néerlandais Ysbrand Dobbes est installé comme facteur sur la rivière de Suriname<sup>107</sup>
- Les Espagnols, sous le commandement du capitaine Melchior Cortes, chassent une cinquantaine de Hollandais de la rivière Corentyne en détruisant leur fort et leurs champs de tabac<sup>108</sup>. Cependant, les Hollandais semblent d'être de retour l'année suivante sur un affluent de la Corentyne, le Murette<sup>109</sup>
- Selon le Major John Scott, des Français s'installent à Cayenne. Mais il ne précise pas combien, ni dans quelles conditions<sup>110</sup>. Là encore, les sources françaises ne mentionnent pas une installation à cette date
- 1614 Tentative anglaise de fonder une colonie sur Trinidad<sup>111</sup>

- c. 1615 Une carte manuscrite et anonyme de la côte des Guyanes porte la localisation et le nom de différents facteurs et postes de traite néerlandais<sup>112</sup> (figure 7)
- 1615 Selon les sources espagnoles, Pieter Lodewycx et Jan Pietersz s'installent sur l'Oyapock pour le compte du commerçant zélandais Jan de Moor. Ils y établissent deux comptoirs<sup>113</sup>
- Theodoor Claessen d'Amsterdam tente sans succès d'installer une colonie sur l'Île de Cayenne avec 280 colons qui se réfugient finalement au Surinam<sup>114</sup>. Inquiétudes espagnoles concernant les plantations anglaises, irlandaises et néerlandaises sur la rivière Amazone, selon les sources espagnoles<sup>115</sup>
- 1616 Fondation par les Portugais du fort « *Presépio do Belém do Pará* » près de la colonie « *S. Luíz de Belém* »<sup>116</sup>. Entre 1619 et 1621, les Portugais tuèrent près de 30 000 Indiens lors de leurs expéditions de « pacification » dans la région<sup>117</sup>
- Un document présente une liste détaillée de la cargaison du capitaine néerlandais Swaerooch, qui visite l'Amazone pour troquer avec les Amérindiens de cette rivière<sup>118</sup>
- 1617 Walter Raleigh entreprend son troisième voyage vers les Guyanes pour rechercher les mines d'or. Il arrive sur l'Oyapock et dans l'Île de Cayenne, où il rencontre d'anciennes connaissances amérindiennes : Leonard Ragapo et Harry, qui avaient vécu avec lui en Angleterre<sup>119</sup>. Il signale une forte présence hollandaise dans la rivière de Cayenne, avec notamment le navire d'un certain Jansen de Vlissingen, qui fait depuis une dizaine d'années le commerce avec les Indiens<sup>120</sup>. Les capitaines Roger North et Lawrence Keymis font partie de ce voyage, qui se soldera par un échec après la débâcle de Santo Thomé sur l'Orénoque et entraînera l'exécution de Raleigh en Angleterre. Keymis s'est suicidé lors du voyage de retour<sup>121</sup>
- Harvey, ancien capitaine d'Harcourt, s'installe sur l'Oyapock pour commercer avec les Amérindiens<sup>122</sup>
- 1618 Le bateau sur lequel est embarqué Lourens Lourensz s'échoue sur la côte au nord de l'Amazone<sup>123</sup>. Il est fait prisonnier avec un autre matelot par les « *Aricouros* » qui habitent cette rivière et les savanes inondées alentour. En 1625, il est racheté contre deux haches et un vieux fusil

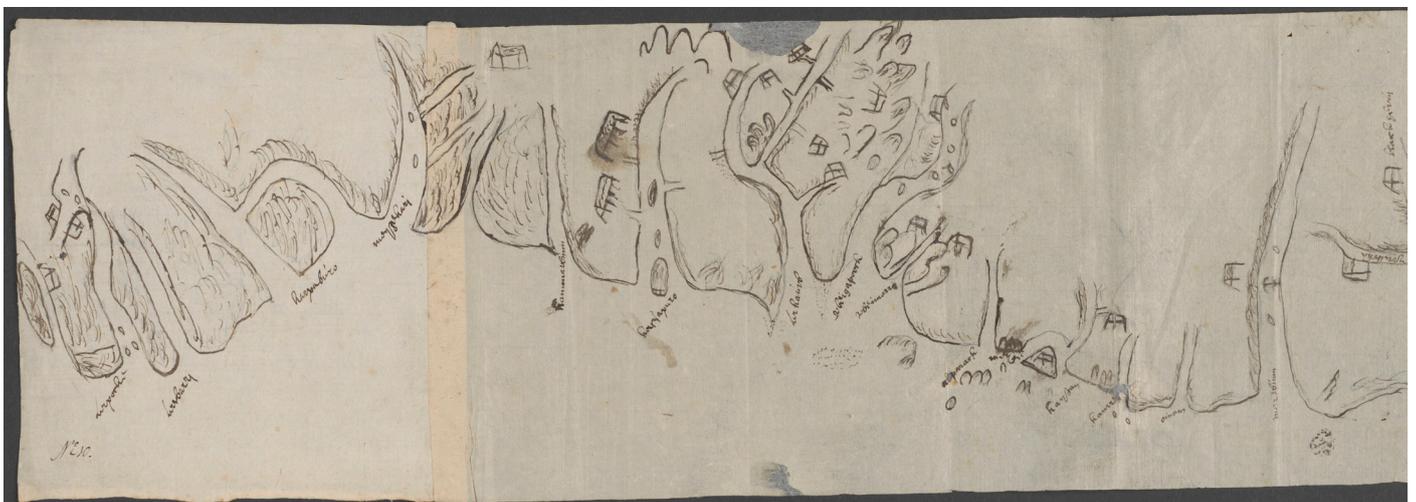


Figure 7 Détail d'une carte manuscrite et anonyme, c. 1615 (Archives Nationales des Pays-Bas à la Haye, 4VEL 675)



L'Irlandais Bernardo O'Brien del Carpio, déposé comme facteur sur l'Amazone par Henry [sic] Roe, remonte cette rivière, puis la rivière de Trombetas (?). Il traverse ensuite l'intérieur des Guyanes, descend par la rivière de Suriname, puis retourne vers l'embouchure de l'Amazone où se trouvent les établissements irlandais<sup>130</sup>

1623

Jesse de Forest s'embarque avec les « Pères de famille » vers l'Amazone, à la recherche d'un lieu d'installation ; il relate ce voyage dans son journal<sup>131</sup>. Il choisit finalement de s'établir sur l'Oyapock, à bonne distance des Portugais<sup>132</sup>. Il y rencontre John Provost, qui a avec lui trois « Noirs », ainsi qu'Arjan van Texel à qui il achète un terrain défriché pour y planter du tabac. De Forest meurt en décembre 1624 sur l'Oyapock où il est enterré, et les colons sont contraints d'abandonner la colonie quelques mois plus tard, en 1625. Les survivants embarquent sur les bateaux de Gelein van Stapels et Hendrick Lucifer qui étaient venus sur la côte sauvage pour le compte de la Chambre de Zélande de la WIC<sup>133</sup>

Le Dieppois Abraham Duquesne obtient un congé de navigation pour aller avec l'*André* au Cap de Nord<sup>134</sup>

Publication de la belle carte manuscrite « *Descrição dos Rios Para, Curupa, e Amazonas. Descuberto e sondado por mandado de sua Mag<sup>de</sup> por Antonio Vicente, Patrão de Pernambuco* », portant sur les populations et fortifications dans l'embouchure de l'Amazone<sup>135</sup>

1624

La flotte de Sir William Courteen mouille devant la Barbade au cours d'un voyage depuis le Brésil vers l'Angleterre en passant par les Caraïbes. De retour en Angleterre, Courteen renvoie Powell à la Barbade pour en prendre posses-

sion et y planter du tabac, mais celui-ci n'arrive pas sur l'île à cause des attaques des pirates. Courteen renvoie en 1627 une autre flotte avec 80 colons sous le commandement de Henry Powell (son frère), qui poursuit son voyage vers l'Essequibo afin de se procurer « des victuailles et des Amérindiens et de les emmener à la dite île pour sa culture »<sup>136</sup>

La signature du Traité de Compiègne avec les Pays-Bas reconnaît la liberté du commerce vers les Indes orientales et occidentales ; en France, la politique volontariste de Richelieu relance l'activité des Français aux Amériques avec un double objectif, missionnaire et commercial

Selon Jacques-François Artur, qui consacre finalement peu de mots à ce premier épisode normand de l'histoire de la Guyane, quelques marchands rouennais envoient 26 hommes sur l'embouchure de la « *Senamary* » et de la « *Conamama* », mais sans suite pour cette année<sup>137</sup>. Toujours selon Artur, qui reprend Charles de Rochefort<sup>138</sup>, le commandeur de Poincy de Saint-Christophe envoie des navires à la rivière « *Mayacarré* » (dans l'Amapá) pour y commercer avec les Amérindiens<sup>139</sup>

Artur continue son chapitre en faisant référence à un certain Clément Bargau qui avait pris le commandement d'un groupe qui s'était soulevé contre de Poincy<sup>140</sup>. Une partie des colons reste à Cayenne, mais les autres, voulant soutenir leur général et donc en désaccord avec Burgau [sic], partent vers la Sinnamary où se trouvaient encore quelques colons. Parmi eux, dit-on, Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, seconde épouse de Louis XIV, alors enfant<sup>141</sup>

Artur termine en expliquant que ces Français (ou plutôt Normands), entre temps installés à Cayenne en 1633 [premier fort français ?], se rendront ensuite en France et convaincront Poncet de Brétigny, qui vendra tous ces biens et montera une expédition pour la Guyane quelques années plus tard<sup>142</sup> (cf. *infra*)

1625 Lors du retour des rescapés de l'expédition, le journal de « Jesse de Forest » notera la présence d'un navire français sur le Maroni<sup>143</sup>. Jesse de Forest est mort sur l'Oyapock en décembre 1624, ce journal a été terminé par quelqu'un d'autre, probablement Jehan Mousnier de la Montagne. Il contient plusieurs cartes manuscrites en couleur, de très belle facture, montrant la Côte sauvage et les Petites Antilles<sup>144</sup>

Selon le Major John Scott<sup>145</sup>, des Français sont installés sur les rives du Maroni. Il s'agit probablement des Normands précédemment établis sur la Sinnamary, que signale peut-être le journal de Jesse de Forest (cf. *supra*)

L'Angleterre entre dans la guerre de Trente Ans, s'alliant aux Français et aux Hollandais

### TROISIÈME PÉRIODE

1625 Publication à Londres de « *Purchas his Pilgrims* » ou « *Hakluytus Posthumus* » par Samuel Purchas<sup>146</sup>, suite de la publication des manuscrits de récits de voyage laissés par Hakluyt

Publication du livre « *Nieuwe Wereldt* » par Johannes de Laet chez les frères Elzevier à Leyde, avec la carte des Guyanes dressée par Hessel Gerritsz<sup>147</sup> (figure 8)

1626 Création de la Compagnie de Saint-Christophe par Richelieu afin de « gruger les possessions

espagnoles », sous les ordres de Pierre Belain d'Esnambuc et Urbain du Roissey<sup>148</sup>. Richelieu fonde également la « Compagnie normande » ou « Compagnie de Rozée » qui traite sur la côte africaine jusqu'à 1658<sup>149</sup>

Fondation d'une colonie normande sur la rivière Sinnamary par Henri de Chantail, un vieux habitant de Saint-Christophe<sup>150</sup>, accompagné de ses parents Jean de Guiry et David Ogier, sieur de Serans, et du Normand dit « Chambaut »<sup>151</sup> qui s'appelle probablement Guillaume Prempain<sup>152</sup>. La barque *Fleur de Lys* du dieppois Belleville amène sur place 26 colons<sup>153</sup>

Chantail aurait-il fait un voyage de reconnaissance une année plus tôt ou s'agit-t-il du voyage de Bontemps ? (cf. *supra*)<sup>154</sup>

1627 Joos[t] Bastiansen dresse une carte de la côte des Guyanes<sup>155</sup> (figure 9)

Jan van Rijen s'installe sur l'Oyapock et y construit le fort Nassau, à « *Wacogenive* », pour le compte de Jan de Moor<sup>156</sup>

Abraham van Pere Sr. établit une colonie sur la rivière Berbice pour y commercer avec les Amérindiens Arawak, notamment du roucou<sup>157</sup>

Claude Prevo ou Prevost fonde une colonie sur l'Île de Cayenne pour le compte de Jan de Moor<sup>158</sup>. David de Vries rencontrera sur place en 1634 les survivants de cette colonie ainsi que quelques Anglais<sup>159</sup>. Prevo, quant à lui, est de retour aux Pays-Bas en 1632<sup>160</sup>

Roger North et Robert Harcourt fondent « *The Guiana Company* ». Harcourt s'installe avec une centaine d'hommes sur l'Oyapock, où il mourra en 1631<sup>161</sup>

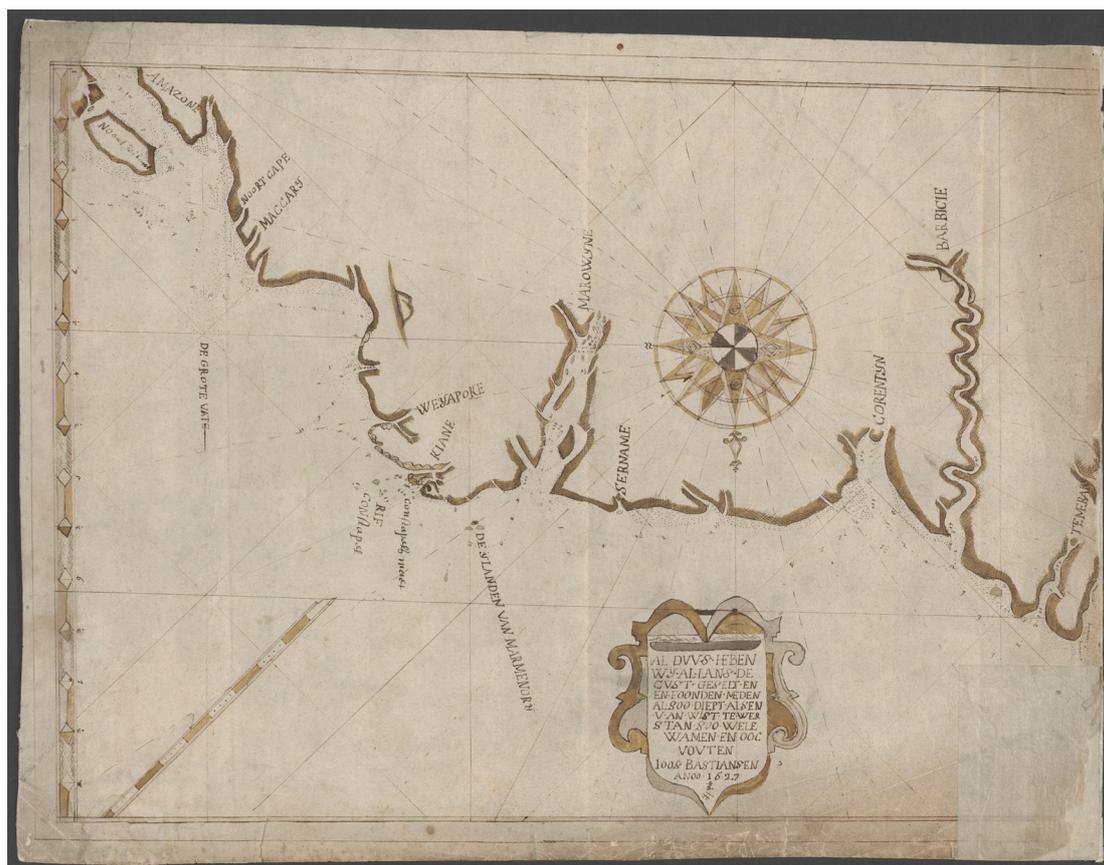


Figure 9 Carte dressée par Joos Bastiansen @ 1627 intitulée « Al duus heben wij al lans de cust geselt en en toonden meden alsoo dipet als en v an wist te werstan soo wele wamen en ooc vouten » (Archives nationales des Pays-Bas à la Haye, 4VEL 650). Une autre carte dressée par Cornelis Pieterssen van Arnemuiden en 1629, présente dans la même collection de Vellekoop (n° 545) évoque plusieurs voyages néerlandais à la fin des années 1620

- 1628 Le capitaine Hautespine amène 14 hommes à la rivière de Counamama, qu'ils occupent ensuite sous les ordres du capitaine Laffleur<sup>162</sup>
- 1629 Pieter Cornelisz dresse une carte manuscrite de la Guyane, à la suite de trois voyages qu'il a effectués depuis 1625 sur différents navires<sup>163</sup>
- Bernardo O'Brien, de retour sur l'Amazone, est fait prisonnier par Pedro Texeira lors de l'attaque du fort irlandais de « *Tauregue* » dans l'embouchure de l'Amazone<sup>164</sup>
- 1630 L'Anglais Ellinger gère la colonie d'Harcourt sur l'Oyapock<sup>165</sup>. Lors de l'arrivée de son navire *Seanymph*, les Amérindiens tuent environ 30 Hollandais sur place et s'approchent des Anglais pour les attaquer également<sup>166</sup>. Ellinger se défend et prend en otage cinq Yao, qu'il vendra comme esclaves à la Barbade. Le récit du père Richard Thornton fait également référence à cette colonie<sup>167</sup>
- Lieutenant de Chambaut, Césard Guillaume embarque 60 hommes à Dieppe<sup>168</sup> et le capitaine (Pierre ?) Le Grand amène de nouveau 50 colons pour renforcer les établissements normands<sup>169</sup>. Mais ces petites colonies, difficiles à tenir, éclatent et les colons s'en éloignent ; certains se rendent dans l'Île de Cayenne et y construisent un fort à l'embouchure de la rivière de Cayenne<sup>170</sup> [deuxième fort français ?]
- Visite de Michel Mahier, bourgeois et marchand de Rouen, à la colonie de Chantail sur la rivière Sinnamary<sup>171</sup>
- Les Hollandais s'emparent du nord-est du Brésil, entre Saint-Louis et Sergipe. Ils en seront maître

- jusqu'à 1654, après y avoir installé leur capitale appelée « *Mauritsstad* », aujourd'hui la ville de Recife<sup>172</sup>
- 1632 Le Hollandais « David Pitre »<sup>173</sup> voudrait acheter la colonie de Chambaut, le successeur de Chantail, pour « un millier de pistoles »<sup>174</sup>. Chambaut refuse l'offre, son lieutenant Césard Guillaume va chercher du renfort à Dieppe et revient avec 60 hommes sous le commandement du capitaine Bontemps<sup>175</sup>
- 1633 Le cardinal de Richelieu donne un mandat de 10 ans sur la région dite « le Cap du Nord » à l'armateur normand Jean Rosée (associé plus tard à Jacques Robin), pour transporter des colons catholiques et des religieux capucins sur la côte des Guyanes ainsi que dans les Antilles<sup>176</sup>
- Le capitaine Le Grand amène à nouveau 60 hommes et le capitaine Grégoire 6 hommes sur la rivière Counamama<sup>177</sup> pour le compte de la compagnie de Rosée et Robin<sup>178</sup>, ainsi que les capitaines Jean des Vaux [1637, 1640] et Salomon Bichot [1638]<sup>179</sup>.
- Sir Henry Colt mentionne une colonie anglaise à « *Charama* » (Sulama, rivière Suriname), où est installé l'Anglais Marshall<sup>180</sup>
- 1634 David Pietersz de Vries dépose une dizaine de colons sur l'Île de Cayenne pour le compte de la Chambre d'Amsterdam de la WIC<sup>181</sup>. De Vries y trouve les ruines d'un vieux fort français et sur la côte, à « *Sinamari* » il rencontre Chambaut<sup>182</sup>. Il rejoint la colonie anglaise sur la rivière de Suriname (cf. *supra*)<sup>183</sup>. Avec quelques Anglais, les colons déposés par de Vries s'emparent d'un navire espagnol mouillé en rade de Cayenne et voyagent aux Antilles où ils seront capturés par les Anglais de la Barbade et vendus ensuite comme travailleurs contraints<sup>184</sup>
- 1635 Suite à la fondation de la « Compagnie des Iles de l'Amérique » par Louis XIII et le Cardinal de Richelieu, le dernier demande de l'assistance aux capucins de Normandie, qui se rendront à Saint-Christophe, au Sénégal et au Cap du Nord afin que les colons puissent « recevoir de l'instruction et consolation spirituelle »<sup>185</sup>. Le deuxième article de l'acte de fondation stipulait qu'il fallait « instruire les Sauvages »<sup>186</sup>. Deux capucins arrivent ainsi en Guyane conduits par Jean Des Vaulx en 1637 étant envoyés par le père Joseph de Rouen<sup>187</sup>. Cette mission à Cayenne révèle que « l'occupation est pénible, peu fructueuse... les Indiens naturels ne se convertissent point »<sup>188</sup>
- Jacob Jansz et Pieter Andriesz Moerbeek arment le navire *Liefde* d'Amsterdam, sous le commandement de Cornelis Aerssen de Hoorn, pour commercer à la Côte sauvage<sup>189</sup>
- 1637-8 Selon des documents espagnols, un certain nombre d'Anglais et de Hollandais se trouvent toujours sur l'Oyapock<sup>190</sup>
- 1637-9 Pedro Texeira remonte la rivière Amazone jusqu'à Quito<sup>191</sup>. Il est, entre autres, accompagné du père Mauricio de Heriarte et lors de son retour depuis Quito il sera accompagné par le père d'Acuña qui nous a laissé sa belle description de cette rivière<sup>192</sup>
- 1638 Richelieu transfère le contrat et le privilège sur la région du Cap du Nord au normand Jacob Bontemps, directeur de la « Compagnie des Isles des Amériques » pour transporter 1000 à 1200 catholiques sur l'Île de Cayenne et sur le Maroni, afin de « continuer les colonies commencées

- à l'entrée de la rivière de Cayenne, dans celle de Maroni, vers le Cap de Nord, et s'établir dans tous les pays non habités par aucuns princes chrétiens entre la rivière d'Orénoque, icelle comprise, jusqu'à celle des Amazones, icelle comprise »<sup>193</sup>
- 1639 Des Français s'installent sur la rivière « *Suramaca* »<sup>194</sup>
- Le Danois Jan Andries, du Jutland, travaille depuis six ans tant que traducteur et facteur sur l'île de Cayenne pour différents marchands<sup>195</sup>
- 1640 La fin de l'Union ibérique amène la restauration de la Maison Bragança du Portugal qui reprend ses droits sur le Brésil, acquis depuis 1580
- 1641 Jean des Vaux s'embarque pour la colonie de Sinnamary pour y livrer des marchandises et des secours jusqu'à l'arrivée de Poncet de Brétigny. Ce dernier trouvera « six François à Cayenne, quatre à Maraauny, et sept à Suriname, sans aucunes provisions ni commoditez de France » qui vivaient parmi les Amérindiens<sup>196</sup>
- 1643 Le lieutenant-général Charles Poncet de Brétigny conduit une expédition d'environ 280 personnes vers le Cap du Nord et l'Île de Cayenne pour la compagnie de Bontemps, et s'installe à « *Seperoux* »<sup>197</sup>. Lors de son arrivè il trouve au pied du Mahury l'habitation d'un certain M. Fosseze<sup>198</sup>. Il amène avec lui aussi des missionnaires capucins<sup>199</sup>. L'entreprise tourne mal à cause de la folie de Brétigny, qui suscite la révolte de ses hommes. Les sieurs Noailly et Saint-Sire prennent le pouvoir, le sieur Maucourt et monsieur Saint-Rémy partent pour la France, passant devant le Maroni où ils trouvent cinq Français laissés par Chambaut<sup>200</sup>
- Après la mort de De Brétigny, tué par les Amérindiens<sup>201</sup>, les colons tentent

de se protéger des attaques des Amérindiens<sup>202</sup> et demandent aux capucins de négocier une trêve avec les « Sauvages », qui étaient « en si grand nombre au Fort de Seperoux, que l'on eut dit que chaque grain de sable en produisoit un, tant la terre en estoit couverte »<sup>203</sup>

La plupart des hommes de Brétigny embarquent sur le navire du capitaine Mirbaut qui venait d'arriver et qui les conduira à Saint-Christophe<sup>204</sup> (cf. *infra*), mais quelques-uns partent avec les frères capucins vers Kourou pour s'installer « à la suscitation de quelques Sauvages qui leur promirent un azile tres-asseuré, & une assistance tres-parfaite »<sup>205</sup>

Les hommes de l'expédition de Brétigny avaient en effet des contacts avec les Amérindiens de Kourou : « Courou a este habité du temps de Brétigny. Des Gallybis avoient leurs habitations sur cette riviere et le chef estoit un nommé Pépora qui avoit pour femme une sauvagesse nommée Iäca. Cette femme avoit pour amie commère, ou banaré, une francoise nommée Madame Le Bret ou Salé, mariée a un des domestiques dudit de Brétigny, qui avoit pris une habitation sur les bords de cette riviere proche celle dudit capitaine Pépora »<sup>206</sup>

Le sieur Noailly<sup>207</sup>, qui avait participé à la tentative d'installation de Poncet de Brétigny, s'établit sur la rivière Suriname, avec quelques colons de Chambaut qu'il avait rencontrés sur le Maroni<sup>208</sup>

Le capitaine anglais Marshall fonde une colonie sur Tobago en 1642 pour le compte de Robert, Earl of Warwick, mais il sera chassé par les Caribes et tentera sa chance une deuxième fois au « *Suranam* », où il rencontrera les mêmes problèmes<sup>209</sup>. On connaît pour l'instant peu de

- documents concernant cette colonie anglaise de Marshall, ainsi que celle de Noailly
- 1644 Wouter Crants part avec ses hommes sur le navire *Hoop* du capitaine Jan Vedrix vers la Côte sauvage pour y commercer<sup>210</sup>
- Paul Boyer, secrétaire dans l'expédition de Brétigny, fait mention d'une colonie anglaise dans l'arrière-pays de Seperoux<sup>211</sup>
- 1646 Le navire du capitaine Mirbaut, accompagné d'un certain sieur de la Forest et de deux capucins, arrive à Cayenne pour ravitailler la colonie que devait fonder de Brétigny (cf. *supra*). Ils ne trouvent que 25 personnes sur le mont Cépérou. Mirabaut les embarque pour aller aux Antilles, à l'exception de 16 hommes qui s'installent avec les deux capucins au Mahury sous les ordres de la Forest. Ils seront tous massacrés par les Amérindiens six semaines plus tard, à l'exception de Le Vendangeur, un commis des marchands de Rouen<sup>212</sup>
- 1647 Tentative du sieur d'Ormeilles pour s'installer à Cayenne, mais son navire s'égare en mer et il débarque finalement sur la terre ferme dans les environs de la rivière Berbice. Le bateau reprend ensuite la mer et part pour les Antilles<sup>213</sup>
- Les Portugais, sous le commandement de Sebastião Lucena de Azevedo, chassent les derniers colons néerlandais-britanniques de l'Amapá, rassemblés sous le commandement du flibustier flamand « *Baldregues* », qui avait un fort sur la rivière Cassiporé<sup>214</sup>. Selon les jésuites de Belém, cette région était investie par des flibustiers néerlandais qui entretenaient des relations avec les Amérindiens de l'île de Joannes<sup>215</sup>

1648 Signature des Traités de Westphalie, qui instaure la paix de Münster et la fin de la guerre de Trente Ans

1649 Jacob Bontemps envoie encore 21 hommes à Cayenne avec le capitaine Salomon Bichot<sup>216</sup>

Le navire *De Hoop*, sous le commandement de Jan Jans van Esch de Rotterdam, visite la Barbade, mais aussi la Côte sauvage pour y chercher du bois de lettre<sup>217</sup>

#### QUATRIÈME PÉRIODE

1651 Vote du premier *Navigation Act* par le parlement anglais, sous le mandat de Cromwell, lois protectionnistes destinées à affaiblir les colonies américaines contrôlées par l'opposition royaliste, notamment la Virginie, les Bermudes et la Barbade. Cela déclenche l'année suivante la première guerre anglo-hollandaise

Lord Willoughby de Parham (royaliste), qui arrive de la Barbade, fonde une colonie sur la rivière Suriname, placée sous le commandement d'Anthony Rowse, puis de William Byam en 1657<sup>218</sup>

Jan Claes Langedijck, qui faisait du commerce à la Barbade, traite aussi avec les Amérindiens de l'île de Cayenne<sup>219</sup>

Des lettres patentes sont accordées par Louis XIV aux Jésuites, les autorisant à s'établir dans toutes les Îles et Terre ferme. En 1665, la Compagnie occidentale des Indes leur accordera le droit de s'établir à Cayenne<sup>220</sup>. Le jésuite Denis Mesland, venu de la Martinique, se rend dans les Guyanes pour y fonder une mission. Accompagné du père Pelleprat, il s'installe en 1654 parmi les Amérindiens galibi sur la rivière *Ourabiche* dans le delta de l'Orénoque<sup>221</sup>

- 1652 Première guerre entre l'Angleterre et les Pays-Bas (1652-1654)
- Jacob Bontemps envoie à nouveau 60 hommes à Cayenne sous les ordres de Le Vendangeur, qui s'était enfuit du village amérindien où il était retenu et avait regagné la France (cf. *supra*)<sup>222</sup>. Ils arrivent en février, Huet de Navarre, ancien membre de l'expédition de Brétigny, prend le commandement du fort reconstruit pour le compte de la « Compagnie de Rouen »<sup>223</sup>
- Etienne Le Roux, sieur de Royville, fonde la « Compagnie de Paris » à l'initiative de l'abbé l'Isle de Marivault afin de fonder une colonie sur l'Île de Cayenne<sup>224</sup>. Malheureusement, le dernier meurt avant le départ et le premier pendant la traversée<sup>225</sup>. Les Sieurs de Bragelonne et du Plessis prennent le commandement de cette expédition et retrouvent au pied du fort « *Ceperou* » les colons de Bontemps<sup>226</sup> qui vivaient dans des maisons construites par les Amérindiens<sup>227</sup>
- En octobre le sieur Courpon arrive à Cayenne avec 60 hommes (pour la plupart des enfants) pour la Compagnie de Rouen, afin de renforcer la colonie de Bontemps. Ils étaient partis de France en même temps que Le Roux de Royville, mais sur un petit voilier qui est arrivé après. Il continue finalement son chemin vers les Antilles afin d'y déposer les passagers<sup>228</sup>
- L'ex-troupe du sieur de Royville est dirigée par 12 seigneurs associés, disposant de leurs propres Colons et Nègres. Ils s'installent sur les flancs du Mahury, près du ruisseau de « *Armire* », où ils construisent leur camp<sup>229</sup>. Confrontés à une forte résistance des Galibi, ces Français quittent Cayenne en décembre 1653 (figure 10)<sup>230</sup>
- 1655 Jan Claes Langedijck reçoit l'appui de la WIC pour installer une colonie à Cayenne<sup>231</sup>
- 1656 Une expédition française, dirigée par l'avocat Pierre de la Vigne, doit arriver à Cayenne. Elle débarquera finalement à la Martinique, mais les colons n'y seront pas les bienvenus et ils établiront ensuite une petite colonie sur l'Orénoque<sup>232</sup>
- 1657 Fondation de la colonie néerlandaise « *Nova Zeelandia* » sur la rivière Pomeroun
- 1659 Établissement d'un fort néerlandais sur la rive droite de l'Approuague par les colons de Balthazar Gerbier<sup>233</sup>
- 1660 David Nassy fonde une colonie juive à « *Arémire* » ou « *Rémire* » dans l'anse actuelle de Rémire<sup>234</sup>. Nassy apporte le savoir-faire brésilien pour la fabrication du sucre et signe un contrat avec la WIC pour la venue d'une main d'œuvre africaine. Ce seront les premiers esclaves noirs issus de la traite négrière arrivant en Guyane<sup>235</sup>
- 1664 Création par Colbert de la « Compagnie française des Indes occidentales », qui sera dissoute dix ans plus tard suite à la guerre avec la Hollande en 1672<sup>236</sup>
- Antoine Lefebvre de la Barre et Alexandre de Prouville de Tracy, débarquent à Cayenne et signent la capitulation de la colonie néerlandaise avec son gouverneur Quirijn Spranger<sup>237</sup>. Ce dernier vend ses biens au sieur de la Barre qui installe les colons de la Compagnie de la France équinoxiale. Les planteurs juifs sont autorisés à rester à Rémire, mais la plupart partent aux Antilles et surtout au Suriname<sup>238</sup>
- L'abbé Antoine Biet publie le récit de la colonisation de Cayenne en 1652 par la « Compagnie de Paris », intitulé « Voyage de la France Equinoctiale en l'Isle de Cayenne »

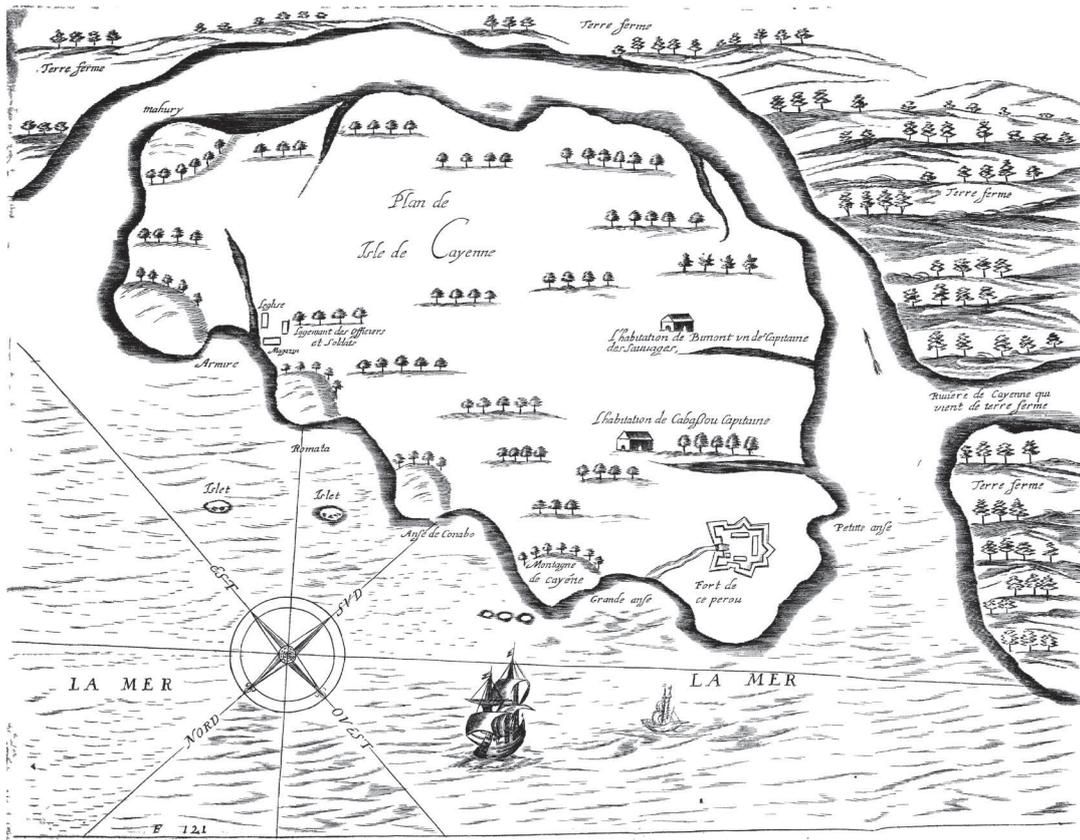


Figure 10 Carte de l'île de Cayenne publiée en 1654 par le Sieur d'Aigremont dans son œuvre Voyage des français au cap nord après la page 120

Selon le père Labat<sup>239</sup>, qui cite Du Tertre, les Anglais s'emparent de Cayenne. Cependant, il s'agit probablement de l'année 1667 (cf. *infra*)

1665

De la Barre envoie Antoine Noël de la Trompe d'Or à Sinnamary pour y construire un fort. Il fait aussi explorer le Maroni et le Kourou et tente de faire établir un poste sur l'Oyapock<sup>240</sup>. Les Jésuites ont l'autorisation de la Compagnie pour s'installer dans l'Île de Cayenne et dans la terre ferme ; le premier supérieur des jésuites de Guyane fut le père Jean Grillet (figure 11)<sup>241</sup>

Deuxième guerre entre l'Angleterre et les Pays-Bas (1665-1667)

1666

Le gouverneur anglais du Surinam, William Byam, envoie le capitaine anglais Peter Wroth vers la Guyane. Celui-ci s'empare de la colonie néerlandaise de « *Aprowaco* » et le capitaine William Cowell de la colonie française sur

le « *Sinamarie* »<sup>242</sup>. À la demande du gouverneur, le major John Scott pille également les colonies néerlandaises sur le Pomeroun et l'Essequibe<sup>243</sup>. Byam demande d'ériger un fort à « *Pramorabo* » et de préparer une attaque des fortifications françaises à « *Synnamarre & Cheyan* »<sup>244</sup>

Deux chaloupes anglaises venant de « la côte des lamantins » (Amapá) passent devant Cayenne et remarquent l'état épouvantable de la colonie française<sup>245</sup>

1667

Les Zélandais, sous le commandement de Crijnssen, s'emparent de la colonie anglaise du Suriname<sup>246</sup> ainsi que les colonies du Guyana<sup>247</sup>. Le fort « *Zeelandia* » et la colonie surinamienne seront plus tard repris par une flotte anglaise sous le commandement de Sir John Harman et du lieutenant Henry Willoughby<sup>248</sup>, qui s'attaquent d'abord à la colonie française de Cayenne et la mettent à

- sac<sup>249</sup>. Harman emmène les Juifs de Rémire au Surinam, leurs terrains dans l'île de Cayenne sont abandonnés<sup>250</sup>
- Lors du Traité de Breda, les Néerlandais renoncent, au profit des Anglais, à leurs revendications sur le territoire nord-américain, notamment sur la colonie de « *Nieuw Amsterdam* » (actuellement New York) et obtiennent en retour la souveraineté sur le Suriname. Les Néerlandais possèdent désormais une très grande colonie qui va du fleuve Maroni jusqu'à la rivière de Pomeroon
- George Warren publie une description de la colonie anglaise au Suriname intitulée « *An Impartial Description...* »<sup>251</sup>
- 1668 Les Jésuites s'installent à Cayenne sur un terrain acheté au planteur juif Abraham Drago<sup>252</sup>
- 1670 Adriaan van Berkel arrive sur la rivière Berbice. Il rédige un intéressant journal de voyage<sup>253</sup>
- 1672 Troisième guerre entre l'Angleterre et les Pays-Bas, lors de laquelle la France s'allie aux forces anglaises (1672-1674)
- CINQUIÈME PÉRIODE**
- 1673 Colbert fonde la Compagnie de Sénégal<sup>254</sup>
- 1674 Les pères Jean Grillet et François Béchamel parcourent l'intérieur de la Guyane, ils remontent la Comté et descendent par l'Approuague<sup>255</sup>
- 1675 Première visite à Cayenne de « Goupy, S<sup>r</sup> Desmarests »<sup>256</sup>
- 1676 Les Néerlandais s'emparent de Cayenne et fondent une colonie sur l'Oyapock. Ils ont par ailleurs conservé leur colonie sur l'Approuague<sup>257</sup>. Le vice-amiral Jean d'Estrées reprend Cayenne et se rend aux Antilles (figure 12). Quelques mois plus tard, le chevalier Cyprien Lézy de la Barre (frère d'Antoine Lefebvre de la Barre) détruit le fort hollandais sur l'Oyapock après avoir attaqué celui de l'Approuague<sup>258</sup>. Désormais, Cayenne sera définitivement aux mains des Français jusqu'à l'occupation portugaise entre janvier 1809 et décembre 1817<sup>259</sup>
- 1678 Le Traité de Nimègue établit la paix entre Les Pays-Bas et la France
- 1684 Le père jésuite Jean de la Mousse parcourt le littoral de la Guyane afin d'évangéliser les Galibi<sup>260</sup>
- c.1685 Des Amérindiens de l'estuaire de l'Amazone, notamment des « *Arouas* », fuient les raids portugais et se réfugient dans l'Île de Cayenne et ses environs<sup>261</sup>
- 1688 Le gouverneur la Motte Aigron remonte l'Oyapock<sup>262</sup>
- 1689 Jean-Baptiste Ducasse attaque le Surinam, l'expédition se termine par un désastre<sup>263</sup>
- 1693 Passage du Néerlandais Jan Reeps à Cayenne<sup>264</sup>
- 1697 Expédition du sieur Drouillon, écrivain du roi et garde-magasin, afin d'atteindre les sources de la rivière Parou<sup>265</sup>. Il se noie dans l'Oyapock où il essaye de traiter des vivres avec les Amérindiens<sup>266</sup>
- Traité de Ryswick, signé par Louis XIV, qui limite les ambitions extérieures de la France
- 1709 Fondation de la mission jésuite d'Ikaroua par les pères Ramette et Lombard ; cette mission sera transférée en 1713 vers Kourou<sup>267</sup>

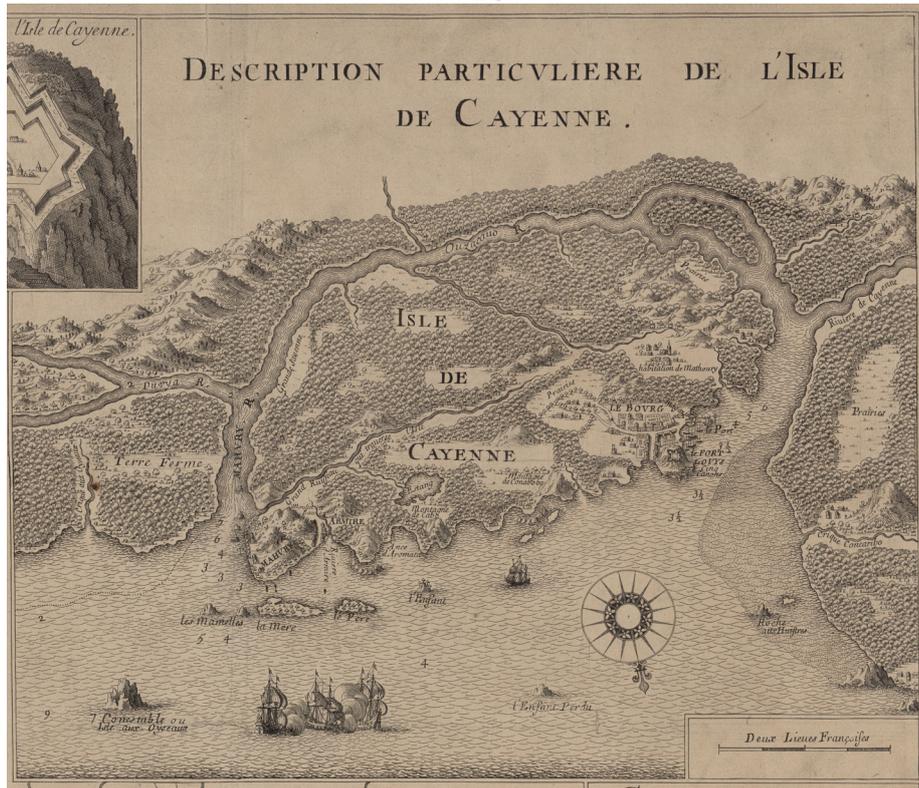


Figure 11 L'encadre intitulé « Description particulière de l'Isle de Cayenne » extrait de la carte intitulée « Carte Nouvelle de la France equinoxiale faite et présentée à sa Majesté par le Sieur le Febure de la Barre, son Lieutenant General en ces Pays au mois de Septembre 1665, dressée sur les memoires du dit Sieur de la Barre par le géographe le Sr Mel Géographe », publié par de la Barre en 1666 dans son livre Description de la France Equinoxiale, cy-devant appelée Gvyanne, et par les Espagnols El Dorado après la page 9



Figure 12 Détail d'une carte manuscrite et anonyme dressée en 1677 de l'attaque française sur Cayenne en décembre 1676 (Archives nationales d'outre mer à Aix-en-Provence, 14DFC 5C). Voir aussi le plan du fort avec « travaux avancés » (14 DFC 4B)

## SOURCES MANUSCRITES

Les abréviations notées GB font référence aux collections en Grande-Bretagne et notamment celles de la British Library à Kew (BL). Celles notées NL à divers fonds documentaires et archives néerlandais dont les Archives nationales à La Haye (HaNA) et à Middelburg (MiZA), les archives de la Bibliothèque universitaire d'Amsterdam (UBA) et celles de la commune de Rotterdam (GAR). Les références dans les archives françaises (FR) se trouvent principalement à la Bibliothèque nationale de France à Paris (BnF) et notamment les Nouvelles acquisitions françaises (Naf) ou encore à Aix-en-Provence aux archives nationales d'outre-mer (ANOM) qui concernent la Guyane (C14). Les archives nationales du Brésil (BR) se trouvent à la Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro (BNRJ) et finalement les Archives générales des Indes (AGI) en Espagne (E) bien évidemment.

## SOURCES IMPRIMÉS

Abbeville, C., de

1614 *Histoire de la Mission des Peres Capucins en l'isle de Maragnon et terres circonvoynes* [...]. Paris : Chez François Huby

Abdoulaye, L.

1993 *La Compagnie du Sénégal*. Paris : Karthala

Acuña, C., de

1641 *Nuevo descubrimiento del gran Rio de las Amazonas*. Madrid : Imprenta des Reyno

Alphen, G., van

1960 *Jan Reeps en zijn onbekende kolonisatiepoging in Zuid-Amerika 1692*, Van Gorcum's Historische Bibliotheek 59. Assen : Van Gorcum

Anonyme

1667 *Waerachtich Verhael van de Heerlijke overwinning van Pirmeriba, Ende de De Riviere Seraname, Gelegen aen 't vaste lant van America, door de Zeusche Oorlogschepen, en 't gene zy daer verrigt hebben: Nevens 't weder veroveren van Ysequepe, Boumerona en Tobago* [...]. Den Haag : Iohannes Rammazeyn

Anthiaume, A.

1916 *Cartes marines, constructions navales, voyages de découverte chez les Normands, 1500-1650*, Vol. II. Paris : Ernest Dumont

Artur, J.-F.

2002 *Histoire des Colonies françaises de la Guianne*. Transcription établie, présentée et annotée par Marie Polderman. Matoury : Éditions Ibis Rouge

Azevedo, J. L., de

1901 *Os jesuítas no Gréao-Pará, suas missões e a colonização*. Lisboa : Tavares Cardoso & Irmão [Belém : SECULT, 1999]

Barrey, Ph.

1917 *Le Havre-Maritime du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Hachette

Beazley, R. C.

1895 *Exploration under Elizabeth, 1558-1603*, *Transactions of the Royal Historical Society* 9 : 119-165

Bel, M. M., van den

2009 *The journal of Lourens Lourenszoon (1618-1625) and his stay among the Arocouros on the Lower Cassiporé River, Amapá (Brazil)*, *Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi, Ciências Humanas* 4 (2) : 303-317

Bel, M. M., van den, E. Gassies

2011 *Le passage de David Pietersz de Vries sur la côte des Guyanes en 1634. Avec une brève introduction à ce récit de la présence néerlandaise en Guyane française entre 1598-1677*, *La Guyane au temps de l'esclavage. Discours, Pratiques et Représentations, Actes du colloque 16 au 18 novembre 2010 à Cayenne*, J.-P. Bacot & J. Zonzon (éds.), 67-104. Matoury : Ibis Rouge Éditions

Bel, M. M., van den, L. A. H. C. Hulsman

2013 *Une colonie néerlandaise sur l'Approuague au début de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe* 164 : 5-15

2014 *Le fort Orange sur la Wiapoca*, *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe* 166-167 : 103-116

- 2017 Fort Orange aan de Wiapoca, *Verre fortén, vreemde kusten. Nederlandse verdedigingswerken overzee*, K. Ampt, A. Littel, E. Paar (édss), 272-284. Leiden : Sidestone Press
- 2019 *Les Hollandais à Cayenne. La présence néerlandaise en Guyane (1655-1677)*. Espace Outre-Mer. Ibis Rouge Editions, Matoury.
- Bel, M. M., van den, L. A. H. C. Hulsman, L. Wagenaar  
2014 *The Voyages of Adriaan van Berkel to Guiana: Amerindian-Dutch relationships in 17<sup>th</sup> century Guyana*. Leiden : Sidestone Press
- Berkel, A., van  
1695 *Amerikaansche Voyagien, Behelzende een Reis na Rio de Berbice, Gelegen op het vaste Land van Guiana, Aan de Wilde-Kust van America, Mitsgaders een andere na de Colonie van Suriname, Gelegen in het Noorder Deel van het gemelde Landschap Guiana*. Amsterdam : Johan ten Hoorn
- Berredo, B.  
1905 *Annaes historicos de Berredo*, Terçera Edição, Historiadores da Amazonia I. Florença : Alfani & Venturi
- Betendorf, J. F.  
1910 *Chronico da Missão dos Padres da Companhia de Jesus no Estado do Maranhão*, *Revista do Instituto Historico e Geographico Brasileiro* 72 (1)
- Biet, A.  
1664 *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne, entrepris par les françois en l'année MDCLII*. Paris : François Clovzier
- Blache, P. Vidal de la  
1902 *La rivière Vincent Pinzon, étude sur la cartographie de la Guyane*, Bibliothèque de la Faculté des Lettres XV. Paris : Félix Alcan
- Boomert, A.  
1984 *The Arawak Indians of Trinidad and Coastal Guiana, ca 1500-1650*, *Journal of Caribbean History* 19 : 123-188
- 2002 Amerindian-European Encounters on and around Tobago (1498-ca. 1810), *Antropológica* 97-98 : 71-207
- Boucher, Ph.  
1982 *Shadows in the Past : France and Guyana, 1655-1657*, *Proceedings of the Meeting of the French Colonial Historical Society* 6-7 : 13-27
- 2004 *Les Nouvelles-Frances. La France en Amérique 1500-1815*. Saint-Laurent : Éditions Septentrion
- 2007 'Revisioning the French Atlantic': or, How to Think about the French Presence in the Atlantic 1550-1625, *The Atlantic World and Virginia, 1550-1624*, P. Mancall (éd.), 274-306. Chapel Hill : University of North Carolina Press
- Boxer, C. R.  
1957 *The Dutch in Brazil 1634-1654*. Oxford : Clarendon Press
- Boyer, P., sieur du Petit-Puy  
1654 *Véritable relation de tout ce qui s'est passé au voyage que monsieur de Bretigny fit à l'Amérique occidentale [...]*. Paris : Chez Pierre Rocolet
- Bréard, C., P. Bréard  
1889 *Documents relatifs à la Marine normande et à ses armements aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, et le Brésil et les Indes*. Rouen : A. Lestringant
- Brommer, B., H. den Heijer  
2011 *Grote Atlas van de West-Indische Compagnie, Comprehensive Atlas of the Dutch West India Company*, Vol. I: De oude WIC 1621-1674, The old WIC 1621-1674, Met bijdragen van J. Jacobs, A. Bick & M. van Wallenburg. Voorburg : Asia Maior Brunelle, G.
- 2013 *The Assassination of the Sieur de Royville and the Debacle of the Compagnie de l'Amérique Equinoxiale, 1651-1654*, *Terrae incognitae* 45 (2) : 99-112
- Brakel, S., van  
1914 *Een Amsterdamsche factorij te Paramaribo 1613*, *Bijdragen van het Historisch Genootschap* 35 : 83-86

British Guiana Boundary Commission (BGBC)  
1898 *Arbitration with the United States of Venezuela, Appendix to the case on behalf of the Government of Her Britannic Majesty*, Vol. I. (1593-1723). London : Foreign Office

Bruleaux, A. M.  
2011 Un Parisien en Guyane au XVIII<sup>e</sup> siècle: enquête sur le journal de Jean Goupy, *La Guyane au temps de l'esclavage. Discours, Pratiques et Représentations, Actes du colloque 16 au 18 novembre 2010 à Cayenne*, J.-P. Bacot, J. Zonzon (éds.), 67-104. Matoury : Ibis Rouge Éditions

Burr, G. L. (éd.)  
1897 *Report and accompanying papers of the commission appointed by the President of the United States to investigate and report upon the true divisional line between the Republic of Venezuela and British Guiana*, United States Commission on Boundary Between Venezuela and British Guiana, Vol. 2. Washington : Government Printing Office

Carvajal, G., de  
1894 *Descubrimiento del Río de las Amazonas, según la relación hasta ahora inédita de Fr. Gaspar de Carvajal con otros documentos referentes à Francisco de Orellana y sus compañeros [...]*, edited and introduced by J. T. Medina. Sevilla : Imprenta de E. Rasco

Colenbrander, H. T.  
1911 *Korte Historiël ende Journaels Aenteckeninge van verscheyden Voyagiens in de Vier Deelen des Werelds-ronde, als Europa, Africa, Asia, ende Amerika gedaen door David Pietersz. De Vries*. Werken van de Linschoten Vereniging 3. Den Haag : Martinus Nijhoff

Collins, J.-B.  
1984 La flotte normande au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle : Le Mémoire de Nicolas Langlois (1627), *Annales de Normandie* 34 (4) : 361-380

Collomb, G.  
2006 *Les Indiens de la Sinnamary. Journal du père Jean de la Mousse en Guyane (1684-1691)*. Paris : Éditions Chandeigne

Collomb, G., M. M. van den Bel (éds.)  
2014 *Entre deux mondes: Amérindiens & Européens sur les côtes des Guyane avant la Colonie (1560-1627)*, La Librairie des Cultures 6. Paris : Éditions CTHS

Condamine, M., de la  
1751 *Journal du voyage fait par l'ordre du Roi à l'Équateur [...]*. Paris : L'imprimerie royale

Dudley, R.  
1646 Dell'Arcano del Mare. Firenze : Francesco Onofri, <http://www.doria.fi/handle/10024/59106>

Edmundson, G., Reverend  
1901 The Dutch in Western Guiana, *The English Historical Review* 16 : 640-675

1903 The Dutch on the Amazon and Negro in the seventeenth century, Part 1: Dutch trade on the Amazon, *The English Historical Review* 18 : 642-663  
Edmundson, G. (éd.)

1922 *Journal of the Travels of Father Samuel Fritz in the River of the Amazons between 1686 and 1723*. Works issued by the Hakluyt Society, Second Series 51. London : Hakluyt Society

Espada, M., Jimenez de la  
1889 *Viaje del Capitán Pedro Texeira aguas arriba del Río de las Amazonas (1638-1630)*. Madrid : Imprenta de Fortanet

Évreux, Y., de  
1864 *Voyage dans le Nord du Brésil, fait durant les années 1613 et 1614 par le Père Yves d'Évreux*, publié, d'après l'exemplaire unique conservé à la Bibliothèque impériale de Paris, avec une introduction et des notes par M. Ferdinand Denis, Collections d'ouvrages inédits ou rares sur l'Amérique. Paris : Librairie A. Franck

Ferland, R., Y. Le Bras, R. Ouellet (éds.)  
2014 *Jacques Bouton, Relation de l'Établissement des Français depuis l'an 1635 en l'île de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique suivi d'Hyacinthe de Caen, Relation des îles de Saint-Christophe, Gardeloupe et la Martinique, gisantes par les 15 degrés au-deçà de l'Équateur*. Introduction par V. Huyghes-Belrose, Y. Le Bras & R. Ouellet. Paris : Éditions Hermann

Flohic, J.-L. (éd.)

2016 *Le Patrimoine des Communes de la Guyane*. Paris : Attique Éditions

Forest, R., de

1914 *A Walloon Family in America. Lockwood de Forest and his Forbears 1500-1848, Together with a Voyage to Guiana being the Journal of Jesse de Forest and his Colonists 1623-1625*, 2 Vols. Boston & New York : Houghton Mifflin Company

Fournier, G.

1643 *Hydrographie contenant la theorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*. Paris : Chez Michel Soly

Franconville, T.

2016 *Le commerce dieppois au Sénégal et en Guinée (1626-1679)*, Journée d'études des doctorants 'Territoires, frontières, mobilités' du 23 février 2016, GRHis, Université de Rouen : <http://grhis.univ-rouen.fr/grhis/?p=11887>

Galvao, A.,

1563 *Tratado que compôs o nobre & notauel capitão Antonio Galvão, dos diuersos & desuayrados caminhos, por onde nos tempos passados a pimenta & especearia veyo da India às nossas partes, & assi de todos os descobrimentos antigos & modernos, que são feitos até a era de mil & quinhentos & cincoenta [...]*. Lisboa : Ioam da Barreira

Goslinga, C.

1971 *The Dutch in the Caribbean and on the Wild-Coast (1580-1680)*. Groningen : Van Gorcum

Gosselin, E. H.

1876 *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande et du commerce Rouennais pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Rouen : Imprimerie Henri Boissel

Goupy, J., des Marets

1965 *A la Guyane à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Journal de Goupy des Marets (1675-1676 et 1687-1690)*, édité par G. Debien, Histoire 8, 7-148. Dakar : Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines

Greenlee, W. B.

1938 *The Voyage of Pedro Alvaro Cabral to Brazil*

*and India: From Contemporary Documents and Narratives, Works Issued by the Hakluyt Society, Second Series 81*. London : Hakluyt Society

Grillet, J., F. Bechamel

1698 *Travels of John Grillet and Francis Bechamel into Guiana in the Year 1674 [...]*, Voyages and discoveries in South America. London : Samuel Buckley

1716 *Journal du Voyage, que les Peres Jean Grillet & François Bechamel, de la Compagnie de Jesus, ont fait dan la Goyane en 1674, Voyage autour du Monde commencé en 1708 & fini en 1711 par le Capitaine Woodes Rogers*, Tome II, 201-246. Amsterdam : Chez le Veuve de Paul Marret

Guzmán, D., Alencar de, L. A. H. C. Hulsmann

2016 *Holandeses na Amazônia (1620-1650): documentos inéditos*. Belém : Imprensa Oficial do Estado do Pará

Hakluyt, R.

1600 *The Third and Last Volume of the Voyages, Navigations, Traffique, and Discoveries of the English Nation [...]*. London : George Bishop, Ralfe Newberie & Robert Barker

Harcourt, R.

1613 *Relation of a voyage to Guiana 1613*. London : John Beale, The English Experience 600, Theatrum Orbis Terrarum, New York & Amsterdam : Da Capo Press (1973)

Harisse, H.

1897 *The Diplomatic History of America. Its first chapter 1452, 1493, 1494*. London : B. F. Stevens

Harlow, V. T. (éd.)

1925 *Colonising expeditions to the West-Indies and Guiana, 1623-1667*, Works issued by The Hakluyt Society, Second Series 56. London : The Hakluyt Society

Harris, A. C. (éd.)

1928 *Relation of a voyage to Guiana 1613. With Purchas's Transcript of a Report made at Harcourt's instance on the Marawini District*, Works issued by The Hakluyt Society, Second Series 60. London : The Hakluyt Society

- Hartsinck, J. J.  
1770 *Beschrijving van Guiana, of de Wilde Kust, in Zuid-America* [...]. Amsterdam : Gerrit Tieleburg
- Heijer, H., den  
2002 *De geschiedenis van de WIC*. Zutphen : Walburg Pers
- Heriarte, M., de  
1964 *Descriçam do Estado do Maranhã—Para—Corupa Rio das Amazonas*, Faksimile-Ausgabe aus den MSS 5880 und 5879 der Osterreichischen National-Bibliothek, Wien, Einleitung K. A. Nowotny. Graz : Akademische Druck und Verlagsanstalt [1662]
- Herrera, A., de.  
1601 *Descripcion d[e] las Indias occidentales*, 2 Vols. Madrid: Nicolas Rodriguez Franco [1730]
- Henry, A.  
1950 *La Guyane française. Son histoire, 1604-1946*. Cayenne
- Hulsman, L. A. H. C.  
2009 *Nederlands Amazonia. Handel met indianen tussen 1580 en 1680*. Thèse doctorale de l'Université d'Amsterdam, ms
- 2010 *De Guiaansche Compagnie: Nederlanders in Suriname in de periode 1604-1617*, *OSO Tijdschrift voor Surinamistiek en het Caraïbisch gebied* 29 (2) : 300-314
- 2011 *Swaerooch: o comércio holandês com índios no Amapá*, *Revista Estudos Amazônicos* 6 (1) : 178-202  
Hulsman, L. A. H. C., M. M. van den Bel, N. Cazelles
- 2015 « Cayenne Holandaise » Jan Claes Lange-dijck et Quirijn Spranger (1654-1664), *Karapa* 4 : 27-38
- Hurault, J. M.  
1989 *Français et Indiens en Guyane 1604-1972*, Cayenne : Guyane Press Diffusion (Deuxième Édition) [1972]
- Bougard-Cordier, C., G. Pittaud de Forges, M. Pouliquen-Sarotte, E. Taillemite, C. Vincent-Bassereau (éds).  
1974-77 *Archives nationales, Inventaire des archives coloniales. Sous-série C<sup>14</sup>, Correspondance à l'arrivée en provenance de la Guyane française*, 2 Vols. Paris : La Documentation française
- Japikse, N.  
1926 *Resolutiën der Staten-Generaal, 1596-1597*, Vol. 9, Rijks Geschiedkundige Publicatiën 83. Den Haag : Martinus Nijhoff
- 1930 *Resolutiën der Staten-Generaal, 1598-1599*, Vol. 10, Rijks Geschiedkundige Publicatiën 84. Den Haag : Martinus Nijhoff
- Jarnoux, Ph.  
1991 *La France équinoxiale : les dernières vellétés de colonisation Française au Brésil (1612-1615)*, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 98 (3) : 273-296
- Jennings, W.  
2002 *Les premières générations d'une société créole : Cayenne 1660–1700*, *Amerindia*, n°26/27 : 250-274
- 2019 *La prise de Cayenne en 1664: une nouvelle perspective*, *Bulletin de la Société d'Histoire de Guadeloupe* 183 : 1-13
- Jonge, J. K. J., de  
1862 *De Opkomst van het Nederlandsch Gezag in Oost-Indië*, Deel 1. Den Haag : Martinus Nijhoff
- Keymis, L.  
1596 *A Relation of the second Voyage to Guiana* [...]. London : Thomas Dawson, *The English Experience* 65. New York & Amsterdam: Da Capo Press & Theatrum Orbis Terrarum (1968)
- Labat, J. B.  
1722-30 *Voyage du Chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727*, 4 Tomes. Paris : Chez Saugrain
- Laer, A. J. F., van (éd.)  
1924 *Brief van Jan van Rijen aan de Directeu-*

ren van de Kamer van Zeeland van de WIC Fort Nassau, Wiapoco, April 25, 1625 [1627?], *Documents relating to New Netherland 1624-1626*. The Henry E. Huntington Library, Document B, 21-33 & 256-258. San Marino : The Henry E. Huntington Library and Art Gallery

Laet, J., de  
1625 *Nieuwe Wereldt ofte Beschrijvinghe van West-Indien, wt veelderhande Schriften ende Aen-teekeninghen van verscheyden Natien by een versamelt*. Leiden : Isaac Elzevier

1630 *Nieuwe Wereldt ofte Beschrijvinghe van West-Indien, door Ioannes de Laet, Tweede druck : In ontalijcke plaetsen verbeterd, vermeerderd, met eenige nieuwe Caerten, beelden van verscheyden dieren ende planten verciert*. Leyden : Elzeviers

1640 *L'Histoire du Nouveau Monde ou Description des Indes Occidentales, Contenant dix-huict Livres, Par le Sieur Jean de Laet, d'Anvers ; Enrichi de nouvelles Tables Géographiques & Figures des Animaux, Plantes & Fruicts*. Leyde : Chez Bonaventure & Abraham Elsevier

1644 *Historie of iaerlijck verhael van de verrichtinghen der geotroyeerde West-Indische Compagnie, zedert haer begin, tot het eynde van 't jaer sestiën-hondert ses-en dertich; Begrepen in Derthien Boecken, ende met verscheyden koperen Platen verciert*. Leiden : Bonaventuer & Abraham Elzevier

1931-7 *Historie of iaerlijck verhael van de verrichtinghen der geotroyeerde West-Indische Compagnie, zedert haer begin, tot het eynde van 't jaer sestiën-hondert ses-en dertich [...]*. Leiden : Elzevier [1644], *Werken van de Linschoten Vereniging* 37, 4 Vols, S. P. L'Honoré Naber & J. C. M. Warnsinck (éds.). Den Haag : Martinus Nijhoff

Laon, J., sieur d'Aigremont  
1654 *Relation du Voyage des Francois Fait au Cap de Nord en Amerique, par les soins de la Compagnie établie à Paris, & sous la conduite de Monsieur de Royville leur General [...]*. Paris : Chez Edme Pepingue

Lefebvre, J. A., sieur de la Barre  
1666 *Description de la France Equinoctiale, cy-devant appelée Guyanne, et par les Espagnols El Dorado*. Paris : Jean Ribov

Le Roux, Y., R. Auger, N. Cazelles  
2009 *Les jésuites et l'esclavage Loyola: l'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française*. Québec : Presses de l'Université du Québec

Linschoten, J. H., van  
1934 *Itinerario, voyage ofte schipvaart naer Oost ofte Portugaels Indien 1579-1592*. Deel 3. *Werken uitgegeven door de Linschoten Vereniging* 39, C. P. Burger & F. W. T. Hunger (éds.). Den Haag : Martinus Nijhoff

Lohier, M.  
1969 *Les grandes étapes de l'histoire de la Guyane française. 1498-1968*. Clamecy : Impr. La-ballery et Cie

Lorimer, J.  
1973 *English trade and exploration in Trinidad and Guiana, 1569-1648*, Thèse de Doctorat Université de Liverpool, ms

1977 *Raleigh's First Reconnaissance of Guiana? An English Survey of the Orinoco in 1587, Terrae Incognitae* 9 : 7-21

1978 *The English contraband tobacco trade in Trinidad and Guiana, 1590-1617, The Westward Enterprise: English Activities in Ireland, the Atlantic and America, 1480-1650*, K. R. Andrews, N. P. Canny & P. E. H. Hair (éds.), 124-131. Liverpool : Liverpool University Press

1989 *English and Irish Settlement on the River Amazon 1550-1646*. Works issued by The Hakluyt Society, Second Series 171, London: The Hakluyt Society

1993 *The failure of the English Guiana ventures 1595-1667 and James I's foreign policy, The Journal of Imperial and Commonwealth History* 21 (1) : 1-30

1994 *The reluctant go-between: John Ley's survey of aboriginal settlement on the Guayana coastline. The European Outthrust and Encounter: the First Phase c.1400-c.1700: Essays in Tribute to David Beers Quin on his 85<sup>th</sup> Birthday*, C. H. Clough & P. E. H. Hair (éds.), 191-224. Liverpool Historical Studies 12. Liverpool: Liverpool University Press

2006 *Sir Walter Raleigh's Discoverie of Guiana*. Works issued by The Hakluyt Society, Third Series 15. Cambridge : Hakluyt Society

Malouet, V. P.

1802 *Collection de mémoires de Correspondances officielles sur l'administration des colonies, et notamment sur la Guiane française et hollandaise*, 3 Tomes. Paris : Baudouin

Maneuvrier, C. & M. M. van den Bel

2018 La colonie normande de la Sinnamary en Guyane (1626-1636), *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe* 180:37–58.

Markham, C. R. (éd.)

1894 *The letters of Amerigo Vespucci, and Other Documents Illustrative of His Career*. Works issued by the Hakluyt Society, First Series 90. London : Hakluyt Society

Mathews, T. G.

1970 Memorial Autobiografico de Bernardo O'Brian, *Caribbean Studies* 10 : 89-106

Mello, J. A., Gonsalves de

2001 *Nederlanders in Brazilië (1624-1654), De invloed van de Hollandse bezetting op het leven en de cultuur in Noord-Brazilië*, traduit du Portugais par G. N. Visser & B. N. Teensma. Zutphen : Walburg Pers [1947]

Meuwese, M.

2012 *Brothers in Arms, Partners in Trade : Dutch-Indigenous alliances in the Atlantic world 1595-1674*. Leiden : Brill

Mocquet, J.

1617 *Voyage en Afrique, Asie, Indes Orientales et Occidentales. Fait par Iean Mocquet, Garde du Cabinet des Singularitez du Roi, aux Tuilleries [...]*. Paris : Iean de Heucqueville

Montabo, B.

2004 *Le grand livre de l'histoire de la Guyane*. Sainte-Clotilde : Orphie

Montézon, M.-F., de (éd.)

1857 *Mission de Cayenne et de la Guyane française, Voyages et Travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus publiés par des Pères de la même*

Compagnie pour servir de complément aux Lettres édifiantes, Vol. I. Paris : Julien, Lanier & Cosnard

Moreau, J.-P.

1992 *Les Petits-Antilles de Christophe Colomb à Richelieu (1493-1635)*. Paris : Éditions Karthala

Moreau de Saint-Méry, L.-É.

1784 *Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent*, 6 Tomes. Paris : Chez Quillau

Nardeux, A.

2001 L'expédition aventureuse en Guyane de trois gentilshommes normands et de leurs vingt-six compagnons (1626-1630), *Les Normands et l'outre-mer, Annales de Normandie CRHQ* 6, J.-P. Hervieux, G. Désiré dit Gosset & E. Barré (éds.), 299-304. Caen : Université de Caen

Navarrete, F., de

1922 *Viajes de Cristóbal Colón*. Madrid : Calpe

Navarrete, R., Pérez de

1964 Relación de las provincias y naciones que los indios llamados aruacas [...], *Relaciones geográficas de Venezuela* 70, A. Arellano Moreno (éd.), 83-87. Caracas : Bibliotheca Nacional de la Historia

Netscher, P. M.

1888 *Geschiedenis van de Koloniën Essequibo, Demerary en Berbice, van de vestiging der Nederlanders aldaar tot op onze tijd*. Den Haag : Martinus Nijhoff

Nicholl, J.

1607 *An Houre Glasse of Indian Newes or A true and tragicall discourse, shewing the most lamentable miseries, and distressed Calamities induried by 67 Englishmen, which were sent for a supply to the planting in Guiana in the yeare 1605*. London : Nathaniell Butter

Ojer, P.

1966 *La formación del oriente venezolano, Vol. I, Creación de las Gobernaciones*. Caracas : Universidad Católica Andrés Bello

Otte, E.

1977 *Las perlas des Caribe : Nueva Cadiz de Cubagua*. Caracas : Fundación John Boulton

- Ottsen, H.  
1918 *Journal van de reis naar Zuid-Amerika (1598-1601) door Hendrik Ottsen*, met inleiding en bijlagen uitgegeven door J. W. IJzerman, Werken uitgegeven door de Linschoten Vereeniging 16. Den Haag : Martinus Nijhoff
- Ouellet, R. (éd)  
2014 *La colonisation des Antilles. Textes français du XVIIIe siècle*, 2 Vols. Paris : Éditions Hermann
- Oviedo y Valdés, G. F., de  
1851 *Historia general y natural de las Indias, Islas y Tierra-firme des Mar oceano*. Madrid : Imprenta de la Real Academia de la Historia.
- Pagan, B. F., de  
1656 *Relation Historique et Géographique de la Grande Rivière des Amazones dans l'Amérique* par Le Comte de Pagan. Paris : Cardin Besongne
- Pelleprat, P.  
[2009] *Relation des missions des pères de la compagnie de Jésus dans les îles et dans la terre ferme de l'Amérique méridionale*, texte établi par Réal Ouellet, introduction de Marc André Bernier, Réal Ouellet, Giovanni Pizzorusso & Annie Saunier. Québec : Presse Universitaire de Laval
- Pelleprat, P.  
1655 *Relations des missions des PP. de la Compagnie de Jesus dans les Isles, & dans la terre ferme de l'Amérique* [...], 2 Vols. Paris : Chez Sebatien & Gabriel Cramoisy
- Perrone-Moisés, L.  
1995 *Le voyage de Gonville et la découverte de la Normandie par les Indiens du Brésil (1503-1505)*. Etude & commentaire de Leyla Perrone-Moisés, traduite par Ariane Witkowski. Paris : Éditions Chandeigne
- Petitjean Roget, J.  
1981 *Saint-Christophe, première des Isles françaises d'Amérique*, *Bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique* 24 : 1-56
- Pizzorusso, G.  
1995 *Roma nei Caraibi. L'organizzazione delle missioni cattoliche nelle Antille e in Guyana (1635-1675)*, Collec-  
tion de l'École française de Rome 207. Rome : École française de Rome
- Polidori, L., Ph. Guyot  
2007 *La connaissance du territoire guyanais: du temps des conquêtes coloniales à l'ère départementale. Comprendre la Guyane d'aujourd'hui. Un département français dans la région des Guyanes*, S. Mam Lam Fouck (éd.), 177-200. Matoury : Ibis Rouge Éditions
- Purchas, S.  
1625 *Purchas His Pilgrims. In Five Books*. London: Henrie Fetherstone : [http://memory.loc.gov/cgi-bin/query/h?intltdl/rbdkbib:@field\(NUMBER+@band\(rbdk+d0402](http://memory.loc.gov/cgi-bin/query/h?intltdl/rbdkbib:@field(NUMBER+@band(rbdk+d0402)
- Raleigh, W.  
1596 *The Discoverie of the Large, Rich and Bewtiful Emphyre of Guiana* [...]. London : Robert Robinson, The English Experience 3. New York & Amsterdam : Da Capo Press & Theatrum Orbis Terrarum [1968]
- Reis, A. C., Ferreira  
1949 *Território do Amapá. Perfil historico*. Rio de Janeiro : Imprensa Nacional
- Rio Branco, B., de  
1899 *Atlas, Frontières entre le Brésil et la Guyane française, Second Mémoire présenté par les Etats-Unis du Brésil au Gouvernement de la Confédération suisse, arbitre choisi selon les stipulations du Traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 Avril 1897, entre le Brésil et la France*, Tome VI. Paris :
- A. Lahure  
1900 *Atlas, Frontières entre le Brésil et la Guyane française, Contenant un choix de cartes antérieures au Traité conclu à Utrecht le 11 avril 1713 entre le Portugal et la France. Annexe au Mémoire présenté par les Etats-Unis du Brésil au Gouvernement de la Confédération Suisse, Arbitre choisi selon les stipulations du Traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 Avril 1897, entre le Brésil et la France*. Paris : A. Lahure
- Rochefort, C., de  
1658 *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique* [...]. Rotterdam : Arnould Leers

- Rodway, J.  
1891 *History of British Guiana, from the Year 1668 to the Present Time (1668-1781)*, Vol. I. Georgetown : D. Thomson
- Roncière, C., de la  
1910 *Histoire de la marine française. En quête d'un empire colonial, Richelieu*. Paris : Plon
- Roos, D.  
1992 *Zeeuwen en de Westindische Compagnie*. Hulst : van Geyt
- Roth, W. E.  
1948 *Adriaan van Berkel's Travels in South America between the Berbice and Essequibo rivers and in Surinam, 1670-1689*. Georgetown : Daily Chronicle Ltd.
- Sainsbury, W. N. (éd.)  
1860 *Calendar of State Papers, Colonial Series, 1574-1660*. London : Longman, Green, Longman & Roberts
- Schuller, R.  
1916 *The Ordáz and Dortal Expeditions in Search of El-Dorado, as Described on Sixteenth Century Maps*, Smithsonian Miscellaneous Collections 66 (4). Washington DC : Smithsonian Institution
- Sluiter, E.  
1948 Dutch-Spanish Rivalry in the Caribbean Area, 1594-1609, *The Hispanic American Historical Review* 28 (2) : 165-196
- Smith, J.  
1907 *The Generall Histoire of Virginia, New England & The Summer Isles, Together with The True Travels, Adventures and Observations, and A Sea Grammar*, 2 Vols. Glasgow : James MacLehose & Sons
- Stow, I., E. Howes.  
1631 *Annales, or, A Generall Chronicle of England*. London : Richard Meighen
- Soublin, J.  
2003 *Cayenne 1809. La conquête de la Guyane par les Portugais du Brésil*. Paris : Karthala
- Ternaux-Compans, H.  
1843 *Note historique sur la Guyane française*. Paris : Chez Firmin Didot Frères
- Tertre, J. B., du  
1654 *Histoire generale, des Isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amerique [...]*. Paris : Jacques Langlois
- 1667-71 *Histoire generale des Antilles, habitée es par les François, divisée en deux tomes, et enrichie de Cartes & de Figures*, 4 Tomes (3 Vols). Paris : Chez Thomas Jolly
- Thévet, F. A.  
1558 *Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique, & de plusieurs Terres et Isles découvertes de nostre temps*. Anvers : Christophe Plantin
- Tyacke, S.  
1980 English charting of the River Amazon, c. 1595-c. 1630, *Imago Mundi* 32 : 73-89
- Ultzheimer, A. J.  
1971 *Warhaffte Beschreibung etlicher Reisen in Europa, Africa, Asien und America, 1596-1610*. Nach einer alten Handschrift bearbeitet von Sabine Werg. Tübingen : Horst Erdman Verlag [1616]
- Varnhagen, F. A., de  
1839 *Diario da Navegação de Pero Lopes de Souza, 1530-1532*. Lisboa : Sociedade Propagadora dos Conhecimentos Uteis
- 1854 *Historia geral do Brazil*, Vol. I. Rio de Janeiro : E. & H. Laemmert
- Vaughan, A. T.  
2002 Sir Walter Raleigh's Indian Interpreters, 1584-1618, *The William and Mary Quarterly* 59 (2) : 341-376
- Vaumas, G., de  
1959 *L'éveil missionnaire de la France au XVIIIe siècle*, Bibliothèque de l'Histoire de l'Eglise. Paris : Bloud & Gay
- Viana, H.  
1944 Bento Maciel Parente: soldado, sertanista e administrador, *Cultura politica* 43
- Vries, D., Pietersz, de  
1655 *Korte Historiael ende Journaels Aenteykeninge van verscheyden Voyagiens in de Vier Deeles des Werelds-ronde, als*

*Europa, Africa, Asia, ende Amerika gedaen* [...]. Brekegeest : Symon Cornelisz

Wallenburg, M., van, A. Bright, L. A. H. C. Hulsmann, M. M. van den Bel  
2015 *The Voyage of Gelein van Stapels to the Amazon River, the Guianas and the Caribbean, 1629-1630, The Journal of the Hakluyt Society*: [http://www.hakluyt.com/journal\\_index.htm](http://www.hakluyt.com/journal_index.htm)

Warner, G. F.  
1899 *The Voyage of Robert Dudley to the West-Indies 1594-1595*, Works issued by The Hakluyt Society, Second Series 3. London : Hakluyt Society

Warren, G.  
1667 *An impartial description of Surinam upon the Continent of Guiana in America. With a History of several strange Beasts, Birds, Fishes, Serpents, Insects, and Customs of the Colony*. London : William Godbid

Wassenaer, N., Jansz  
1627 *Twaelfde deel of 't vervolgh van het Historisch Verhael aller gedenckwaardiger geschiedenissen die in Europa [...], Historisch Verhael aller gedenckwaardiger geschiedenissen*. Amsterdam : Jan Jansen

Williamson, J. A.  
*English colonies in Guiana and on the Amazon, 1604-1668*. Oxford : Clarendon Press

Whitehead, N. L.  
2011 *Of Cannibals and Kings: Primal Anthropology in the Americas*, Latin American Originals 7. Pennsylvania : The Pennsylvania State University Press

Zijlstra, S.  
2015 *Anglo-Dutch Suriname : Ethnic Interaction and Colonial Transition in the Caribbean, 1651-1682*, Thèse de Doctorat de l'Université d'Amsterdam, ms

Zwarts, J.  
1927-8 Een episode uit de Joodsche kolonisatie van Guyana (1660), *Nieuwe West-Indische Gids* 9 (1) : 519-530

## NOTES

- 1 Voir par exemple Le Roux et al. 2009.
- 2 Parmi les publications importantes disponibles aujourd'hui, citons celles de William Sainsbury (1860), Marinus Netscher (1888), British Guiana Boundary Commission (1898), Charles de la Roncière (1910), James Williamson (1923), Vincent Harlow (1925), Cornelis Goslinga (1971), Jean-Marcel Hurault (1989), Joyce Lorimer (1989, 2006) et Lodewijk Hulsmann (2009). On peut trouver d'autres chronologies récentes concernant la Guyane dans Moreau (1992:263-269), Polderman dans Artur (2002:65-67), Polidori & Guyot (2007:186-189) Collomb & van den Bel (2014).
- 3 Par la suite, de 1580 à 1640, l'Union ibérique a réuni Espagne et Portugal sous la couronne espagnole, mais cela n'a guère changé la donne dans l'outre-mer et le Brésil est resté de fait sous administration portugaise.
- 4 La Côte sauvage (*Wilde Kust* en néerlandais et *Wild Coast* en anglais) désignait, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle la côte entre l'Orénoque et l'Amazone. On peut consulter utilement le travail de Vincent Huyghes-Belrose « Aux origines du nom de Guyane : Essai de toponymie historique », non publié, mais disponible sur internet : [www.kaseko.fr/Documents/Origine-Guyane.pdf](http://www.kaseko.fr/Documents/Origine-Guyane.pdf)
- 5 Vidal de la Blache 1902:12, note 5.
- 6 Hurault 1989 ; Moreau 1992.
- 7 Les Normands, en particulier, étaient depuis longtemps actifs sur la côte du Brésil (Bréard & Bréard 1889 ; Perrone-Moisés 1995). Nicolas Guincestre de Rouen est signalé en 1539 dans le port de Fécamp de retour du Brésil et de la « terre des cannibales », expression qui désignait plus particulièrement à l'époque la région entre Amazone et Orénoque. Plusieurs autres marins ont fait le voyage du Brésil dans le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, longeant vraisemblablement la côte des Guyanes pour rejoindre les Antilles et la route du retour (Gosselin 1876:142).
- 8 Collomb & van den Bel 2014.
- 9 Par exemple la « Compagnie néerlandaise des Indes occidentales » (WIC) en 1621, la « Compagnie de Rouen » en 1633, la

- « Compagnie de la France équinoxiale » en 1652, etc.
- 10 On voudrait ici inviter les lecteurs à signaler les erreurs et/ou omissions qui apparaîtraient dans cette esquisse, notamment pour la cinquième période qui a fait l'objet de peu de recherches. Il faut toutefois rappeler le travail précurseur de Jean-Marcel Hurault (1989).
- 11 Harisse 1897.
- 12 L'île fut découverte vers la fin du XVe siècle par Christophe Colomb lors de son troisième voyage en 1498, qui lui donna son nom. Elle fut baptisée ainsi en l'honneur de l'Infante d'Espagne Marguerite d'Autriche, jeune épouse de Jean d'Aragon, deuxième enfant des Rois catholiques Ferdinand II d'Aragon et Isabelle Ier de Castille. Il est amusant de relever que le nom espagnol (*Margarita*) de cette île dont les fonds marins recèlent de grandes quantités de perles est proche du mot grec *μαργαρίτης* qui désigne la perle.
- 13 F. de Navarrete 1922:273, 285.
- 14 Vespucci dans Markham 1894:4-5.
- 15 Greenlee 1938 ; Varnhagen 1854 t. i:14-26.
- 16 Galvão 1563 : 33v.
- 17 Otte 1977:108 ; Oviedo y Valdés 1851 t. i:588-603.
- 18 Rio Branco 1899, Carte 3.
- 19 Varnhagen 1839.
- 20 Ojer 1966 t. i, chapitre 3.
- 21 Schuller 1916.
- 22 R. de Navarrete 1964:83-87 ; Whitehead 2011, Document 5)
- 23 Gosselin 1876:147-148.
- 24 Thevet 1558:118v.
- 25 Carvajal 1894.
- 26 Rio Branco 1899, carte 13.
- 27 (FR-BnF Ms 936, f. 137r ; Rio Branco 1899, carte 23).
- 28 Beazley 1895:120-121.
- 29 Le voyage de Baker à la Guinée a été confondu avec un voyage à « *Guiana* » (Moreau 1992:363 et note 2). Cependant, il pourrait s'agir d'Andrew Barker qui faisait du commerce avec les Amérindiens de Trinidad en 1576 (Boomert 1984, note 221).
- 30 Herrera 1601:14.
- 31 Scott dans Harlow 1925:138. Le journal de Scott a été publié aussi dans *British Guiana Boundary* (1898:167-171). Selon Harlow (1925:132-133) ce document est établi par le major John Scott vers 1668, lors de ses attaques sur les colonies néerlandaises où il fait prisonnier en 1665 deux informateurs : Matthias Matteson, de Gant, et un certain Hendrickson (Jan Hendrickson Benchelaer ?) de Suisse. Le premier a servi les Portugais sur la rivière d'Amazone, notamment lors du voyage de Pedro Texeira en 1637, de qui Scott a acheté tous ses cartes de la région. L'autre travaillait pour les Hollandais en tant que facteur pour le Zélandais Jan de Moor sur l'Essequibo et le Rio Negro.
- 32 On peut se demander si la mention de Gaspard de Sotelle dans le manuscrit de John Scott n'a pas un lien avec une source mentionnée par Scott dans le même manuscrit (Harlow 1925:134), à savoir la publication du comte de Pagan (Blaise François de Pagan) intitulée la *Relation Historique et Géographique de la Grande Rivière des Amazones dans l'Amérique*. Dans ce livre on trouve à la page 128 le nom d'un certain Gaspard de Sotelle, fonctionnaire espagnol au Pérou à la même époque que la venue de son homonyme en Guyane. On peut noter également que l'introduction de Scott ressemble énormément aux deux premiers chapitres du livre de Pagan, dont Charles Marie de la Condamine (1751:192), semble mettre en question le sérieux.
- 33 Rodway 1891 t. i:3.
- 34 Burr 1897:134.
- 35 De Jonge 1862:46.
- 36 Netscher 1888:39-43 ; Hulsman 2009:75. La littérature de cette époque reprend très souvent des sources plus anciennes : la présence néerlandaise sur la côte à partir de 1580 avait déjà été évoquée par l'historien néerlandais J.J. Hartsinck (1770:206). Cependant, la présence néerlandaise au Brésil, notamment comme navigateurs pour les Portugais de Porto et Viana, vers 1580, est attestée dans la « *Deductie vervaetende den oorspronck ende progres vand e vaert ende handel op Brasil* », publiée par IJzerman en annexe dans le journal d'Hendrick Ottsen (1918:100)
- 37 Ces contrats dits de *charte partie* ont pour objet l'affrètement d'un navire par des marchands

pour transporter leurs cargaisons, le propriétaire conservant le contrôle de son bateau et fournissant l'équipage. Chaque marchand embarque un commis sur le navire afin de surveiller sa marchandise et traiter avec ses facteurs installés sur place.

- 38 Barrey 1917:79.
- 39 Lorimer 2006:307-308. Antonio de Berrío de la Hoz (1527-1597) avait commencé sa carrière militaire dans l'armée espagnole de Charles Quint aux Provinces-Unies. Il a 68 ans quand Raleigh le fait prisonnier à San José d'Oruña, premier établissement européen à Trinidad, fondé au début des années 1590.
- 40 Den Heijer 2002 ; Roos 1992.
- 41 Anthiaume 1916 t. i:130.
- 42 Lorimer 1977.
- 43 Boomert 2002:78. Toutefois, de Berrío note en 1594 qu'il s'est installé à Trinidad trois années plus tôt (*British Guiana Boundary* 1898:8).
- 44 Lorimer 1978.
- 45 Boomert 2002:94-96.
- 46 (Raleigh 1596:35 ; Williamson 1923:22.
- 47 Vaughan 2002.
- 48 Warner 1899:21.
- 49 Raleigh 1596:21-22 ; Rio Branco 1899, carte 66 ; Barrey 1917:82 ; Jarnoux 1991.
- 50 Raleigh 1596:6-7.
- 51 Ibid:44 ; Rio Branco 1899, carte 44.
- 52 Sluiter 1948:172.
- 53 Raleigh 1596:71.
- 54 Linschoten 1934 t. iii:144-116 et page 387 pour la carte.
- 55 Keymis 1596, B2r.
- 56 Lorimer 2006:285-286.
- 57 De Jonge 1862:153-160 ; Hulsman 2009:19.
- 58 La présence néerlandaise dans la région se développe dans les années 1590 (Netscher 1888:30), notamment sous l'impulsion de Willem Usselinx et de Moucheron, favorisée aussi par la nécessité de contourner l'embargo espagnol sur le sel en 1592 (Den Heijer 2002).
- 59 Japikse 1926:678-679.
- 60 Ibid:678 ; Burr 1897:145.
- 61 Lorimer 1994, 2006:314-316.
- 62 Hakluyt 1600 t. iii:692-697.
- 63 Lorimer 2006:316-331.
- 64 NL-NaHA 4VEL 675. Il est possible que Van Petten se soit trouvé sur le navire avec le commis Abraham Cabeliau, mais d'autres navires de marchands d'Amsterdam partaient également pour les Guyanes à la même époque, comme le montre le journal même de Cabeliau (De Jonge 1862: 153-160).
- 65 Japikse 1930:356.
- 66 Japikse 1930:809-810 ; Netscher 1888:32.
- 67 Edmundson 1903:642, note 2.
- 68 « Nouvelle carte du merveilleux et riche pays de Guiana, situé sous la ligne équinoxiale entre le Brésil et le Pérou, nouvellement visité par sir Walter Raleigh, chevalier d'Angleterre, dans les années 1594, 1595 et 1596 » (NL-UBA UBM 104.05.04).
- 69 Ultzheimer (1971 [1616]:60.
- 70 Hulsman 2010.
- 71 De Laet 1625:463, 1630:562, 1640:574.
- 72 Lorimer 1989:51-56.
- 73 Lorimer 2006:313-314.
- 74 Nicholl 1607, B1.
- 75 Lorimer 1994, 2006:xvi.
- 76 Barrey 1917:90; Jarnoux 1991.
- 77 De Jonge 1862:295 ; *British Guiana Boundary* 1898:22-27.
- 78 *British Guiana Boundary* 1898:22.
- 79 Williamson 1923:14.
- 80 Mocquet 1617:79-136.
- 81 Ibid:134 ; Artur 2002:135.
- 82 Leigh dans Purchas 1625:1250-1255.
- 83 Wilson dans Purchas 1625:1260-1265.
- 84 Hulsman 2009:60, note 6.
- 85 Van Brakel 1914 ; Hulsman 2009:61.
- 86 Artur 2002:127-136 ; Bréard & Bréard 1889:206, note 3 ; Jarnoux 1991
- 87 Harlow 1925:125 ; Hulsman 2009:69.
- 88 Legatt dans Purchas 1625:1836-1837.
- 89 Scott dans Harlow 1925:138.
- 90 Williamson 1923:39, note 1.
- 91 S'agit-il de la visite de la Ravardière ? Les données de Scott sont reprises par plusieurs historiens comme Moreau (1992:264), Boucher (2004, 2007:298), Meuwese (2012:107), etc.
- 92 Davies dans Purchas 1625:1287-1288 ; Dudley 1646 ; Howe dans Lorimer 1989:139-148.
- 93 Harcourt 1613.
- 94 Fisher dans Purchas 1625:1283-1286 ; Harris 1928, Appendice ii.
- 95 Williamson 1923:50, note 2.

- 96 Stow & Howes 1631:1022 ; Williamson 1923:52-60 ; Lorimer 1994:152-153.
- 97 Smith 1907 t. ii:186 ; Tyacke 1980.
- 98 Hulsman 2009:271.
- 99 Abbeville 1612 ; Berredo 1905.
- 100 D'Évreux 1864 ; Berredo 1905 ; Betendorf 1910.
- 101 Hulsman 2009:272-273.
- 102 Lorimer 1993:26, note 17.
- 103 Harlow 1925:138, note 1.
- 104 Williamson 1923:60-73.
- 105 Hartsinck 1770:207, 262.
- 106 Netscher 1888:41.
- 107 Van Brakel 1914:84.
- 108 British Guiana Boundary 1898:31-35.
- 109 Hulsman 2009:65.
- 110 Scott dans Harlow 1625:139.
- 111 Harlow 1925:114.
- 112 NL-HaNA4.VEL652 ; Hulsman 2009:319, Annexe B6.
- 113 British Guiana Boundary 1898:40-42 ; Edmundson 1901, 1903 ; Williamson 1923:63-64 ; Goslinga 1971:411-413 ; Lorimer 1994:158-159.
- 114 Il s'agit de sources espagnoles seulement : British Guiana Boundary 1898:39 ; Goslinga 1971:79, 513.
- 115 E-AGI, Patronato 272, 4.04 et 24.05
- 116 Varnhagen 1864 t. i : 330-333.
- 117 Lorimer 1993:23.
- 118 Hulsman 2011.
- 119 Vaughn 2002.
- 120 Raleigh dans Schomburgk 1848:198-199.
- 121 Williamson 1923:74-79.
- 122 Ibid:41-51, 65 ; Lorimer 1973:359-362.
- 123 Wassenaer 1627.
- 124 Ibid:64v. Le journal de Lourensz a été traduit en anglais (van den Bel 2009) ainsi qu'en français (Collomb & van den Bel 2014:246-253). Par ailleurs, il existe plusieurs transcriptions en néerlandais.
- 125 Smith 1907 t. ii, chapitre 24 ; Williamson 1923:80-106.
- 126 Harlow 1925:xv et 1, note 2 ; Lorimer 1989:238.
- 127 Harlow 1925:lxxviii-lxxix.
- 128 Den Heijer 2002. Les cartes maritimes établies par les cartographes de la WIC ont été compilées par Bea Brommer & Henk den Heijer (2011)
- 129 Viana 1944.
- 130 Mathews 1970 ; Lorimer 1989:263-268 ; Guzman & Hulsman 2016.
- 131 De Forest 1914 t. ii:189-369.
- 132 Ibid:232.
- 133 Ibid:258. Le journal du voyage de Gelein van Stapels de 1629-30 vers l'Amazonie, les Guyanes et les Antilles a été traduit en Anglais par M. van Wallenburg et al. (2015). Ces auteurs émettent l'hypothèse que les cartes du journal de De Forest pourraient être des copies des cartes de Van Stapels trouvées à bord par Jehan le Mousnier.
- 134 De la Roncière 1910 t. iv:361. L'historien Philippe Barrey (1917, p. 112, note 5) a trouvé le nom de cinq navires destinés au Cap nord entre 1622 à 1626, dont en 1624 « la Sainte-Anne de quarante cinq tonneaux, maître Guillaume Badet, pour le Cap du Nord et les Antilles, en 1624 » (ibid., p. 128). On peut noter aussi qu'en 1627 la flotte de Dieppe avait « 5 à 6 navires destinés au commerce de avec Cap Nord, Guinée et Sénégal » (Collins 1984, Tableau II, p. 379)
- 135 BR-BnRJ CAM.01 010a10b (c. 1623) [http://objdigital.bn.br/acervo\\_digital/div\\_cartografia/cart1004842/cart1004842.html](http://objdigital.bn.br/acervo_digital/div_cartografia/cart1004842/cart1004842.html)
- 136 Sheridan 1994:81. On peut lire aussi la version de Scott : « *The gentleman willing to gratifie an old ffrend (for Powell & Gromwegle had been comrades in the king of Spaines servis in the West Indies) perswades a Family of Arawacoes consisting of ffourty persons to attend Powell to Barbados to learne the English to plant, and to carry with them Casava, yams, Indian Corne and other pulses, Plantains, &c. . . .* » dans Edmundson (1901:656). Voir aussi GB-BL Egerton MS 2395, f. 602 ou la note 28.
- 137 Artur 2002:137-138. Il est vrai que Margry (Naf 9336, f. 28) donne aussi l'année 1624 en faisant référence à un « Mémoire historique sur la Guyane jusqu'en 1690 ». L'abbé J. Le Ber reprend dans le journal *La Vigie* du 7 juillet 1936 cette information et suggère que Mathieu Bontemps était à la tête de cette tentative normande, car « Le 20 septembre 1924, le capitaine Jacob Bontemps obtenait de l'amiral de France un congé 'pour faire le voyage

- par mer au Cap du Nord et lieux circonvoisins, pour y faire vente, troque et échange de marchandises' ». Selon Le Ber, le père envoie son fils Jacob Bontemps avec Gabriel Letellier dans *La Notre Dame* au Cap du Nord qui était de retour le 26 juillet 1625 à Dieppe (ibidem). On peut rappeler également ici que d'Esnamebuc rencontre « 25 à 30 Français » sur l'île de Saint-Christophe en 1625 lors de son arrivée (Dutertre 1654:5-6). Outre ces derniers, il rencontre également plusieurs Anglais sous le commandement de James Warner, qui était facteur de Roger North sur l'Oyapock depuis 1620, ce qui pourrait expliquer la présence d'Henri Chantail à Saint-Christophe.
- 138 De Rochefort 1658 t. i:31.
- 139 Selon Scott (dans Harlow 1925:141), les Français fondent plusieurs petites colonies pendant cette époque sur la côte des Guyanes, certainement faisant référence à l'intérêt et l'activité normande à la Guyane. Notons que cette partie du texte d'Artur est assez confuse.
- 140 C'est en 1640 que Clement Bugaud mène une révolte de plusieurs anciens habitants de l'île de Saint Christophe contre la politique de De Poincy, mais ils « s'en allèrent en terre ferme, où je crois qu'ils ont donné commencement à la Colonie de l'Isle de la Kayenne » (Dutertre 1667 t. i:167) ce qui semble possible.
- 141 Artur 2002:138.
- 142 Ibid.:139.
- 143 De Forest 1914:262.
- 144 Le journal du voyage des Pères de familles a été publié récemment par Collomb & van den Bel 2014:256-284.
- 145 Scott dans Harlow 1925:141.
- 146 Purchas 1625.
- 147 De Laet 1625 après la page 455.
- 148 Ouellet 2014 t. 1:105-113.
- 149 Franconville 2016.
- 150 Ouellet 2014 t. i:114-115. Depuis 1619, Henri de Chantail cabote entre le Brésil et les Antilles comme enseigne et lieutenant de Pierre Belain d'Esnamebuc (Petitjean Roget 1981:6 ; Moreau 1992:188-190). Barrey rappelle aussi « une relation de causalité » entre Chambaut, Saint-Christophe et la colonie normande en Guyane (1917:109).
- 151 De la Roncière 1910, t. iv:668-669.
- 152 Barrey 1917:110 ; Petitjean Roget 1981:9 ; Ferland et al. 2014:2.
- 153 Ternaux-Compans 1843:38 ; Nardeux 2001 ; Malouet 1802 t. i:112 ; Anthiaume 1918:171 ; Barrey 1917:217. Pour le « *Mémoire contenant les droits de la France sur les pays situés entre la rivière des Amazones et celle d'Orénoç* », Pierre Malouet a utilisé un document « Tiré du dépôt, 1688 ». Il s'agit peut-être d'un manuscrit de la plume du gouverneur De Férolles (Anthiaume 1918:171, note 2), faisant aujourd'hui partie de la collection Moreau Saint-Méry aux ANOM. Cependant, ce titre se trouve aussi dans la collection de FR-BnF Claraimbault 1016 f. 626-627 à la BnF portant le titre suivant : *Mémoire contenant les droicts de la France sur les pays situez entre la riviere des Amazones et la riviere d'Orenoc* ainsi qu'une version plus longue intitulée [Voir aussi 635 à 641 *Mémoire contenant les droicts de la France sur les pays situez à l'Ouest de la Riviere des Amazones* pour les folios 635 à 627, rédigés par l'abbé Bernou à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.
- 154 Voir le texte du curé J. Le Ber dans le journal de Dieppe « La Vigie » du mardi 4 août 1936.
- 155 NL-NaHA4.VEL 650.
- 156 Van Rijen dans Van Laer 1924 ; Netscher 1888:53-57 ; De Laet 1932:16-19. Jan de Moor installe également une colonie zélandaise à Tobago où deux survivants de la colonie de Van Rijen se trouvaient lors de l'arrivée des colons de De Moor en 1628 (Netscher 1888:56 ; Boomert 2002:106) tant que De Laet (1932:16) mentionne (aussi ?) deux survivants à l'île de Saint-Vincent aux Antilles. Entre temps, le marchand anglais William Courteen avait fondé une compagnie en collaboration avec plusieurs marchands de Zélande et en 1627 il affrète un navire avec son frère Peter Courteen afin de s'installer sur la côte des Guyanes, mais il se retrouve finalement à l'île de la Barbade, vide d'Amérindiens (GB-BL Egerton MS 2395, f. 602). Il envoie ensuite Henry et John Powell afin de s'installer durablement sur l'île, voir note 23.
- 157 British Guiana Boundary Commission 1898:64 ; Roos 1992 ; GB-BL Ms Sloane 179, f. 27.
- 158 Goslinga 1971:411-413.
- 159 De Vries 1655 ; Colenbrander 1911.

- 160 (Netscher 1888:54-55.
- 161 Williamson 1923, chapitre 5 ; Harris 1928:34 ; Harlow 1925:148-174 ; Lorimer 2006:288-297.
- 162 Malouet 1802 t. i:122 ; Ternaux-Compans 1843:38 ; De la Roncière 1910 t. iv:668 ; Anthiaume 1918:171 ; FR-BnF Clairambault 1016, f. 674, 676.
- 163 NL-HaNA 4.VEL 545.
- 164 Lorimer 1989:304-313 ; Mathews 1970.
- 165 Lorimer 1989:341-345.
- 166 Ibid:336.
- 167 Thornton dans Harlow 1925:148-174.
- 168 FR-BnF Naf 9336, f. 59. La collection Margry de la BnF (Naf 9256-9510) sur l'histoire des Colonies et de la Marine française à laquelle correspond la cote Naf\_9336 rassemble des documents relatifs à la Guyane : *Expédition et colonisations française (1500-1852)*, 414 feuillets.
- 169 De la Roncière 1910 t. iv:668.
- 170 Malouet 1802 t. i:122 ; Ternaux-Compans 1843:38-39. Selon ce dernier, il s'agit de quelques colons conduits au paravent par le capitaine Le Grand à Counamama qui, en 1634, commencent à cultiver la côte de Rémire et qui construiront trois ans plus tard à l'embouchure de Cayenne un fort et un village qui deviendra la capitale de la colonie. Cependant on manque de sources pour confirmer ce point.
- 171 Nardeux 2001:304 ; Maneuvrier et Van den Bel 2018.
- 172 Gonsalves de Mello 2001 [1947] ; Boxer 1957.
- 173 Il pourrait aussi s'agir du capitaine Pitre mentionné dans Du Tertre (1667 t. i:59, 115) ou encore de David Pietersz de Vries qui rencontre Chambaut en 1634 en Guyane ; peut-être s'agit-il de la même personne ?
- 174 De la Roncière 1910 t. iv:668-669 ; Petitjean Roget 1981:9 ; Nardeux 2001:304 ; FR-BnF Clairambault 1016, f. 676.
- 175 De la Roncière 1910 t. iv:668.
- 176 Fournier 1643:352 ; De la Roncière 1910 t. iv:671 ; Anthiaume 1918:172 ; FR-BnF Clairambault 1016, f. 626. Sur les capucins de la Guyane, voir le travail de Giovanni Pizzorusso 1995, chapitre 2 et notamment p. 139-165, qui s'appuie sur les données des archives romaines.
- 177 Malouet 1802 t. i:122.
- 178 De la Roncière 1910 t. iv:671, note 2.
- 179 FR-BnF Clairambault 1016, f. 674v et 676.
- 180 De Vries 1655:134 ; Lorimer 1989:112, note 6.
- 181 De Vries 1655:123, 130-131.
- 182 Ibid.:132.
- 183 Une traduction du néerlandais en français du voyage de David Pietersz de Vries à la côte guyanaise a été publiée par Van den Bel & Gassies 2011.
- 184 Colenbrander 1907:221.
- 185 Lettre datée du 30 septembre 1635 de la part du Cardinal Richelieu au Père Provincial des Capucins en Normandie (Le Ber dans La Vigie du 15 septembre 1936). Auparavant, le 12 juillet 1635, quatre Dominicains avaient été envoyés aux Antilles françaises sous la direction du père Pelican (Moreau de Saint-Méry 1784, t. i : 39-40).
- 186 Du Tertre 1667 t. i:47-48. Selon la carte du Sieur d'Anville (1729), « rectifiée et augmentée dans le détail sur les Mémoires de M<sup>r</sup>. Milhau, chevalier de l'Ordre de S<sup>t</sup> Michel », les Français s'installent cette année pour la première fois à Cayenne (Labat 1729 t. iii:1).
- 187 Pizzorusso 1995:142-143. Voir aussi FR-BnF Naf 9336, f. 59.
- 188 De Vaumas 1959:227.
- 189 Hulsman 2009:120, note 84.
- 190 British Guiana Boundary 1898:109, 115 ; Harlow 1925:148 ; Harris 1928:14 ; Lorimer 1993:5, 115.
- 191 Jimenez de la Espada 1889 ; Edmundson 1922, chapitre iii.
- 192 Heriarte 1964 ; D'Acuña 1641.
- 193 De la Roncière 1910 t. iv:671.
- 194 Scott dans Harlow 1925:141.
- 195 Hulsman 2009:139-140.
- 196 FR-BnF Clairambault 1016, f. 676.
- 197 Boyer 1654:74-102 ; Artur 2002:139-147. De Bretigny commande aussi la construction d'un fort : « Il prit la peine luy-mesme de nous tracer un plan, d'un fort à quatre bastions, qui eut esté long-temps à faire. Il en posa la première pierre avant de s'en retourner à Seperoux, sur laquelle il fit mettre une plaque de plomb avec une inscription d'un costé, qui le deçlaroit fondateur de cette forteresse, & de l'autre il y

- avait fait graver ses armes » (Boyer 1654:134-135). Ce projet s'avère trop ambitieux et, après sa mort, les colons édifient une maison palissadée dans le fort à peine commencé. Ils construisent aussi une sorte de batterie « avec deux pointes pour deffendre l'abord aux vaisseaux estrangers » (ibid:134).
- 198 Boyer 1654:73. Ce M. Fossez était marié avec « une sauvagesse de la nation des Pallicourts, qui avoit esté prise en guerre, & qui du depuis d'estant renduë Chrestienne » (ibid:75).
- 199 Ibid:84
- 200 Ibid:144-115. Le sieur Maucourt arrive finalement à Paris, où son récit inspire de Royville (Laon 1654:1) qu'il accompagnera à Cayenne quelques années plus tard (ibid:120-121).
- 201 Boyer 1654:219-224.
- 202 Ibid:230.
- 203 Ibid:226.
- 204 Ibid:231.
- 205 Ibidem.
- 206 FR-BnF Clairambault 1016, f. 674v. Selon le père Antoine Biet (1664:155-157), curé et remplaçant de l'abbé l'Isle Marivault lors de l'expédition de Paris à Cayenne en 1652, commandée par Nicolas Le Roux, sieur de Royville, la femme de Pepora était « une femme des plus belles Indiennes » et de la nation Palikur. Lors d'un raid contre les Palikur, avec l'aide de Brétigny, les Galibis l'avaient prise comme esclave et laissée à Brétigny, mais après sa déroute Pepora l'a finalement prise comme femme.
- 207 Au même moment, Philbert de Nouaily, sieur de la Tour de Néron, colonisait la Grenade en y établissant 500 personnes (De la Roncière 1910 t. iv:666).
- 208 Ternaux-Compans 1843:43.
- 209 Scott dans Harlow 1925:115, 141.
- 210 Hulsman 2009:120, note 84. Ce personnage cabote probablement depuis plusieurs années sur la Côte sauvage, car les Français font mention d'un Hollandais « nommé Jants Vendriz » sur les rivières « *Maycarey* » et « *Cassipoury* » (FR-BnF Clairambault 1016, f. 674r).
- 211 Boyer 1654:204. De Brétigny « traça encor le plan d'un petit fort à quatre demi bastions, qui à quelque temps de là fut fait de bois, n'y ayant pas de la pierre pour bastir, comme il y a au bas de ladite montagne » (Ibid:204).
- 212 Ternaux-Compans 1843:46 ; De Vaumas 1959:229 ; Biet 1664:210-212.
- 213 Boyer 1654:434.
- 214 Reis 1949:18-19 et 24. Reis ne cite pas ses sources, mais le nom du personnage « *Baldregues* » évoque celui de Jan van der Goes qui, selon les sources néerlandaises (NL-MiZA 2.1 2035.1, f. 406-407), était le capitaine des Aricaretts (Hulsman 2009:116, 166-167 et 213-214).
- 215 De Azevedo 1901:69.
- 216 FR-BnF Naf 9336, f. 58-60.
- 217 NL-GAR ONA 18 337 122, f. 145-147.
- 218 Sainsbury 1860:368-369, 414 ; Harlow 1925:143 ; Williamson 1923:150-184 ; Biet 1664.
- 219 Hulsman et al. 2015.
- 220 De Montézon 1857:475-477.
- 221 Pelleprat 1655, 2009.
- 222 Voir pour Le Vendangeur Biet, livre 2, chapitre xxiii.
- 223 Biet 1664:75 ; Artur 2002:141-142. Gosselin (1876:164-165) note : le « 15 juin 1652, arrêt du Parlement – Les intéressés en la Compagnie du *Cap du Nord*, côtes de l'Amérique, demandent que suivant les concessions à eux accordées par Louis XIII, de la terre du Cap Nord, depuis la rivière des Amazonnes jusy'à celle de Oczesnoque et icelle comprise, dont ils auraient pris possession, et se seraient logés en plusieurs endroits pour y faire des colonies, y planter la foy, etc., ils auraient dépensé plus de *deux cent mille livres*, et sans s'être laissé décourager par les malheurs qui leur sont arrivés, ils ont résolu de faire leur principale colonie dans l'Île de Cayenne où ils ont nombre de Français, religieux capucins, des vivres et des marchandises ».
- 224 Voir les « Lettres-patentes du roi en forme de concession accordée aux sieurs de L'Isle de Marivault et Etienne Leroux, chevalier sieur de Royville » de 1651 (FR-ANOM C<sup>14</sup> 1, f. 4).
- 225 Laon 1654:68-69. Selon Gayle Brunelle (2013), il ne s'agit pas d'une mutinerie, mais d'un meurtre avec préméditation de la part de Bontemps et des directeurs parisien de la compagnie de Royville, une intrigue déjà

- évoquée par l'abbé Le Ber dans *La Vigie* du 18 septembre 1936...
- 226 Jean de Laon note les noms amérindiens de certains lieux sur l'Île de Cayenne, notamment « *Mathouribone* », « *Cabassou* » et « *Armire* » (Laon 1654:102). Voir aussi la carte néerlandaise NL-HaNA 4.VEL 2153.
- 227 Laon 1654:79 ; Biet 1664:73 ; Artur 2002:147-184.
- 228 Biet 1664:83-84.
- 229 Laon 1654:117 ; Biet 1664:89 et 93-94.
- 230 Pendant que la colonie française connaît ces difficultés, les colons anglais et hollandais continuent de commercer avec les Amérindiens, comme le montre l'arrivée en rade de Cayenne d'un navire hollandais le 11 décembre 1653 et quelques jours plus tard d'un navire Anglais, quelques jours avant le départ des colons de Cépérou (Biet 1664:254).
- 231 Hulsman et al. 2015; van den Bel & Hulsman 2019
- 232 Du Tertre 1667 t. i:480-495 ; Artur 2002:185-193 ; Boucher 1982 ; Ouellet 2014 t. i:257-274. La description de leur installation fortifiée, appelée Sainte-Anne et construite sur un petit morne bordé par la rivière Guanátigo, représente un bon exemple des maisons fortes dans la région : « J'ay laissé un bon bastiment de trente pieds de long, & dix-huict de large, pallissadé de pieds de palmistes, bien flanqué, & dans lequel on se peut bien défendre ; quatre pieces de canon & deux pierriers, et & quatre-vingt arquebuses ou mousquets, y comprises celles des volontaires, les lignes du fort tracées, un bastion commencé, & plus de trois cents pieds de palmistes coupez et portez à la place » (Du Tertre 1667 t. 1:489).
- 233 Van den Bel & Hulsman 2013.
- 234 Idem. Goupy des Marets (1965:30) remarque au bourg de Rémire les vestiges de leurs synagogues : « Au bourg d'Armire quy a esté autre fois le quartier des Juifs où jé encore veu des vestiges de leur Sinagogues à costé de laquelle est aujourd'hui l'église dudít Bourg et que le sieur de la Tousche et moy nous avons fait bâtir et où il a esté enterré le 31 janvier 1678 dont la femme et depuis veuve de M. de Beaunais, outre ce d'un taillandier nommé La Pierre ».
- 235 Zwarts 1927-8.
- 236 Le fils de Jean Rozée devient également actionnaire de cette compagnie (Abdoulaye 1993:70).
- 237 Artur 2002:199-200 ; van den Bel & Hulsman 2019
- 238 Concernant le sort des Juifs au Suriname, voir par exemple la thèse de Zijlstra (2015, chapitre 4).
- 239 Labat 1730 t. iii:80.
- 240 Lefebvre de la Barre 1666:41-42 ; Artur 2002:210-211.
- 241 Artur 2002:212-213.
- 242 British Guiana Boundary 1898:170 ; Harlow 1925:200, 203. En 1666 ou en 1665, car selon les sources françaises (FR-ANOM COL C<sup>14</sup> 1, f. 99) le fort français sur la Sinnamary n'est occupé qu'à partir de septembre 1665 par Noël et l'attaque anglaise se fait en août.
- 243 Ibidem.
- 244 Harlow 1925:201.
- 245 Ibid:200-201.
- 246 Netscher 1888:78 ; Harlow 1925:204-222.
- 247 Anonyme 1667.
- 248 Harlow 1925:242-257.
- 249 Harlow 1925:222-242 ; Artur 2002:220-242.
- 250 Artur 2002:224-228.
- 251 Voir aussi l'excellente carte anglaise de la colonie anglaise, intitulée *A Description of the Colony of Surranam in Guiana Drawne in the Yeare 1667* ainsi que la description du Suriname de 1665 par William Byam (GB-BL Ms 3662, f. 27-37) dont quelques extraits ont été publiés dans *British Guiana Boundary Commission* 1898:167.
- 252 Artur 2002:226 ; Le Roux et al. 2009:49 ; Hulsman et al. 2015.
- 253 Van Berkel 1695. Une traduction en Anglais a été faite par Walter Roth (1949), reprise par Van den Bel et al. (2014) accompagnée de sa transcription.
- 254 Abdoulaye 1993.
- 255 Grillet & Bechamel 1698, 1716 ; De Montézon 1857:213-257.
- 256 Goupy 1965 ; Bruleaux 2011. Le manuscrit de Goupy intitulé « *Voyages de M. Goupy aux îles* » (MS Mt 125 [CGM 2336]), toujours non édité malheureusement, se trouve à la bibliothèque patrimoniale J. Villon à Rouen.

- 
- 
- 257 Artur 2002:260.  
258 Van den Bel & Hulsman 2014, 2017.  
259 Voir par exemple Soublin 2003.  
260 Hurault 1989:40 ; Collomb 2006.  
261 Hurault 1989:37.  
262 Ibid:39.  
263 Artur 2002:283-287.  
264 Van Alphen 1960.  
265 Hurault 1989:40.  
266 Artur 2002:309.  
267 De Montézon 1857:261-319 ; Hurault 1989:55

# TYPOLOGIE ET ORGANISATION DES VILLAGES D'ORPAILLEURS EN GUYANE FRANÇAISE

PIERRE ROSTAN, BUREAU D'ÉTUDES MINE&AVENIR

97300 Cayenne et 05380 Chateauroux Les Alpes, roc2@wanadoo.fr

97

Si la documentation technique relative aux gisements aurifères guyanais est relativement abondante, leur histoire minière commence à peine à être retracée grâce aux traces administratives et aux archives comptables des sociétés qui les ont développés. Celle de ses acteurs et de leur vie en forêt demeure encore un domaine peu documenté, mais cet aspect peut être apprécié de façon marginale à travers les récits de voyageurs, en général non techniques, ainsi que de ceux des ingénieurs en mission sur ces gisements. Les vestiges rencontrés en forêt représentent souvent la seule trace laissée par les premiers prospecteurs et s'il s'agit de vestiges nombreux et très dispersés, ceux-ci restent souvent anonymes et un large travail de recherches demeure, notamment pour identifier leurs occupants grâce aux permis délivrés par l'administration coloniale de l'époque par exemple.

Les aspects relatifs aux travaux d'orpailage artisanal ont par ailleurs fait l'objet de recherches (Rostan 2015), aussi nous sommes attachés ici, à partir des données acquises lors de prospections archéologiques (secteurs de Saül et de Paul Isnard) ou lors de missions professionnelles menées en forêt sur les secteurs aurifères, à considérer les questions relatives à l'implantation des villages avec leur organisation spatiale et la distribution des aires spécifiques d'activité (habitats, zones techniques, cimetières, etc.). Ces observations concernent des sites dont l'époque s'échelonne sur une période allant de 1880 à 1930 environ. Collectées sur un grand nombre de sites principalement localisés sur la Haute Mana (Saül, Saint-Léon, Dagobert, etc.), le Sinnamary (Saint-Élie, Dieu-Merci, etc.), la Moyenne Mana (secteur de Paul Isnard-Élysée) et le Petit Inini (Dorlin), elles permettent d'esquisser des traits dominants dans les principes d'organisation de l'espace autour des anciens orpailleurs, qu'il s'agisse des travaux artisa-

naux ou d'établissements conduits par les sociétés minières de l'époque.

Nous tentons ainsi d'amorcer une typologie des sites d'occupation des secteurs aurifères malgré leur mauvais état de conservation actuel, soit par suite de travaux de terrassement intempestifs par des opérateurs ignorant l'intérêt du site, soit de façon plus systématique par les orpailleurs clandestins avec un lavage soigneux du sol des villages à la lance-monitor afin d'en récupérer les particules d'or qui pourraient y subsister du fait de la présence des anciens mineurs. Ainsi, de nombreux villages, tels ceux de Dieu-Merci, du placer « Enfin ! », de Saint-Lucien à Ipoucin, de Saint-Léon, etc., ont été décapés ou largement perturbés ces dernières années et l'ensemble du matériel archéologique s'y trouve éparpillé ou brisé.

## LA TYPOLOGIE DES VILLAGES

Les différents sites d'habitats correspondent à des usages distincts et par voie de conséquence ont des localisations et des organisations distinctes. On distingue ainsi des villages de passage ou **villages de transit**, avec les carbet-mitans et les villages de dégrad, et des **villages de chantier**, localisés sur les sites d'exploitation avec des durées d'occupation plus ou moins longues, qui comportent des villages spontanés et des villages organisés par les sociétés minières, les « établissements ». On peut y discerner « villages de prospection », « détachés » et « établissement central ».

« (...) en Guyane, on appelle établissement l'agglomération des huttes où habitent les mineurs, au point le plus favorablement situé pour centraliser l'exploitation d'un certain nombre de criques (...) » (Bordeaux 1914).

« ...on vit naître des villages construits de façon totalement anarchique dont les cases étaient dispersées au milieu d'une broussaille dont personne ne se souciait. Dorlin fut de ceux-là

de ceux-là, quoique Maurice Gougis y mit par la suite un peu plus d'ordre » (Petot 1986).

« J'ai passé plusieurs fois dans un de ces singuliers villages de maraudeurs dont j'ai parlé plus haut, celui de PI. Il n'a aucun rapport avec ce qu'on voit ailleurs. C'est un vaste espace déboisé au bord d'une petite rivière, et dans lequel on a construit 150 à 200 carbets en lamelles de bois avec un toit en feuilles de palmiers. Sur ce nombre, il y a 80 magasins de vivres » (Bordeaux 1914, à propos du village de Paul Isnard dans la Moyenne Mana).

La localisation des différents types d'implantations se trouve imposée par les nécessités du lieu et de leur fonction, et l'on distinguera ainsi :

- les villages « **carbet-mitans** », étapes en général à mi-distance entre deux centres d'orpailage. Leur localisation est d'abord dictée par la distance entre les villages des différents autres types, et peut même intervenir sur une crête topographique (carbet-mitan entre le village Couriège et celui de Saint-Élie). Il s'agit de sites peu structurés, mais qui, de par leur éloignement des sites d'exploitation, ont pu échapper aux dégradations ;

- **les villages de dégrad**, certains correspondants à un simple site d'étape à l'image des carbet-mitans, mais toujours avec des magasins, parfois importants comme le village de Pierrette sur l'Approuague qui comportait salle de bal, comptoir d'or et tables de jeu (Jadfard 1946). Ce sont des sites qui ont également représenté des centres d'approvisionnement et de regroupement - techniques, alimentaires ou festifs - pour les orpailleurs dispersés. Leur localisation est évidemment dictée par la proximité immédiate de la berge des fleuves, pas nécessairement proches des zones de chantiers d'orpailage, et l'accès aux « établissements » plus en amont sur les criques non navigables en permanence ;

- **les villages de prospection**, souvent implantés le long ou au milieu de la crique. Ces installations, éphémères, n'ont pas laissé de traces par suite de leur implantation sur les sites mêmes d'exploitation qui ont conduit à leur destruction systématique. De tels sites seraient d'ailleurs difficiles à distinguer des « détachés » ;

- et enfin **les villages d'orpailleurs** proprement dits, les plus nombreux et également ceux qui ont

laissé le plus de vestiges et qui, outre la nécessaire proximité du gisement travaillé, se trouvent systématiquement établis selon des critères qui traduisent une adaptation au milieu et à ses contraintes. Ces critères s'appliquent aussi bien à l'établissement principal, le « **village central** » qu'aux établissements secondaires, « **les détachés** », villages éphémères de moindre importance installés pour le temps de l'exploitation d'une crique éloignée de « l'établissement central ».

« Le village n'est composé que de quatre ou cinq huttes dans le lit même de la crique. Cela rappelle tout à fait (...) les camps de prospection » (Bordeaux 1914, à propos d'un détaché de l'établissement Triomphe sur la Haute Mana dénommé « Hasard »).

## LE CHOIX DES SITES D'IMPLANTATION DES VILLAGES D'ORPAILLEURS

Le site d'implantation remplit, de façon plus ou moins stricte, les critères suivants :

- une *proximité des chantiers d'orpailage*, avec une vue directe sur la crique. Cependant, si cet aspect est systématique pour les gisements alluvionnaires, certains villages pour l'exploitation des gisements primaires sont établis en fonction de la géographie du gisement et peuvent dès lors déroger à certains de ces points (village Maripa sur l'Orapu, Saint-Élie, etc.) ;

- une altitude de l'ordre de 5 à 15 m au-dessus du niveau de la plaine alluviale, pour demeurer proche des chantiers tout en échappant à l'humidité et aux « miasmes ». Cette situation en élévation intervient donc pour des raisons sanitaires, mais aussi afin d'échapper aux crues ;

- une *avancée topographique située* à la confluence entre deux criques, une destinée aux chantiers d'orpailage et l'autre, un criquot, non travaillé destiné à assurer l'alimentation en eau potable, la lessive et la toilette. La présence de puits, de creusement aisés avec des venues d'eau peu profondes tels ceux qui accompagnent les villages des orpailleurs clandestins actuels, y est probable mais n'a pas été démontrée ;

- *des pentes topographiques modérées*, en évitant logiquement les pentes raides, mais aussi en évitant soigneusement les replats pour des questions d'évacuation spontanée des eaux météoriques et de ruissellement.

Ainsi, de nombreux villages se trouvent implantés immédiatement en contrehaut (village Central de la crique Sursaut, village Dagobert, ...) ou en contrebas de tels replats (villages de la crique Cochon et de la crique Pelée à Saül, village Dorlin, village Paul Isnard, ...).

Différents textes des auteurs anciens traduisent ces aspects parmi lesquels nous avons retenu les citations suivantes :

« *Il ne lui reste plus qu'à choisir un emplacement convenable, en pente toujours, et à débroussailler un espace assez vaste, où les arbres et les branches seront brûlés sur place, de façon à stériliser toutes les racines et les germes en terre. Sur l'emplacement ainsi assaini, il construira ses magasins et ses carbets d'habitation, ...* » (Brousseau 1901).

« *On déboise, à l'endroit choisi, un espace assez grand pour y construire cinquante ou soixante huttes, ou davantage, suivant l'importance du champ aurifère. L'établissement se trouve ici au bord de la crique principale et s'étend en pente ascendante assez forte sur le versant d'une colline. (...). Le village a de petites rues rectangulaires, séparant les huttes couvertes en chaume et feuilles de palmiers ; les parois des huttes sont faites d'un entrelacement à jour, en longues lattes de bois dur, légèrement*

*flexibles* » (Bordeaux 1914, à propos de l'établissement Nouvelle France au placer Souvenir).

« *Le village abandonné, accroché en terrasses à la colline ...* » et « *Sur le flanc du coteau s'étagent les cases des ouvriers* » (Galmot 1949, à propos du placer Élysée).

« *Le village s'étalait tout au long du flanc de la colline qui dominait cette crique. Cette position (...), était fréquente et pratique car elle permettait de ne pas être dans la boue et d'avoir une vue d'ensemble des principaux chantiers. Cela ne nécessitait des transports d'eau que pour la cuisine seulement, car tout le monde se nettoyait et lavait son linge dans la rivière* » (Bordeaux 1914, à propos du placer Souvenir dans la Haute Mana).

L'ensemble de ces critères, et en particulier ceux relatifs au drainage naturel et au criquot voisin pour l'eau potable, vont se retrouver de façon identique sur de très petites implantations d'orpailleurs, avec parfois seulement les vestiges d'un ou deux carbets, et les implantations sur un replat n'existent que lorsque celui-ci se trouve situé sur un relief avec des pentes de part et d'autre (carbets du filon Gustave à Montagne



Figure 1 Le village Dieu-Merci (Saint-Élie) vers 1890, vue depuis l'Est en rive droite de la crique Dieu-Merci (Autour du Monde, L.Boulangier Ed, 1890)



Figure 2 Village Décision sur la Crique Grand Léopard (moyenne Mana) ; on remarque le carbet en construction, avec une orientation perpendiculaire à la pente et un terrassement en déblai avec remblai soutenu en aval ; document Office Général des Colonies

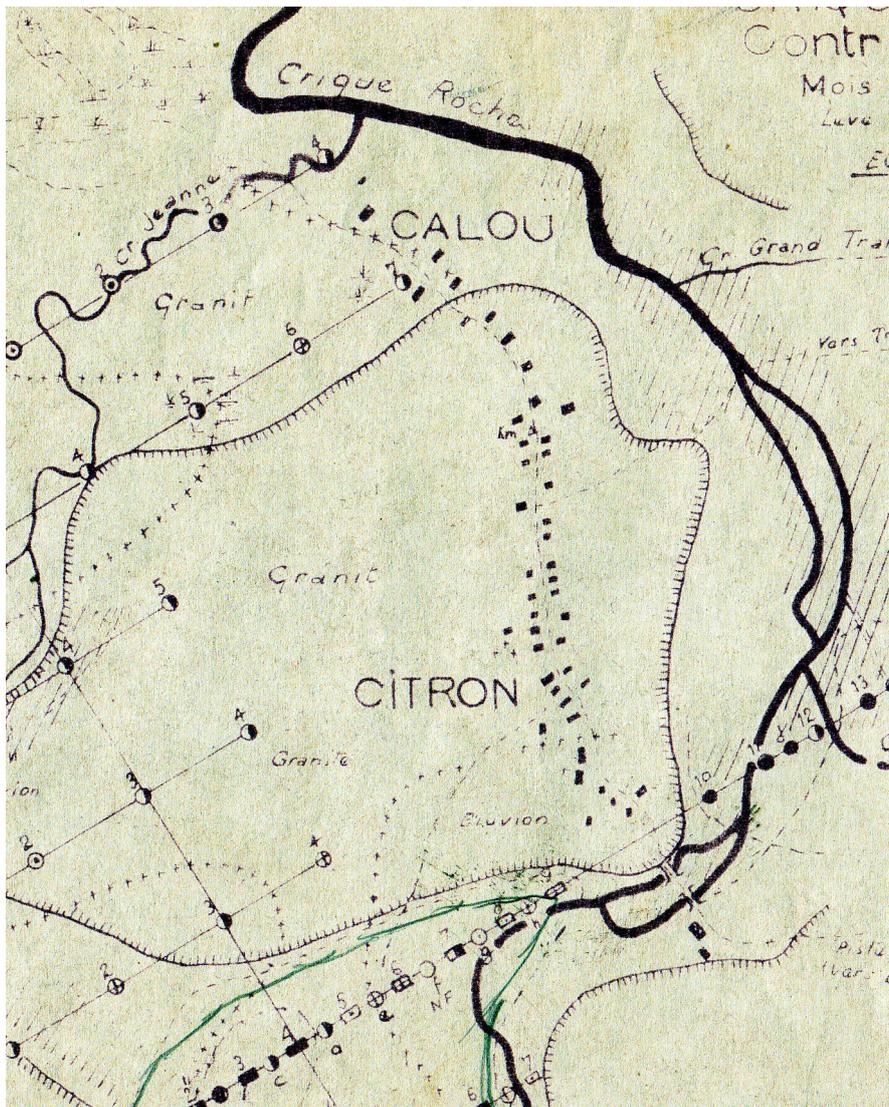


Figure 3 Le village Citron (moyenne Mana), d'après un plan de 1953 (document Bureau Minier Guyanais - Syndicat Paul Isnard)

d'Or, carbet-mitan de Couriège, ...) pour permettre une bonne évacuation des eaux météoriques.

## L'ORGANISATION DES HABITATS

L'organisation spatiale des villages d'orpailleurs commence à être appréhendée à travers les descriptions et les rares documents iconographiques, mais aussi et surtout les investigations menées sur place. Les villages créés par les anciennes sociétés minières apparaissent logiquement comme les plus organisés et se distinguent ainsi des villages créés par des orpailleurs indépendants, les plus fréquents où l'organisation a été plus spontanée et où parfois les carbets se trouvent égrainés autour de la piste qui les traverse (ancien village Citron, village Paul Isnard, ...). Toutefois, leurs organisations spatiales demeurent voisines dans leurs grandes lignes car structurées selon des impératifs comportant des éléments techniques communs.

*« Des rues très irrégulières serpentent sur le sol ondulé et dans le pittoresque désordre de ces huttes primitives (...). Le village de P.I. fut incendié presque totalement dans le courant du mois d'Octobre (...) près de cent cases furent entièrement dévorées. Des rues entières avaient disparu, ou plutôt la rue était partout, car il ne reste rien de ces éphémères constructions. (...) ; huit*

*jours après, il était presque reconstruit » (Bordeaux 1914, à propos du village de Paul Isnard dans la Moyenne Mana).*

On peut ainsi discerner une structuration dans les activités et l'organisation du village avec :

- la **zone d'habitation**, comportant des carbets rectangulaires qui ont leur grand côté perpendiculaire à la pente. Cette situation nécessite de réaliser des terrassements modérés, avec déblais en amont et un léger remblai à l'aval. Le drainage des eaux météoriques de la plate-forme se trouve assuré par un fossé ouvert à rôle de colature des eaux superficielles situé entre le pied du talus de déblai en amont et le carbet. Le matériel archéologique y est nombreux et classique : bouteilles diverses, céramique culinaire, marmites en émail bleu ou rouge, marmites en fontes, pots de chambre, assiettes en émail, parfois fers à repasser, réchaud à alcool, etc. ;

- un **carbet de direction** avec une plate-forme plus large, situé en partie sommitale du village ; Bordeaux cite la « *hutte directoriale* » de l'établissement Central du placer Souvenir qui, « *située au sommet du village, est un peu plus grande que les autres, mais c'est tout ce qui la*

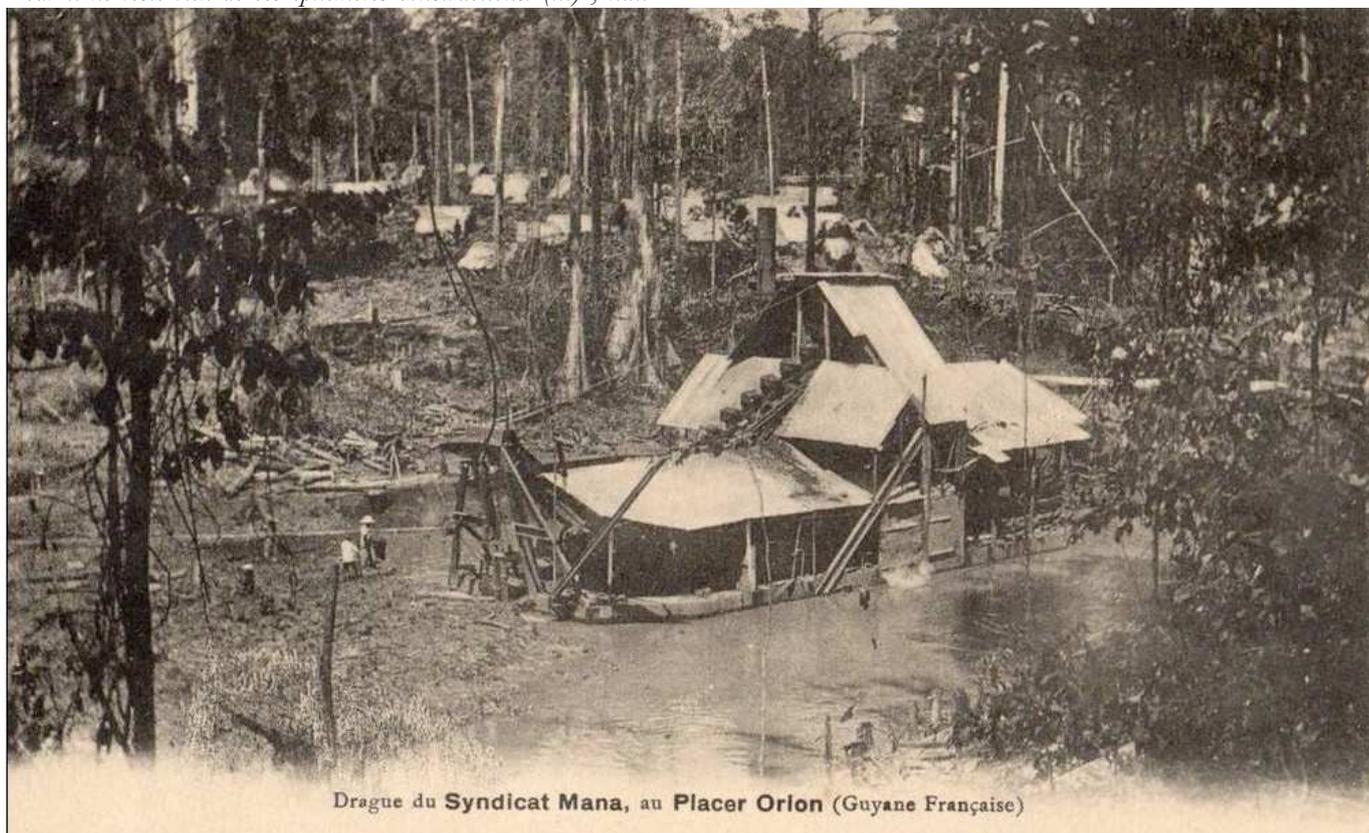


Figure 4 Le village Paul Isnard (moyenne Mana) en 1911, en arrière plan de la drague Mana n°1 ; ancienne carte postale, éditeur inconnu, photographie Léon Delvaux



Figure 5 Le village Paul Isnard en 1883 ; photographie Molteni, document BNF – Société Nationale de Géographie

*distingue* » (Bordeaux 1914) ; « ... et tout en haut, la maison sur pilotis du personnel de la drague » (Galmot 1949 à propos du placer Élysée) ;

- une **zone de cultures**, toujours en pied de pente en aval des carbet d'habitation avec principalement encore aujourd'hui la présence de manguiers et de cacaoyers, l'agriculture étant en général demeurée très secondaire dans ces villages. Ainsi, la fonction agricole intervient de façon tout à fait annexe et non déterminante, reléguée à la journée du dimanche, et elle n'influe pas sur l'implantation des villages. A. Bordeaux (1914) signale l'absence de cultures à Paul Isnard « *Il n'y a pas à P.I. de jardins potagers, on vit de conserves arrosées de tafia, régime inférieur même à celui des forçats, mais on est libre (...)* », témoigne aussi à l'établissement Central du placer Souvenir de la présence de « *manioc, canne à sucre, maïs, bananes, et patates* » autour des carbets et cite christophine, gombo, igname, cramanioc, citrons et oranges au placer Élysée.

« *Les jardins plantés de bananiers et de maïs ; des parcs fermés par une palissade en piquets de wara où les agamis sauvages gardent les poules comme nos chiens de bergers gardent les moutons ; un bassin d'eau claire ; ...* » (Galmot 1922, à propos du placer Élysée).

A. Bordeaux (1914) souligne au village Saint-Léon le caractère aléatoire des approvisionnements et cite une période de 4 mois sans ravitaillement. Ce sont manifestement les conditions du ravitaillement qui ont déterminé au moins pour partie, le développement des cultures vivrières sur les villages d'orpailleurs. À cet égard, une illusion constante des premières sociétés minières guyanaises a été d'associer l'agriculture aux opérations d'exploitation, de façon à assurer le ravitaillement « du fond », cette démarche s'étant soldée par des échecs économiques systématiques ;

- des **zones techniques**, avec les carbets de stockage du matériel en partie aval, les activités de fonte de l'or situées le plus souvent sur un côté du village et proche du carbet de direction, la zone de confection du charbon de bois, etc. On rencontre dans ces zones des bouteilles à mercure métalliques, exceptionnellement creusets de fusion de l'or, pinces à creuset, briques pour les fours, ... et quelques vestiges métalliques : pompe à godets de type noria de Dieu-Merci, pelles, pioches, riffles en fonte, croché-dal, etc. Le village Dieu-Merci du placer National (Haut Kourou) comportait ainsi la zone de fusion de l'or à côté du carbet de direction sommital (com. orale C. Lamendin) et la même organisation a

été rencontrée sur le village Dieu-Merci à Saint-Élie. Enfin, une citerne en maçonnerie d'une contenance d'environ 10 m<sup>3</sup> avec enduit d'étanchéité intérieur pour stocker de l'eau a été construite au sommet du village de Dorlin, sans doute à des fins d'alimentation en eau potable d'une partie du village ;

- les **zones de dépotoirs** ; si la plupart du temps on observe des rejets composés essentiellement de bouteilles immédiatement en aval de chaque plate-

forme de carbet, une zone de dépotoir spécifique été rencontrée sur le village central de Dieu-Merci, dans une dépression topographique en bordure immédiate de la zone d'habitation.

Enfin, les **chapelles et églises** semblent avoir été rarissimes et tardives (village Coco dans la crique Ipoucin, Saül, ...) et l'importante question des **cimetières** qui accompagnent systématiquement

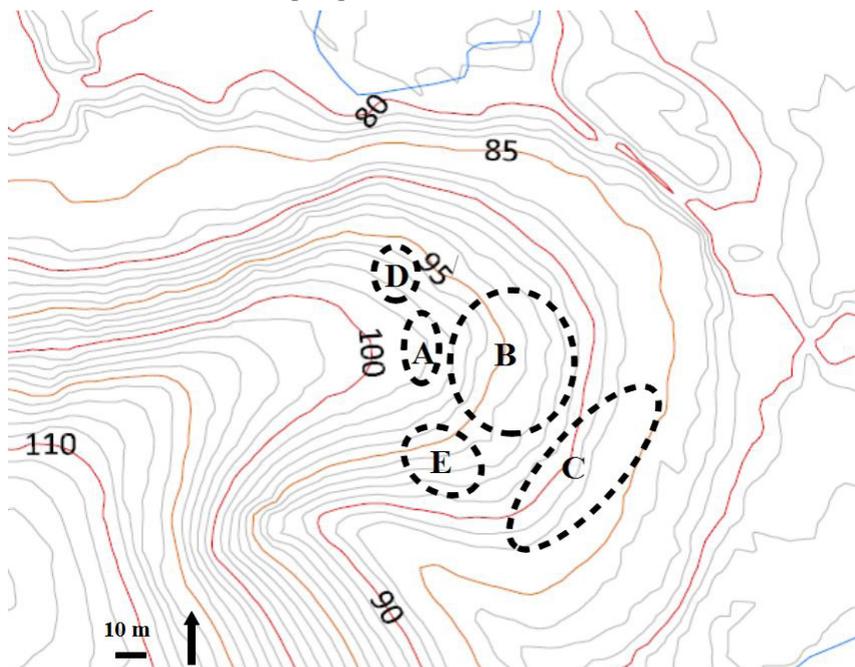


Figure 6 Situation topographique du village Dieu-Merci (Saint-Élie) avec les différentes zones d'activité ; A : carbet de direction ; B : carbets d'habitation ; C : Zone technique 1 (dépôt de matériel divers) ; D : zone technique 2 (four de fusion de l'or) ; E : dépotoir.



Figure 7 Citerne maçonnée, village Dorlin

les villages d'orpailleurs, fait l'objet de développements spécifiques ci-dessous.

## LES CIMETIÈRES D'ORPAILLEURS

« *Les cimetières des placers n'ont guère de place pour les vieillards, ils sont peuplés de jeunes gens et d'hommes, morts d'épuisement ou d'accidents* ».

« *J'ai vu, près d'Enfin, le 2 novembre, un grand cimetière tout brillant de lumières sous les ombres de la forêt. C'est une pieuse coutume créole de dessiner des catafalques avec de nombreuses bougies allumées le jour des Morts, et de leur porter des fleurs avec de jolies prières créoles* » (Bordeaux 1914).

Un élément constant des villages réside dans la présence de cimetières. Nous n'avons pas à ce jour documenté de cimetière de villages de dégrad ou de « carbet-mitan » et, si leur présence reste à confirmer sur ces sites, nous avons pu examiner de nombreux cimetières accompagnant les villages d'orpailleurs. Il s'y ajoute un type particulier avec les cimetières de sauts : « *Chaque saut comporte un cimetière où plusieurs tombes, plusieurs dizaines parfois, rappellent le souvenir de ceux qui se sont noyés là. Les tombes ne sont marquées que par des rangées de bouteilles enfoncées en terre par le goulot. C'est ce fragile barrage qui leur évite une disparition complète car la forêt envahit vite les modestes tumulus qui les recouvrent* » (Vignon 1985).

« *À droite du village : le cimetière, remarquable par les bouteilles qui délimitent les tombes ; des saints, dans une petite niche, gardent probablement les morts seulement. Ces petites niches-sanctuaires existent un peu partout dans la brousse* » (Savaria 1933, à propos du village Plomb, en amont du Petit Saut, Sinnamary).

Nous citerons également P.-F. Dubernat, fin connaisseur de la vie en forêt et avec son style imagé, à propos du village de Laurens dans le Sud-Est guyanais « *... et quelques dizaines de tombes culs-de-bouteillées, ainsi que le voulait la coutume. Les vivants sifflaient les contenus, et les morts collectionnaient les contenants vitrifiés : un partage équitable, non ? Parmi tous ces monticules (...) un seul tombeau - le richard du coin ? - montrait une robuste dalle cimentée surmontée d'une belle croix en fer forgé aux entrelacs compliqués. Encore lisible, un nom à consonance brésilienne et une date, mille neuf cent vingt-neuf* » (Dubernat 2011).

Comme pour les villages, les cimetières d'orpailleurs en Guyane respectent également des règles d'implan-

tation strictes et certains principes commencent à se dessiner dans leur localisation. Les cimetières ne recherchent ainsi pas des zones planes et se trouvent souvent dans des pentes modérées, a priori également pour des motivations de drainage du site, en évitant soigneusement les replats voisins ainsi que les pentes fortes. Comme pour les habitats, les replats ne sont utilisés que lorsque le site est exigu avec des pentes prononcées de part et d'autre. Ils sont ainsi proches des villages, mais jamais contigus de façon à respecter une distance nette, sans être trop éloignés pour pouvoir rendre visite aux défunts, mais sans être trop proches non plus afin de dissuader toute velléité inverse. Ils comportent souvent un obstacle du type crique, pente ou petite colline, sans doute de façon à dissuader tout mélange des morts avec les vivants ou à se préserver d'éventuelles visites de leurs occupants tout en gardant un accès rapide.

À cet égard, A. Rognoni (1979) rapporte une anecdote intervenue lors de la réalisation du tracé de la piste de Bélizon à la suite de bruits nocturnes autour de son carbet qui s'avéra installé au sein du cimetière du village de Bélizon : « *A coups de sabre précis, Luce avait dégagé la végétation assez peu dense en cet endroit, les deux autres lui avaient prêté la main et bientôt était apparue une série de tombes délimitées par des bouteilles le cul en l'air, une infime partie de ce que le défunt avait bu de son vivant et qui par leur forme continuaient à se livrer à une publicité posthume en ce lieu parfaitement désert. (...) Goudet interrompait ses coups de sabres de discrets signes de croix et Saïbou tout aussi discrètement inclinait son gobelet qui ne l'avait pas quitté pour répandre quelques gouttes de tafia. Ce qui devait particulièrement réjouir les mânes du vieux Bélizon qui devait reposer sa vieille carcasse de chercheur d'or dans l'une de ces tombes* ». Ses accompagnateurs guyanais avaient quant à eux pris soin d'installer leurs carbets plus à l'écart, et l'auteur comprit alors pourquoi, la nuit venue, plus personne n'était intéressé pour venir boire un verre de tafia à son carbet.

Ce n'est que récemment que les cimetières se sont rapprochés des villages. Le cimetière de Saül par exemple, situé quasiment dans la continuité du village actuel, est de construction relativement récente, il a sans doute suivi l'implantation actuelle du village dans les années 1930.

Les distances horizontales entre village et cimetière sont ainsi de l'ordre de 150 à 250 m et la relation

spatiale du système village-cimetière permet de distinguer deux types d'organisations avec :

- un système de type « collinaire axial », le plus fréquent : le cimetière se situe sur le même relief collinaire que le village, mais systématiquement plus en amont, au moins sur le plan hydraulique, et si possible altimétriquement plus en hauteur, parfois sur un bassin versant différent (Dieu-Merci et village Sursaut à Saint-Élie, Dorlin, placer « Enfin ! », village Paul Isnard, etc.);

- un système symétrique, le village et son cimetière se trouvant de part et d'autre d'une crique (Saint-Élie, Saint Léon, Central Bief, etc.).

Il se dessine ainsi alors une symétrie du village des morts d'avec celui des vivants, par rapport à une crique qui représente une barrière matérielle ou par rapport au relief collinaire sur lesquels tous deux se trouvent implantés, les questions relatives à l'amont

hydraulique et à l'altimétrie se trouvant adaptées en fonction des conditions topographiques et des contraintes locales.

Il semble, en l'état des données disponibles, que la délimitation des tombes par des bouteilles plantées par le goulot, classique sur les sépultures anciennes en forêt guyanaise, soit une spécificité des orpailleurs, mais la réalité est plus complexe et les délimitations par des bouteilles ne sont pas systématiques. Il se dessine en effet une typologie des sépultures et l'on distingue :

- des tumuli limités par des bouteilles plantées par le goulot ;

- des tumuli sans que leur délimitation soit matérialisée (« *Un peu de terre soulevée indique une tombe, et c'est tout...* » (Bordeaux 1914), confirmant le caractère non systématique de la délimitation de la sépulture par des bouteilles ;

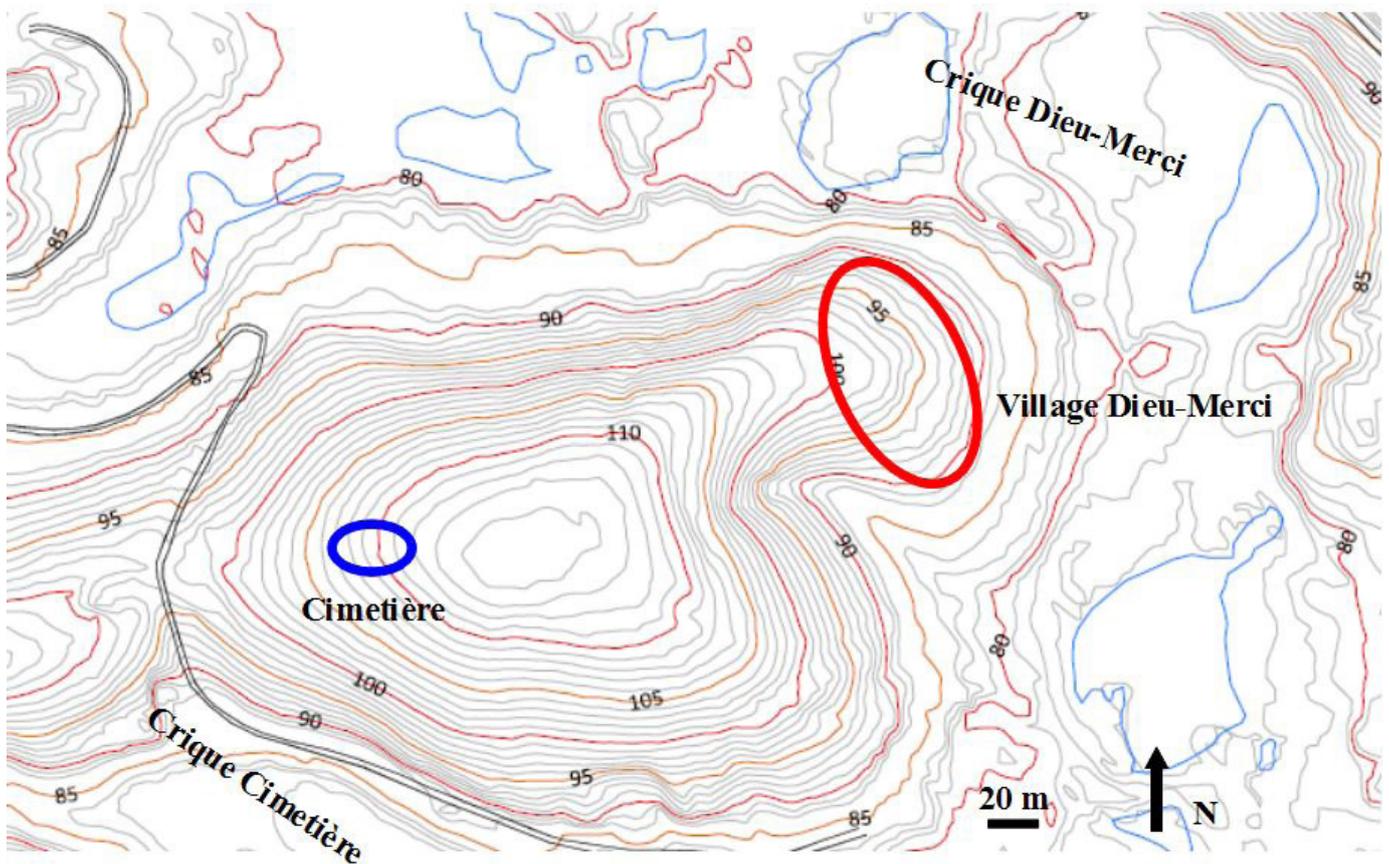


Figure 8 Situation topographique du village Dieu-Merci (Saint-Élie) avec position de son cimetière

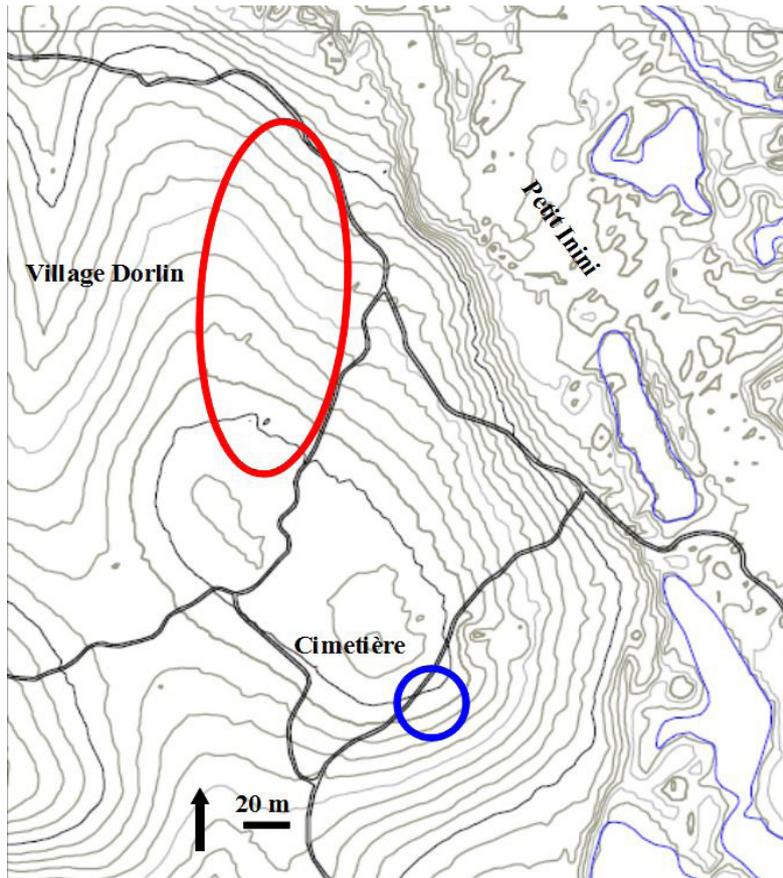


Figure 9 Situation topographique du village Dorlin (Inini) avec position de son cimetière

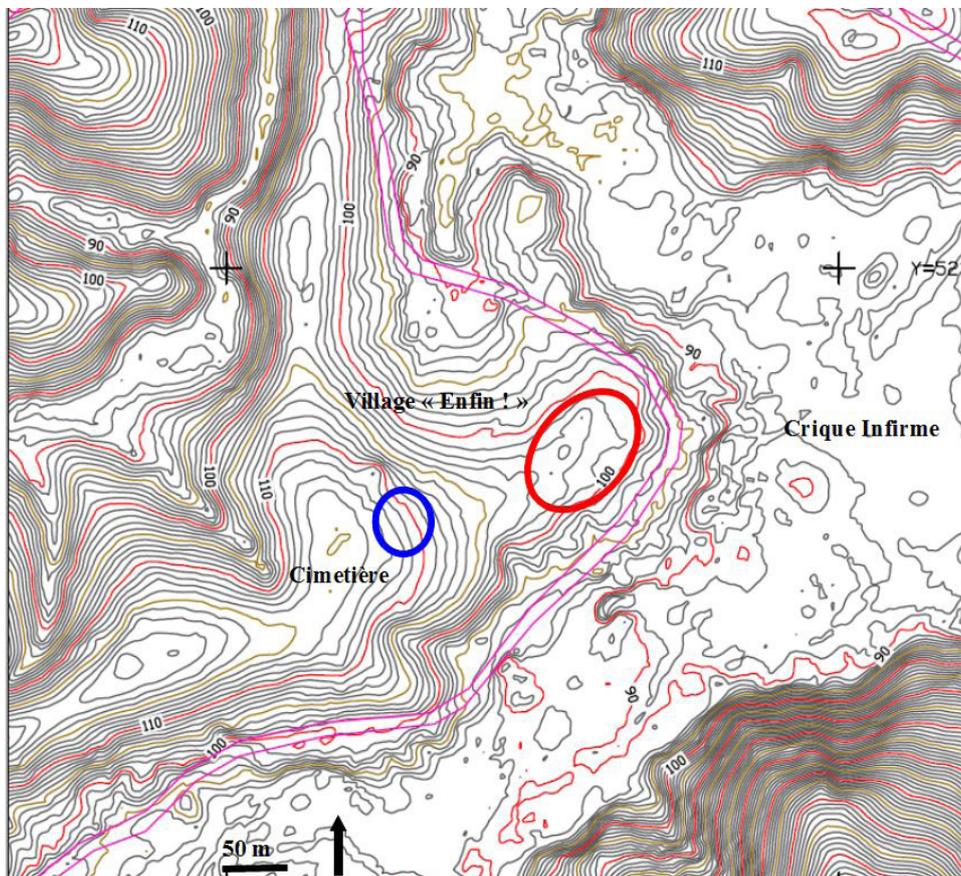


Figure 10 Situation topographique du village du Placer « Enfin ! » (moyenne Mana) avec position de son cimetière

- des tombes aménagées délimitées par des blocs de quartz blanc d'un à quelques litres de volume avec un tablier en carreaux de faïence ou parfois en mortier de ciment.

Ces différents types de sépultures correspondent en effet à des ensembles spatialement distincts à l'intérieur d'un même cimetière et ne se trouvent pas mélangées. Cet aspect démontre qu'il ne s'agit pas de démarches opportunistes, en fonction des disponibilités en matériaux, mais de démarches à caractère intentionnel avec inhumation des individus dans des « carrés » distincts. De même, blocs de quartz et bouteilles ne se trouvent quasiment jamais mélangés au sein d'une même sépulture. Ainsi, les tumuli qui ne comportent pas de bouteilles ne sont manifestement pas la conséquence d'un manque de matière, car les

bouteilles se retrouvent en nombre dans les dépotoirs autour des villages et des carbets. Par exemple, le site de Paul Isnard comporte - hors des sépultures - une allée délimitée par plus de 1500 bouteilles.

Cette utilisation des bouteilles, outre qu'il s'agit d'un matériau aisément disponible, léger et facile à déplacer, souvent plus abondant que les blocs de quartz qui nécessitent un transport, pourrait avoir une signification dépassant leur aspect esthétique (au moins vis-à-vis des conditions du lieu) et pratique de stabilité, de rapidité de mise en place et de délimitation de la sépulture. Si l'on peut supposer que les bouteilles peuvent évoquer des plaisirs de l'existence, elles permettent aussi, en étant plantées à l'envers, de conserver un espace non souillé à l'abri de la pluie et de la boue formant une barrière autour du corps,



Figure 11 Tombe délimitée par des bouteilles, cimetière du placier « Enfin ! »



Figure 12 Tombe avec tablier en mortier de ciment et croix en fonte, cimetière du village de la crique Cochon, Saül



Figure 13 Tombe avec tablier en mortier de ciment et marmite en émail pour recevoir des bougies, cimetière du village Dorlin



Figure 14 Tombe avec un tablier en carreaux de céramiques noirs et blancs et croix en fonte, cimetière du placier « Enfin ! »



Figure 15 Tombe avec croix en fonte, cimetière du placier « Enfin ! »

et il pourrait s'y ajouter d'autres aspects à caractère plus spirituel non encore appréhendés à ce stade de la connaissance, comme une protection du défunt vis-à-vis des esprits.

D'une façon générale, d'après des témoignages collectés (il s'agit de témoignages indirects car les acteurs ont à présent disparu), il semblerait que les tombes délimitées par des bouteilles soient attribuables à des orpailleurs originaires de Sainte-Lucie et les simples tumuli de terre à des individus guyanais, cet aspect ayant cependant pu connaître des évolutions pour les sépultures les plus récentes.

L'utilisation des blocs de quartz, en général de disponibilité moins immédiate, traduit une volonté de distinguer une tombe, sans doute avec la présence d'un personnage important. La réalisation de tabliers en mortiers de ciment semble relever de la même démarche, mais avec un caractère un peu plus tardif, postérieur au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Ces tombes, toujours très peu nombreuses, se trouvent également regroupées et souvent situées dans un angle en partie aval du cimetière, cette configuration (« Enfin ! », crique Cochon à Saül, Dorlin, Central Bief, etc.) demandant encore à être précisée en multipliant les points d'observation.

Les croix en fonte, parfois en mortier de ciment, sont rares et accompagnent les tombes aménagées (faïence, quartz, mortier, ...). Elles se situent systématiquement

en partie aval de la sépulture, la position du corps demeurant inconnue. Des croix en bois étaient certainement présentes sur les autres sépultures, à la façon des tombes d'orpailleurs clandestins actuels, mais ont aujourd'hui évidemment disparu.

Les sépultures se trouvent plus ou moins parallèles entre elles et orientées dans le sens de la pente et il y a parfois été rencontré des morceaux d'assiette et des récipients, sans doute destinés à recevoir des chandelles.

Enfin, un aménagement particulier a été rencontré sur le village d'orpailleurs de Paul Isnard sur la crique Petit Léopard ; il s'agit d'une allée large de 2 m et longue d'environ 60 m reliant l'ancien village au cimetière en contre-haut et qui se trouve délimitée par un ensemble de plus de 1 500 bouteilles plantées par le goulot. Sa partie aval se dédouble avec, au droit du carrefour, un sol revêtu de mortier de ciment, peut-être destiné à recevoir un calvaire, et à chacune des extrémités aval de l'allée, ses bordures matérialisées par les bouteilles se recourbent vers l'extérieur autour d'une petite levée de terre formant une amorce de volute sur un mètre de longueur. Il s'agit de bouteilles de petits modules ( $\frac{1}{2}$  l ou moins) et les bouteilles plus importantes (un litre et plus) ont été réservées aux volutes aux extrémités avales de la structure.



Figure 16 Allée d'accès au cimetière délimitée par des bouteilles plantées par le goulot, village Paul Isnard



Figure 17 Détail d'un alignement de bouteilles, allée du village Paul Isnard



Figure 18 Détail d'une « volute » à extrémité aval de l'allée, village Paul Isnard

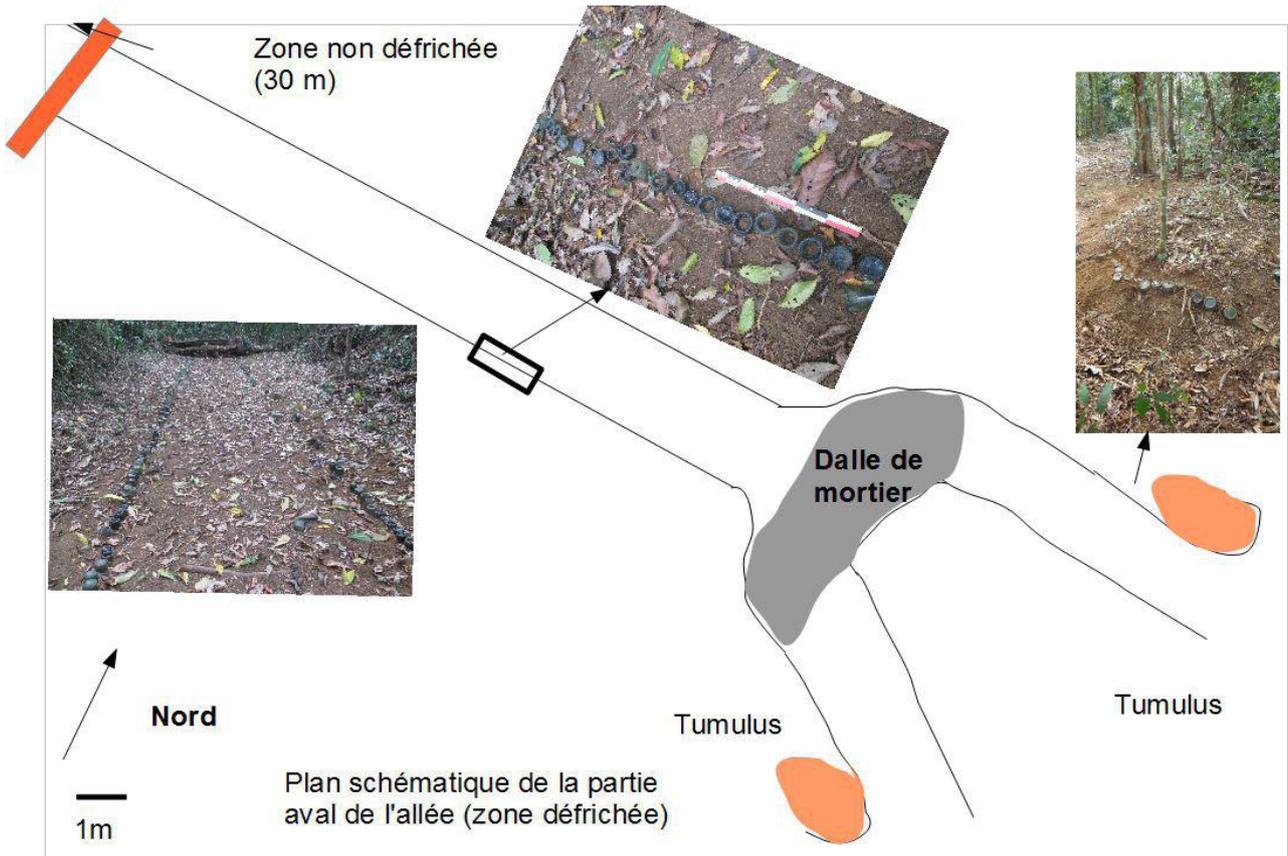


Figure 19 Plan d'ensemble de l'allée du village Paul Isnard

Cet aménagement témoigne ici d'un intéressant souci ornemental, peu fréquent dans le contexte étudié et difficilement compatible avec le côté éphémère habituel de ces habitats, et qui témoigne manifestement d'une inscription dans la durée de l'occupation d'un tel site.

## CONCLUSION

Les habitats d'orpailleurs en forêt guyanaise, intrinsèquement éphémères en fonction de l'épuisement - relatif - des gîtes, des cours de l'or ou encore de l'humeur des orpailleurs, ont pourtant laissé par leur grand nombre une forte empreinte humaine au sein de la forêt amazonienne et, s'ils représentent un des aspects de l'occupation du territoire, il s'agit également d'un pan entier de l'histoire humaine et technique guyanaise.

Ils témoignent de l'importance de l'occupation de la forêt et d'une étonnante densité de population dans les zones aurifères, atteignant plusieurs milliers de personnes sur certains secteurs, parfois difficiles à appréhender de nos jours tant l'occupation humaine se trouve à présent localisée dans certains secteurs périphériques du territoire guyanais.

Leurs vestiges se trouvent cependant depuis quelques années menacés d'une destruction quasi totale dans de nombreux secteurs, et seules très peu de zones aurifères en Guyane ne se trouvent pas impactées par les travaux d'orpaillage alluvionnaires, en particulier à Saül, où dans certains secteurs à l'écart de grands gisements classiques longtemps réputés peu aurifères et négligés jusqu'ici.

Les vestiges des anciens chantiers d'extraction artisanaux ont disparu de longue date par suite des exploitations successives sur les mêmes sites, dont l'extension aux terrasses alluvionnaires a ensuite impacté les habitats, déjà sujets à destruction par la généralisation de l'activité clandestine. Les cimetières sont encore relativement épargnés car plus éloignés des sites d'extraction.

Il s'agit d'un aspect qui a souvent été négligé dans la démarche archéologique et il n'y a pratiquement eu que très peu d'interventions spécifiques sur cette thématique, peut-être à cause de l'éloignement et de la difficulté d'y intervenir, mais peut-être aussi également en raison de la multitude apparente des vestiges, qui pourtant s'amenuise rapidement. Il y a donc ici nécessité de souligner l'urgence à documen-

ter ce vaste domaine de l'histoire récente guyanaise, de façon à multiplier les observations, accroître les données et compléter les connaissances dans l'objectif de conserver un maximum de traces de ces habitats et des modes de vie des orpailleurs créoles.

### REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements s'adressent à divers titres à MM. Michel Boudrie, Alexandre Cailleau, Jean-Pierre Delanfranchi, Jean-François Fourth, Pierre Gibert, Gauthier Horth, Christian Lamendin, Rock Lefrançois, Gaëtan Mathoulin, Christian Pernaud, Thierry Roger et Didier Tamagno, qui nous ont permis l'accès aux sites miniers ou ont fourni de précieux renseignements sur les vestiges de l'orpaillage en forêt guyanaise.

### BIBLIOGRAPHIE :

Bordeaux A.

1914 *La Guyane inconnue. Voyage à l'intérieur de la Guyane française*. Plon, 314 p.

Brousseau G.

1901 *Les richesses de la Guyane française et le Contesté franco-brésilien*. Société d'éditions scientifiques, 248 p.

Dubernat P.F.

2011 *Le solitaire des bois*. Éditions « Grand Bois », 634 p.

Galmot J.

1949 *Un mort vivait parmi nous*. Éditions Littré, 254 p.

Jadfard R.

1946 *Nuits de cachiri*. Éditions Fasquelle, Paris, 156 p.

Levat E.D.

1902 *La Guyane française en 1902*. Imprimerie Universelle, 124 p.

Levat E.D.

1898 *Guide pratique pour la recherche et l'exploitation de l'or en Guyane française*. Annales des Mines, série 9, v.13, 242 p.

Petot J.

1986 *L'or de Guyane*. Éditions Caribéennes, 250 p.

Petot J.

1993 *Histoire contemporaine de l'or de Guyane*. Éditions L'Harmattan, 256 p.

Rognoni L.

1979 *La Joncaille, récit mensonger (par omission)*. Éditions du Dauphin, Paris, 182 p.

Rostan P.

2015 « Les techniques de l'orpaillage artisanal à Saül (Guyane française), vestiges et impacts dans le paysage ». *Karapa n°4*, pp 73-88.

Savaria E.

1933 *Sinnamary ou une promenade en Guyane*. Éditions André Tournon, 273 p.

Vignon R.

1983 *Gran Man Baka*. Éditions. DAVOL, 284 p.

# KARAPA 5

## CONTENU

### LE SITE DES MOMBINS III, RÉMIRE-MONTJOLY

Guillaume Séguin, Sylvie Barrier, Lydie Clerc

### NOUVEAUX SITES AMÉRINDIENS LITTORAUX ENTRE IRACOUBO ET ORGANABO DANS L'OUEST DE LA GUYANE

Bertrand Poissionnier, Martjin van den Bel

### UNE ESQUISSE CHRONOLOGIQUE DE LA GUYANE FRANÇAISE AUX XVI<sup>E</sup> ET XVII<sup>E</sup> SIÈCLES

Gérard Collomb, Martjin van den Bel

### TYPOLOGIE ET ORGANISATION DES VILLAGES D'ORPAILLEURS EN GUYANE FRANÇAISE

Pierre Rostan